

PETITE HISTOIRE
DES
Hérésies et des Schismes

PAR

L'abbé LEONCE BOIVIN

Docteur en Théologie et Licencié en Droit canonique
à l'Université Laval



QUEBEC

Imprimerie Dussault & Proulx, Enr.

1920

PETITE HISTOIRE
DES
Hérésies et des Schismes

PAR

L'abbé LEONCE BOIVIN

Docteur en Théologie et Licencié en Droit canonique
à l'Université Laval



Imprimerie Dussault & Proulx, Enr.

1920

001283 0

AC 921

P3

C. 2

no 0359

xxx

Nihil obstat

CHICOUTIMI, 3 NOV. 1912.

† ALFRÉDUS TREMBLAY, S. T. D.

Censor deputatus

Imprimatur

CHICOUTIMI, 4 NOV. 1912.

†, M.-T., EPUS, CHICOUTIMI.

Docteur

0 901593

PETITE HISTOIRE
DES
HÉRÉSIES ET DES SCHISMES

PAR
L'ABBÉ LÉONCE BOIVIN

*Docteur en théologie et licencié en Droit Canonique, à
l'Université Laval de Québec.*

NOTIONS PRELIMINAIRES

On devra se rappeler les notions suivantes :

On appelle *hérésie* toute doctrine contraire à la foi catholique.

On entend par *schisme* toute erreur qui consiste à se séparer du corps et de la communion de la religion catholique.

Un *concile* est une assemblée de plusieurs évêques, légitimement convoqués, pour décider des points de doctrine et de discipline ecclésiastique.

Un concile *œcuménique* est celui auquel tous les évêques du monde catholique ont été appelés et qui est présidé par le pape ou par ses légats.

Cet op
au Gran
tion sace
heure.]
la date e
Je me
dans mes
offrir à d
Je le l
théologie
des hérés
Souver
les gran
de théolo
nir assez
refutent.
pratique
ce qui le
titude au
J'y ai
ques mot
ment doc
voulu de
charge in
et n'était
que celui
Je me l
ces remo
que ce pe
de conn

PREFACE

Cet opuscule est déjà vieux. Je le fis en manuscrit au Grand-Séminaire, plus d'un an avant mon ordination sacerdotale. Il y a donc dix ans qu'il attend son heure. L'œuvre est sans doute bien imparfaite, mais la date en fera peut-être pardonner la médiocrité.

Je me rappelle qu'il me fut d'une grande utilité dans mes études théologiques. Pourquoi ne pourrait-il offrir à d'autres les services qu'il me rendit ?

Je le livre donc aux étudiants en philosophie et en théologie, comme une espèce de dictionnaire historique des hérésies et des schismes.

Souvent en effet, on n'a pas le temps de consulter les grands ouvrages. Les auteurs de philosophie et de théologie dogmatique ne peuvent pas toujours fournir assez de développement à l'exposé des erreurs qu'ils réfutent. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait utile et pratique de préparer aux étudiants un précis de tout ce qui leur est indispensable pour se mettre avec exactitude au fait de ce qu'ils doivent réfuter.

J'y ai fait l'exposé succinct des erreurs, avec quelques mots de leur origine, de leur vie et du développement doctrinal qu'elles ont occasionné. Je n'ai point voulu donner les réfutations—j'ai pensé que cette charge incombait aux auteurs de théologie dogmatique, et n'était point de la nature d'un travail aussi humble que celui que j'ose publier.

Je me reproche parfois d'avoir été trop concis ; mais ces remords disparaissent devant l'intime conviction que ce petit livre servira à des jeunes gens déjà armés de connaissances historiques, et qui pourront ainsi,

sans difficulté, combler les vides qu'a pu laisser l'omission de plusieurs faits de l'histoire.

On remarquera que je me sers souvent de tournaures trop *latines*. C'est un peu le mal du temps et il faut croire que souvent la hauteur des idées me les imposait. J'aime mieux qu'on me le pardonne. Ce que je demande surtout c'est qu'on accepte le sens théologique des mots que j'y emploie.

Je renvoie aux auteurs de théologie pour la réfutation des principales propositions erronées. Il ne faut pas pour cela croire que les textes erronés dont je ne signale pas la réfutation sont acceptables.—Non.—Ce qui est faux l'est et le demeure. J'ai voulu simplement faciliter l'étude de la réfutation des principales erreurs, et servir la belle cause de la foi catholique.

La relig
En effet
titude de
qu'il fut u
devoir. F
ressemble
sonnable e
et nécessa
immortelle
humaine—

Aujourd
pleine ma
adolescenc

Enfant,
ches du V
environ co
adolescenc
de vie, le
sément de
voulait pa
ténèbres à
considérer
des choses,
les rends vi

La religi
devait en
rapport à
fin de l'hor

(1) J. de M

INTRODUCTION

La religion naquit le jour que naquirent les jours (1)

En effet, puisque la religion est un rapport de gratitude de la créature au Créateur, elle a dû être sitôt qu'il fut un être capable d'entendre et de remplir ce devoir. Elle unit l'homme à son Créateur. Elle ressemble à un pont infini, jeté entre la créature raisonnable et Dieu, qui leur permet des relations intimes et nécessaires, relations, non d'un moment, mais immortelles, mais éternelles—immortelles comme l'âme humaine—éternelles comme Dieu.

Aujourd'hui, agée de six mille ans, la religion est en pleine maturité ; mais elle eut une enfance et une adolescence.

Enfant, la religion était contemporaine des patriarches du Vieux Testament ; à l'âge de deux mille ans environ commença avec Moïse et le peuple Juif son adolescence, qui prépara le grand jour de lumière et de vie, le *christianisme*—dernier et complet épanouissement de la religion ici-bas ! Comme si Dieu ne voulait pas faire " brusquement passer l'homme des ténèbres à la lumière, mais le délier d'abord, lui faire considérer attentivement les ombres et les images des choses, puis les choses mêmes, et enfin le soleil qui les rends visibles."

La religion, établie pour diriger l'homme vers sa fin, devait en premier lieu le mettre dans la vérité par rapport à Dieu et aux Créatures. Et, puisque cette fin de l'homme est surnaturelle, son intelligence avait

(1) J. de Maistre—Considérations sur la France, ch. V.

besoin de lumière surnaturelle. Il l'a eue, cette lumière; mais—néant et ténèbres qu'il est—il a fui la lumière, qu'“ il n'a pas connue.”

Et, en effet, venant de l'abus de la vérité, l'erreur a pu exister dès qu'il y eut des êtres capables d'abuser de la vérité. Déjà, avant le temps, l'ange était tombé; il avait fait erreur en matière de religion: révolté, il avait refusé à Dieu l'adoration qui lui est due.

A son tour l'homme a abusé de la vérité, incliné, depuis la chute d'Adam, vers la créature, et, séduit par les mensonges de l'esprit de ténèbres, il a erré en matière religieuse.

L'idolâtrie peut résumer les erreurs de l'homme sur la religion. Avant la venue du Christ, Phéniciens, Egyptiens, Scythes, Perses, Syriens, Pélagés, Thraces, Thébains, Indiens, Arabes, Ethiopiens, Bithyniens et Arméniens, tous les peuples en un mot étaient plongés dans une *idolâtrie grossière*.

Je dis tous les peuples, et je n'ose excepter le peuple Juif, car l'erreur avait pénétré aussi au sein du Judaïsme. (1) Depuis J.-C., il est vrai, l'idolâtrie grossière a été renversée; mais il y a encore une *idolâtrie spirituelle* qui règne par toute la terre, et cette idolâtrie née des passions, est la grande cause des hérésies et des schismes que l'Eglise catholique a dû combattre pendant les vingt siècles de son existence.

Reportons-nous donc aux origines du Christianisme, et, de là, revenant jusqu'à nos jours, interrogeons les

(1) *L'Evangile... par l'abbé DeHaut*: Tome IV: “La synagogue se partageait alors en un grand nombre de sectes différentes. S'il en faut croire les rabbins, on en comptait jusqu'à vingt-quatre: (Mr Jochanan). Mais, parmi ces sectes on en distinguait sept principales: *Les Pharisiens* ou piétistes, séparatistes; les *Esséniens* ou faux mystiques, les *Sadducéens*, les matérialistes de l'époque, les *Hérodiens*, qui voulaient la suprématie de l'Etat sur l'Eglise, les *zéloteurs*, les Radicaux de la synagogue, les *Samaritains* schismatiques, les *Nicolaites*, secte a'lonnée à la magie, à des pratiques théurgiques et à un libertinage effroyable.”

siècles qu
et les prin

Il n'y a
qui saura
toute vér
mieux cor

Voilà p
sé clair et
plus étud
ainsi que
donné lieu

DIVISIONS:

L'Eglise
pouvons
moderne;
ties. No

1o les h
cinq prem

2o les h
dire, du si

3o les h
seizième s

siècles que nous traverserons sur les principales hérésies et les principaux schismes qui les signalèrent.

Il n'y a pas à douter de l'utilité de cette étude, car qui saurait toute l'erreur comme erreur connaîtrait aussi toute vérité. Nous étudierons donc l'erreur en vue de mieux connaître la vérité.

Voilà pourquoi nous ne pouvons nous borner à un exposé clair et succinct de la nature des erreurs ; il faut de plus étudier en quelques mots leur origine et leur vie, ainsi que le développement doctrinal auquel elles ont donné lieu.

DIVISIONS.

L'Eglise a traversé trois grandes époques, que nous pouvons appeler : *l'âge romain*, le *moyen-âge* et *l'âge moderne* ; nous séparerons donc cette étude en trois parties. Nous verrons :

1o les hérésies et les schismes de l'âge romain, ou des cinq premiers siècles de l'Eglise.

2o les hérésies et les schismes du moyen âge, c'est-à-dire, du sixième siècle inclusivement au seizième.

3o les hérésies et les schismes de l'âge moderne : du seizième siècle à nos jours.

HÉRÉSIE

*Cette époque
au t*

HÉRÉSIES

Les anciens
Juifs, ont été
pieuses et se
pour le peuple

Les savants
vulgaire ; il
sociétés secrètes
donc tout ce
en fait de r
ils le firent e
vre fut un
ou vulgaire
organisateur

(1) Voir, *hi*
Spencer,
Windet,
Dictionn
Rohrbach
Bergier,

PREMIÈRE EPOQUE

HÉRÉSIES ET SCHISMES DE L'AGE ROMAIN (1-476)

*Cette époque comprend deux périodes : du premier siècle
au troisième et du troisième au cinquième*

Première Période

(du 1er au IIIe siècle).

HÉRÉSIES GNOSTIQUES. (1)

Les anciens jusqu'à Jésus-Christ, à l'exception des Juifs, ont distingué deux sortes de connaissances religieuses et scientifiques : une pour les savants et une autre pour le peuple.

Les savants désiraient pour eux une religion cachée au vulgaire ; ils voulaient, j'oserais dire, se constituer en sociétés secrètes. Ces prétendus savants rassemblèrent donc tout ce que l'antique philosophie avait pu produire en fait de religion, et, au jour où naquit le christianisme ils le firent entrer dans ces essais de syncrétisme. L'œuvre fut un monstre horrible que nous appelons *gnose*, ou vulgairement *manichéisme*, à cause du dernier de ses organisateurs.

(1) Voir, *histoire de l'Eglise* par Marion, vol. I, paragraphe 28 ;
Spencer, *dissert. de hircō emiss.*, c. 19, sect. 1 ;
Windet, *diss. de vita functorum statu*, pages 15 et suiv.
Dictionnaire encycl. de la théologie, vol. VI, pages 412 et suiv ;
Rohrbacher, tom. III, l. 27, page 400 ;
Bergier, *dict. de la théologie*, vol. 3, page 364.

Dans la gnose les deux points fondamentaux sont l'explication de l'origine du monde et celle de l'origine ainsi que de la nature du mal. Les explications de tous les gnostiques se ramènent à deux. "Ou bien une matière organisée par une cause extrinsèque ; ou bien une matière non éternelle venue à l'existence par voie d'émanation. Dans les deux cas, l'échelle des êtres serait constituée par une série d'éons ou esprits, émanant les uns des autres ; les derniers esprits, appelés demiurges, seraient auteurs de la matière ; le mal aurait son siège dans la matière, et les organisateurs de la matière, les demiurges, eux aussi, seraient mauvais."

Il y aurait donc un bon principe, origine du bien, et un mauvais principe, source du mal. Tout ce qui tient à la matière serait mauvais : par conséquent, Jésus-Christ n'eut pas un corps réel (le manichéisme est donc la source des erreurs sur l'humanité du Christ) ; les œuvres supposant concours de la matière, ne sont pas agréables à Dieu (le manichéisme est ainsi le fondement des hérésies protestantes). Telle est l'idée sommaire des hérésies gnostiques, principe de toutes les erreurs subséquentes.

Voyons maintenant comment la gnose s'est christianisée et organisée définitivement.

La gnose christianisée date du 1er siècle, avec Simon le Mage, Samaritain, qui, par orgueil, se posa en implacable adversaire des apôtres. C'est avec lui que la gnose prit le caractère d'hérésie, à cause des éléments de *christianisme* qu'il y introduisit.

Dans son système(1) "il y a un Dieu unique et invisible, principe de tout. Il peut se manifester par sa vertu qui est Simon. Simon, ou la vertu de Dieu, créa au commencement un premier éon, ennoia, qui est sa première pensée ; celle-ci créa à son tour une série d'éons, et les

(1) Voir Marion, vol. 1er, page 177 ;
Rohrbacher, tom. III, l. 25, page 190 ;
Dict. encycl. vol. XVIII, page 282.

les derniers
la matière,
ennoia, cap
manifester
bien du ma
de la vertu
tait aux Ju
aux Samari
aux Gentils

Telle éta
qu'accomp

Elle ne
siècle, Nico
chefs du gr
loppa, Ma
prendre av
durable.

MANICHÉIS

Esclave a
être prophè
le gnosticis
principe, Di
cipe, Satan,
puissances e
les se renco
pires. Dan

(1) Voir di
p. 165 e
Henrion
Bergier,
Marion,
Rorhb. I
(2) Réfutat
III et IV
Paquet,
Hurter,
S. Aug. c

les derniers, jaloux, de la puissance de leur mère, créèrent la matière, ou principe du mal, et y firent leur mère ennoia, captive. La vertu de Dieu, Simon, a donc dû se manifester pour délivrer ennoia, pour faire triompher le bien du mal. C'est là la raison de trois manifestations de la vertu de Dieu. Dans la première, elle se manifestait aux Juifs comme Fils par Jésus ; dans la seconde, aux Samaritains comme Père, et enfin dans la troisième, aux Gentils comme Esprit."

Telle était la doctrine de Simon le Magicien, doctrine qu'accompagnait une morale affreuse.

Elle ne périt pas avec son inventeur. Au premier siècle, Nicolas et Ménandre succédèrent à Simon comme chefs du gnosticisme. Au II^e siècle, Valentin le développa, Marcion le simplifia ; enfin au III^e siècle, il va prendre avec Manès une forme nouvelle et surtout plus durable.

MANICHÉISME. (1).

Esclave affranchi, Manès voulut dès l'âge de douze ans être prophète et créer une religion. Après avoir étudié le gnosticisme, il exposa ainsi sa doctrine : "Il y a un bon principe, Dieu, entouré de bons éons, et un mauvais principe, Satan, entouré de mauvais éons (2). Ce sont deux puissances ennemies, qui ne sauraient vivre en paix. Elles se rencontrent, en effet, sur les confins des deux empires. Dans la chaleur de la lutte, elles se mêlent et

(1) Voir *dict. encycl.*, vol. 1^{er}, p. 363, vol. VI, p. 447, vol. XIV, p. 165 et suiv. ;

Henrion, *Hist. de l'Eglise*, vol. II, p. 380 ;

Bergier, *dict. de la théol.* vol. V, p. 134 et suiv. ;

Marion, vol. 1^{er}, pages 183 et suiv. ;

Rorhb. tom. III, l. 29, p. 657 et tom. IV, l. 34 et suiv. ;

(2) Réfutation, voir *Somme de S. Ths.* 1^{ère} partie, qu. XI art. III et IV. ;

Paquet, *de Deo*, dispt III, q. I, art. I. ;

Hurter, vol. II, traité Ve, 2^e part. ch. II, thèse 105. ;

S. Aug. *de moribus manich*, c. 12, n. 25 et suiv.

du mélange résulte le monde actuel, composé de bons et de mauvais éléments. Du bon principe viennent les âmes et le christianisme; du mauvais procèdent la matière, le paganisme et le judaïsme. Le mal, maître absolu au-dessous de la terre, est prépondérant sur la terre, moindre dans les planètes, nul dans la lune, le soleil et les régions plus élevées. Après la mort, les âmes restées pures passent dans la lune et de là dans le soleil, où elles demeureront éternellement; les autres, soumises à la métempsycose, sont enfin reçues dans l'astre solaire, si elles se purifient, dans les régions ténébreuses, sous terre, si elles demeurent impures. Le Christ, Fils de Dieu, est venu ici-bas, revêtu seulement des apparences de l'humanité (1), pour aider les âmes à triompher du mal et à se dégager de la matière. Le Paraclét promis a paru lui aussi, c'est Manès lui-même, ou, tout au moins, il habite en Manès."

Les manichéens ne témoignaient aucun respect aux saints du christianisme, ni à leurs images; mais ils respectaient à l'excès leurs propres docteurs. Ils altéraient à leurs gré le texte des Évangiles et des épîtres de saint Paul, et soutenaient que les passages qu'on leur opposait avaient été corrompus. Ils composèrent un nouvel évangile et d'autres livres, qu'ils mirent entre les mains de leurs prosélytes. Ils faisaient semblant d'admettre le baptême, de recevoir l'eucharistie, d'honorer la croix, de respecter S. Paul et S. Jean. Ils ont été jusqu'à enseigner que les religions païenne, juive et chrétienne convenaient dans le principe et les dogmes, qu'elles ne différaient que dans les termes et quelques cérémonies (2). Voilà pour la doctrine.

Quant à la morale (3), on distinguait deux disciplines,

(1) Réfut. voir Paquet, *de incarnatione*, disp. II, q. III, art. III Saint Ths. IIIe partie, q. VI art. I, II, III, IV. ; Hurter, thèse 137.

(2) Voir, S. Aug. *contra adv. legis et proph.*, l. 2, c. 12, n. 39.

(3) Voir S. Aug., *de moribus manich.*, c. 12, n. 25 et suiv.

à cause d
constitu
lés à une v
ce absolu
qui pouv

Tel est
avec tous
té en tous
gèrent, cl
sance à p

Le man
naissance
l'Inde et
les erreur
ce, près d

Dès ses
ardent pa
nait ses a
eurent la
malgré la
d'une ass
chose qu'
à l'austéri
ches du g
tueuses.

MONTANI

Au IIe
velle erre
tache au g
C'est une

(1) Voir l
Mario
Dict. e
Bergie

à cause des deux catégories de personnes. Les *élus*, qui constituaient la première de ces catégories, étaient appelés à une vie parfaite; ils devaient observer une continence absolue, et prier pour l'autre catégorie, les *auditeurs*, qui pouvaient se marier et travailler.

Tel est le manichéisme, mélange de faux mysticisme avec tous les excès du rationalisme. Il ne fut pas accepté en tous points par les disciples de Manès; ils l'arrangèrent, chacun selon son goût et donnèrent ainsi naissance à plusieurs centaines de sectes différentes.

Le manichéisme se répandit en Perse, où il avait pris naissance, dans tout l'empire romain, et jusque dans l'Inde et la Chine. On le retrouvera au fond de toutes les erreurs qui suivront, et plus particulièrement en France, près de mille ans plus tard, avec les Albigeois.

Dès ses commencements, il fut poursuivi avec un zèle ardent par tous les gouvernements. Dioclétien condamnait ses adeptes au feu. Les empereurs chrétiens adoucirent la peine, mais Justinien la rétablit. Cependant, malgré la persécution, le manichéisme trouve le secret d'une assez longue durée. Ce fait n'est pas dû à autre chose qu'à son organisation, calquée sur celle de l'Eglise, à l'austérité apparente et affectée des élus, et aux débauches du grand nombre, qui favorisaient les âmes voluptueuses.

MONTANISME. (1)

Au II^e siècle naquit avec l'assyrien Montan une nouvelle erreur, qui prit le nom de *montanisme*. Elle se rattache au gnosticisme par une foi aveugle au surnaturel. C'est une secte d'illuminés, dédaignant la science.

(1) Voir Rohr., tom. III, l. 27, p. 442 et suiv. ;
Marion, vol. I, parag. 29 ;
Dict. encycl., vol. VI, p. 27, et XV, page 259 ;
Bergier, dict. de la théol., vol. V, p. 402 et suiv.

“Dieu, disaient les montanistes, n’a pas révélé d’abord aux hommes toutes les vérités, mais il a proportionné ses leçons au degré de leur capacité. Ainsi, Dieu le Père a donné le judaïsme au monde encore enfant, et Dieu le fils l’Evangile au monde adolescent (1). Aujourd’hui que le monde a atteint sa maturité et que la fin des temps approche, le Saint-Esprit promis par Jésus-Christ a fait, lui aussi, son apparition. Il est venu enseigner toute vérité; il habite pleinement en Montan, et se communique aussi à d’autres personnes d’élite, dont il fait des prophètes et des prophétesses.” C’était là leur doctrine; leur morale était outrée.

Combattus par les conciles et les apologistes, ils se sont séparés de l’Eglise et sont allés vivre en Phrygie. La secte la plus connue est celle des *tertullianistes*, fondée par Tertullien.

Le montanisme disparut totalement au VI^e siècle.

UNITARISME. (2)

Puis, parut une autre erreur, rationaliste comme le gnosticisme. Elle rejette le rigorisme excessif des montanistes, et demande, au nom d’une fausse raison, la suppression du dogme de la Trinité. Elle voulait donc supprimer ce mystère.

Les unitaires ne veulent dans l’Etre divin qu’une seule personne (3) parce que, disent-ils, la Trinité paraît mettre

(1) Voir, *théol. ex prof. Claaram.*, tom. I, de relig. christ., cap. III art. III, démontrant la perpétuité de la religion chrétienne.

(2) Voir, Marion, vol. I, parag. 30 ;
Bergier, vol. VII, pag. 392 et suiv. ;
Dict. encycl., t. I, p. 376 ;
Hurter, vol. II, traité V, II^e part. c. I.

(3) Voir pour réfut. Saint Ths. *Somme théol.*, 1^{ère} partie, q. 30, art. 1 ;
Paquet, *de Deo*, disp. VIII, q. II, art. 1 et seq. ;
Hurter, vol. II, traité V, II^e part, chap. I.

en péril l
au sujet
Jésus-Ch
Père, l’E
le Père ét
Les autr
disent q
ils, il est

L’unit
zance, qu
dogme d
eut pour
de la Tr
d’unitair
Sabellius
ciles con
battirent

SCHIMES

Il y eu
schismes

Vers le
tèrent to
mier éta
persécut
réconcili
tendait
il souten
ment à c
qui, apr
péché gr

(1) Voi
Berg
Dict
Mar
(2) Réf
Hur

en péril le dogme de l'unité de Dieu. Mais ils se divisent au sujet de Jésus-Christ. Les uns raisonnent ainsi : Jésus-Christ se distingue personnellement de Dieu le Père, l'Écriture et la Tradition en font foi ; donc, Dieu le Père étant vrai Dieu, Jésus-Christ n'est qu'un homme. Les autres, s'appuyant sur l'Écriture et la Tradition, disent que Jésus-Christ est vrai Dieu ; donc, concluent-ils, il est Dieu le Père en personne.

L'unitarisme doit son existence à Théodote de Byzance, qui, vers le milieu du II^e siècle, nia la Trinité et le dogme de la divinité de Jésus-Christ. Dans la suite, il eut pour chef Paul de Samosate, qui nia les deux dogmes de la Trinité et de l'Incarnation. La seconde classe d'unitaires commença avec Praxéas, se développa avec Sabellius et périt vers la fin du V^e siècle. Plusieurs conciles condamnèrent l'hérésie et les apologistes la combattirent avec succès.

SCHISMES DE NOVAT ET DE NOVATIEN. (1).

Il y eut encore dans cette période de l'âge romain les schismes de Novat et de Novatien.

Vers le milieu du III^e siècle, Novat et Novatien s'écartèrent tous les deux de la discipline de l'Église. Le premier était trop large pour l'absolution des *lapsi* dans la persécution de Marc-Aurèle, qui demandaient d'être réconciliés avec l'Église. Le second, au contraire, prétendait que l'apostasie ne pouvait être pardonnée (2) ; il soutenait que l'on devait refuser l'absolution non seulement à ceux qui avaient apostasié, mais aussi à tous ceux qui, après leur baptême, étaient tombés dans quelque péché grave. Il en vint jusqu'à dire que l'Église n'avait

(1) Voir Rohr., vol. III, l. 29, pages 612 et suiv. ;

Bergier, vol. VI, pag. 41 ;

Dict. encycl. tom. XVI, p. 231 ;

Marion, vol. I, parag. 31.

(2) Réfut. voir Pâquet, *de sacram.* IIa pars. disp. II, qu. I, art. I
Hurter, thèse 234.

pas le pouvoir de remettre les grands crimes par l'absolution.

Le schisme sera renouvelé par les *donatistes*, qui voulaient exclure de l'Eglise tout pécheur, et prétendaient que les sacrements n'agissent *qu'ex opere operantis*. (1) Il ne cessa complètement qu'au VII^e siècle.

RÉBAPTISANTS (2).

Au troisième siècle, Cyprien, avec bon nombre d'autres, prétendit que le baptême conféré par les hérétiques n'était pas valide, et qu'ainsi il fallait rebaptiser tous les convertis de l'hérésie (3). La controverse fut sérieuse ; cependant les conciles et les papes en vinrent à bout, et Cyprien mourut martyr, après s'être très probablement rétracté.

Réflexions et vraie doctrine

Nous avons ainsi terminé l'exposé des principales hérésies et des principaux schismes de la période indiquée. Nous voyons que, pendant les trois premiers siècles, les hérétiques ont attaqué l'Eglise et dans son dogme, et dans sa morale, et dans sa discipline. Et, comme il arrivent toujours à ceux qui errent, ils se sont portés à des sentiments opposés et contradictoires. Les uns ne veulent voir en Jésus-Christ que les apparences de l'humanité ; les autres ne croient qu'à son humanité et nient

(1) Réfut, voir Pâquet, *de Sacram.*, 1^a pars, disp. I, qu. III art. I ;
Hurter, thèse 206.

(2) Voir Rohr., vol. III, *diss. sur le livre 29*, pages 662 et suiv. ;
Marion, vol. I, parag. 32.

(3) Réfut., voir Pâquet, *de sacram*, 1^a pars, dispt, II, qu. II, art. II ;
Hurter, thèse 209.

sa divinité
vangile, n
ceux-là ve
prétendue
à conscien
criminels
quelque p
à tout péc

L'Eglise
ces sectes.
et du tritl
Dieu. M
ce Dieu u
voir dans
l'écriture s
Sa morale
effrayer le
ger. Sa r
deux sont c
que n'eût
En même
dehors par
de déchire
tant que d
elle eût cer
fût divisée

Qu'est-il
tiens; chaq
l'affermir, c
qu'on s'effo
le triomphe
antir; elle g
ainsi qu'ont
contre les hu
gnostiques ;
des prescrip
rien contre

sa divinité. Ceux-ci déchirent plusieurs pages de l'Evangile, nient les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation ceux-là veulent un troisième Testament établi sur de prétendues révélations nouvelles. Enfin, quelques-uns, à conscience trop large, exemptent de la pénitence les criminels les plus grands, les apostats ; d'autres refusent quelque pardon que ce soit au crime d'apostasie, même à tout péché mortel commis après le baptême.

L'Eglise de Jésus-Christ tient le milieu entre toutes ces sectes. Elle ne veut pas du panthéisme, du dualisme et du trithéisme des gnostiques ; elle soutient l'unité de Dieu. Mais sur l'autorité de l'Evangile, elle croit que ce Dieu un subsiste en trois personnes. Elle refuse de voir dans la matière le siège du mal, et, s'appuyant sur l'écriture sainte, elle attribue un vrai corps à Jésus-Christ. Sa morale n'est ni trop sévère, ni trop douce ; elle sait effrayer le pécheur, mais elle sait aussi ne pas le décourager. Sa morale est sage comme sa doctrine ; toutes deux sont divines. Car, quelle est l'institution humaine que n'eût pas succombé à de si terribles assauts ? En même temps que des étrangers la persécutent au dehors par le fer et le feu, ses propres enfants essaient de déchirer son sein ; coups sans doute redoutables autant que douloureux, et, si l'Eglise n'eût pas été divine, elle eût certes péri dans les persécutions, ou bien elle se fût divisée dans l'hérésie.

Qu'est-il arrivé ?—Chaque supplice semait des chrétiens ; chaque controverse sur la doctrine ne servait qu'à l'affermir, et son unité devenait plus grande, à mesure qu'on s'efforçait de la rompre. L'Eglise *est divine*. Elle triomphe par les obstacles mêmes qui devraient l'anéantir ; elle grandit par où l'on veut l'amoinrir. C'est ainsi qu'ont été écrits pendant cette période : *cinq livres contre les hérésies*, de saint Irénée, pour combattre les gnostiques ; *l'Apologétique* de Tertullien et son *traité des prescriptions* ; *De l'unité de l'Eglise*, par saint Cyprien contre Novat et Novatien, ainsi que tant de beaux

ouvrages d'Arnobé, d'Origène et d'autres, tous monuments précieux de la Tradition chrétienne, fruits indirects de l'hérésie.

IIe Période

(Du IIIe siècle au Ve.)

Nous sommes rendus au IVe siècle. Nous savons que les chrétiens des trois premiers siècles étaient pleins de ferveur et de foi. Vivant constamment au milieu de la persécution, obligés de lutter sans trêve contre le paganisme, ils étaient unis d'esprit et de cœur et les conversions étaient sérieuses.

Mais au IVe siècle, la situation de l'Eglise devient tout autre. Avec Constantin, le christianisme est monté sur le trône. La persécution n'est plus à redouter ; le paganisme, sans être mort, est vaincu et ne peut plus prétendre à la domination. La porte est donc ouverte aux conversions intéressées. Beaucoup de païens se disent extérieurement, bien qu'avec une foi douteuse, chrétiens comme l'empereur, et introduisent dans la société chrétienne des idées, des tendances, des habitudes antichrétiennes. De ce mélange impur doit tout naturellement sortir une religion mixte, moitié chrétienne, moitié païenne ; c'est l'arianisme.

ARIANISME. (1).

Orgueilleux et méchant, l'homme refusa d'admettre le mystère. On nia donc en principe le dogme de la Trinité. Pour donner des gages à la raison humaine, on

(1) Voir Rohr., tom. III, l. 30, p. 739, et tom. IV, l. 31, p. 17 et suiv. ;

Marion, vol. I, parag. 61 ;

Dict. encycl. tom. II, p. 1 et suiv.

conçut l'
substant
l'Esprit,
temps, c
divins; c
Christ, il
de son h
d'esprit l
plus d'I
même de
mettre e
résumé,
gnes le d

Arius é
318, il ni
autres la
pas étern
Dieu ne l
de son se
Il l'a fait
à son tou
plus ancie
d'une nat
ment en
tous les a
d'œuvre (l
Verbe n'a
sence, so
quoique s
connaît l
ment. V
cher, enc

(1) Réfu
Pâqu
Hurte
(2) Réfu
Hurte

conçut Dieu au sommet des êtres, sorte de Jupiter, un substantiellement et personnellement ; puis, le Verbe et l'Esprit, divinités de seconde classe, apparaissant dans le temps, créatures supérieures, ayant part aux honneurs divins ; c'était le polythéisme ressuscité. Quant à Jésus-Christ, il fut dépouillé tout ensemble et de sa divinité et de son humanité ; car le Verbe en Jésus-Christ tient lieu d'esprit humain (1). Donc, plus de Trinité chrétienne, plus d'Incarnation, plus de Rédemption divine ; plus même de grâce sanctifiante, puisque Dieu ne peut pas se mettre en rapport direct avec sa créature. Tel est, en résumé, l'arianisme, dont nous suivrons en quelques lignes le développement.

Arius était curé d'une paroisse d'Alexandrie, quand, en 318, il nia ouvertement plusieurs dogmes de la foi, entre autres la divinité du Verbe. Il disait : "Le Verbe n'est pas éternel ; il fut un moment où il n'était pas (2). Dieu ne l'a pas engendré, mais l'a créé ; il ne l'a pas tiré de son sein, car la nature divine est incommunicable. Il l'a fait de rien par un acte libre de sa volonté, pour que à son tour, il créât le monde. Conséquemment il est la plus ancienne créature, tiré du néant avant tous les siècles, d'une nature inférieure au Père, et appelé Dieu seulement en un sens impropre ; lui-même est créateur de tous les autres êtres, y compris l'Esprit, qui est son chef-d'œuvre (qui ne voit encore ici le manichéisme ?). Le Verbe n'a probablement rien de divin soit dans son essence, soit dans ses attributs. Intelligence bornée, quoique supérieure à toute autre intelligence créée, il ne connaît Dieu et ne se connaît lui-même qu'imparfaitement. Volonté changeante par nature, il aurait pu pécher, encore qu'il ne l'ait pas fait en réalité. Il n'est

(1) Réfut. voir S. Ths. *somme théol.*, 3e partie, qu. V, art. IV ; Pâquet, *de Incarn.*, disp. II, qu. III, art. IV ; Hurter, thèse 145.

(2) Réfut., Pâquet, *de Deo*, disp. VII, qu. I, art. I ; Hurter, thèse 100.

Fils de Dieu que par adoption. Si on lui rend les honneurs divins, c'est uniquement à cause de sa haute sainteté." Tel était l'enseignement d'Arius, disciple de Lucien, lequel avait étudié sous Paul de Samosate, unitaire niant la Trinité et l'Incarnation.

Le concile d'Alexandrie, en 320, plus tard, en 325, le concile oecuménique de Nicée, condamnèrent l'arianisme et fixèrent la vraie doctrine, qui fut exposée dans le symbole dit de Nicée. Le grand Athanase, bien que jeune encore, se distingua par ses plaidoyers pour la vraie foi. Il fut pour cela le grand adversaire des ariens, qui l'exilèrent à quatre ou cinq reprises.

SEMI ARIANISME

Mais, au cours des débats, l'hérésie s'était divisée. Quelques-uns revinrent à l'orthodoxie; d'autres se séparèrent fanatiquement de la foi catholique.

On peut ramener à trois groupes orthodoxes et hétérodoxes : les partisans du *consubstantiel*, tous catholiques; les partisans du *semblable en substance*, semi-ariens, et les partisans du *dissemblable*, ariens proprement dits. On voulait cependant éviter la division. Dans ce but, on réunit, sur le désir de l'empereur, deux conciles, l'un à Séleucie pour les Orientaux, et l'autre à Rimini pour les Occidentaux. Mais on ne put s'entendre. A Séleucie, la majorité vota pour le *semblable en substance*. A Rimini les orthodoxes furent trompés par les Ariens, qui étaient en minorité, et signèrent une fausse profession de foi déclarant le Verbe seulement semblable au Père, décision qui fut condamnée par le Pape Libère.

Puis l'arianisme continua de se diviser. Vers le milieu du IV^e siècle, Macédonius, semi-arien, combattit spécialement la divinité du Saint-Esprit. (1). Apolli-

(1) Réfut. Voir Pâquet, *de Deo*, disp. VII, qu. I, art. III ; Hurter, thèse 101.

naire att
éléments
l'homme,
derniers,

Enfin e
impériaux
le nouvel
tinople, e
damna de
trine et la
nisme n'eu
divisions,
on peut di

RÉFLEXIO

Il ne fau
Sa force d
qui sait qu
dant de lo
qu'elle se s
de l'intrigu
si on trom
poux défer
de toutes s
de même.
que l'empir
eut cessé pa
sa et bientô

Cependa
résultats.
tère traditi
et tout part
du Verbe ;
fin ou à peu

(1) Réfut.

naire attaqua l'humanité de Jésus-Christ. Des trois éléments : esprit, âme et corps, qu'il disait essentiels à l'homme, le Verbe, selon lui, n'aurait pris que les deux derniers, Lui-même tenant lieu d'esprit. (1).

Enfin en 378, l'erreur, ayant perdu le dernier de ses impériaux protecteurs, commença à faiblir. Théodose, le nouvel élu, protégea l'orthodoxie et réunit à Constantinople, en 381, le deuxième concile général, qui condamna de nouveau l'arianisme, confirma la vraie doctrine et la fixa avec plus de précision. De ce jour l'arianisme n'eut plus de force : Il faiblit petit à petit, et ses divisions, sans cesse se multipliant, préparèrent sa chute on peut dire, complète, qui eut lieu au VII^e siècle

RÉFLEXIONS.

Il ne faut pas s'étonner de la puissance de l'arianisme. Sa force de prosélytisme est facile à comprendre pour qui sait que la toute puissance impériale fut mise pendant de longues années au service de cette hérésie, et qu'elle se servit constamment, pour se faire des adeptes, de l'intrigue, de la calomnie et de la mauvaise foi. Ainsi on trompa Constantin pour lui faire exiler les principaux défenseurs de l'orthodoxie. Constance travailla de toutes ses forces à anéantir la foi de Nicée ; Valence de même. L'arianisme eut donc quelque succès, tant que l'empire fut pour lui. Mais, dès que la persécution eut cessé par la mort de ses auteurs couronnés, il s'affaissa et bientôt sa défaite fut totale, irrémédiable.

Cependant les débats sur l'arianisme eurent de bons résultats. Le premier fut de rendre manifeste le caractère traditionnel de la foi catholique touchant la Trinité, et tout particulièrement la divinité et la *consubstantialité* du Verbe ; le second, d'épuiser le sujet et de mettre ainsi fin ou à peu près aux controverses sur la Trinité !

(1) Réfut. voir Pâquet, de *Incarn.*, disp. II, qu III, art. IV.

VRAIE DOCTRINE

Dès le Ve siècle, le dogme est précisé et le langage fixé en tout ce qui concerne la consubstantialité et la personnalité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leurs relations mutuelles. On reconnaît qu'il se fait dans le sein de la Divinité deux *processions* et pas plus que deux; lesquelles processions donnent lieu à quatre relations réelles, réellement distinctes les unes des autres selon la *chose relative*, mais, selon *l'absolu*, identiques à l'essence divine; relations qui, parce qu'elles sont subsistantes, sont constitutives de personnes réellement distinctes, et de trois seulement, puisque, de ces relations, trois seulement sont opposées entre elles. Il n'y a que la procession du Saint-Esprit, ex Patre *Filioque*, qui demeure implicite et qui, chez les Grecs, causera plus tard des divisions. En même temps, la théorie qui rapporte la génération du Fils à l'acte de connaissance, d'intelligence, et la *spiration* du Saint Esprit à l'acte de volonté, d'amour, sans s'élever à la hauteur d'un dogme est autorisée par presque tous les Pères de l'Eglise et ouvre ainsi des profondeurs inépuisables aux spéculations ultérieures de la théologie.

PÉLAGIANISME. (1)

Vers le commencement du Ve siècle parut avec Pélage, moine de la Grande Bretagne, une autre erreur connue sous le nom de *pélagianisme*.

S'étant rendu à Rome, Pélage rencontra Rufin, qui lui communiqua une doctrine fautive sur la grâce. A son

(1) Voir Marion, vol. I, parag. 66 ; Saint Aug. *de gratia christi*, c. 47 ;
Rohr., tom. IV, l. 38, p. 485 ; *dict. encycl.*, vol. XVII, p. 508 et suiv. ;
Henrion, vol. II, p. 253 et suiv.
Réfut. entière, voir S. Aug. *de natura gratiæ*.

tour, le m
rent l'erre
en Afrique

Ils ense
douleurs c
re et non
n'eut pas
descendan
nature et
Le baptê
redresser l
initier à la
il n'est pas
la grâce, ré
quer toute
perfection
se sont sai
sance de la

Cette er
tenus à Ca
un troisiè
Innocent a
reur. Ma
parvinrent
nouveau p
instruit pa
concile, à
nous contr

(1) Réfut.
(2) Réfut.
(3) Réfut.,
art. I ;
S. Ths.,
(4) Réfut.,
I et II ;
Pâquet
(5) Réfut.,

tour, le moine séduisit Célestius, et ensemble ils semèrent l'erreur nouvelle, à Rome d'abord, puis en Sicile et en Afrique.

Ils enseignaient ce qui suit : "La concupiscence, les douleurs corporelles, la mort même, viennent de la nature et non du péché. (1). Adam serait mort, même s'il n'eut pas péché ; sa prévarication n'a point nui à ses descendants. (2). L'homme naît avec l'intégrité de sa nature et tel qu'Adam sortit des mains du Créateur. Le baptême n'est pas donné pour effacer les péchés et redresser la volonté (3) ; il n'a d'autre effet que de nous initier à la communion de Jésus-Christ et de son Eglise ; il n'est pas nécessaire au salut (4). L'homme peut sans la grâce, résister à toute les tentations, acquérir et pratiquer toutes les vertus, s'élever au plus haut degré de la perfection morale (5). Beaucoup de Juifs et de païens se sont sanctifiés avant Jésus-Christ par la seule puissance de leur libre arbitre."

Cette erreur fut d'abord condamnée par deux conciles, tenus à Carthage, l'un en 411, l'autre en 416, et par un un troisième concile, tenu à Milève en 416. Le pape Innocent approuva la conduite des évêques contre l'erreur. Mais, après sa mort, les chefs du pélagianisme parvinrent par leur fourberie à réintégrer la faveur du nouveau pape, Zozime. Cependant, ce dernier, bientôt instruit par les évêques d'Afrique, réunit un nouveau concile, à Carthage, en 418, où furent fulminés des canons contre l'erreur. En même temps, le pape lui-même

(1) Réfut., voir Pâquet, *de Repar.*, disp. I, qu. III, art. I.

(2) Réfut., voir Pâquet, *de reparat.*, disp. I, qu. I, art. II.

(3) Réfut., voir Pâquet, *de Sacram.*, 1a pars, disp. II, qu. IV art. I ;

S. Ths., *somme théol.*, 3e partie, qu. 69, art. I.

(4) Réfut., voir Saint Ths. *somme théolog.*, 3e partie, qu. 68, art. I et II ;

Pâquet, *de sacram.*, 1a pars, disp. II, qu. III, art. I.

(5) Réfut., voir Pâquet, *de Repar.*, disp. II, qu. unica, art. VIII

age fixé
a person-
eurs rela-
ns le sein
ue deux ;
relations
selon la
sence di-
tes, sont
t de trois
ent sont
sion du
olice et
ivisions.
ation du
a spira-
ur, sans
ar pres-
profon-
es de la

Pélagie,
connue

qui lui
A son
christi,
p 508

me; dans une lettre encyclique, la condamnait et exposait la vraie foi.

Au cours de la discussion, la doctrine pélagienne avait changé. Dans le principe, on rejetait la grâce comme inutile ; il fallait être logique : nous savons, en effet, que les pélagiens ne voulaient pas de la déchéance originelle et enseignaient la pleine puissance de la nature. Cependant, ils furent tellement pressés par les arguments des orthodoxes, et surtout du grand Augustin, qu'ils reconnurent l'existence d'une grâce, mais non surnaturelle ; ils appelaient du nom de grâce la nature, le libre arbitre. On leur prouva que cela ne suffisait pas ; ils concédèrent donc l'existence d'une grâce surnaturelle, mais purement extérieure, comme la révélation, les exemples de Jésus-Christ, la rémission des péchés entendue à la manière de Luther. Enfin, plus tard, ils furent forcés de reconnaître l'existence d'une grâce surnaturelle intérieure. Mais était-ce une grâce d'intelligence ou de volonté ? Dans le premier cas, cette grâce d'intelligence consistait-elle dans la manifestation plus claire des vérités révélées, sans action directe sur l'âme ; ou bien était-elle une illumination divine atteignant directement l'intelligence et indépendante de la vérité manifestée ? Dans le second cas, cette grâce de volonté était-elle nécessaire au salut ou simplement utile ? Les pélagiens n'étaient pas d'accord. Julien fit cesser tout doute en réduisant toute la doctrine discutée aux trois points suivants : Il existe une grâce intérieure de la volonté, simplement utile au salut (1), et méritée naturellement (2), donnée pour continuer et non pour commencer l'œuvre du salut.

(1) Réfut., voir Pâquet, *de Repar.*, disp., II, qu. nuica, art. V

(2) Réfut., voir Pâquet, *de Repar.*, disp. V, qu. II, art. V.

SEMI-PÉLĀ

Le grand tin, dont le était trouvé pourquoi, péché origi caractères sous le non

Saint-Au son *De grat et gratia*, *D severantia*.

PRÉDESTIN.

La coctri pourquoi, d dépassèrent Ils soutena que les préc pour eux ; obligent à fa l'homme ne ils sont libre ment et sar réprouvés n déterminés p ou privés des quand même

(1) Voir *dict* Pour rép *et gratia*.

(2) Voir *dict* p. 489.

Réfut. de

(3) Réfut., v

SEMI-PÉLAGIANISME (1).

Le grand adversaire du pélagianisme fut saint Augustin, dont le génie foudroya l'erreur. Mais sa doctrine était trouvée dure, même chez les orthodoxes. Voilà pourquoi, quelques-uns, tout en admettant, avec le péché originel, la nécessité de la grâce, nièrent ses deux caractères de gratuité et de prévenance, erreur connue sous le nom de *semi-pélagianisme*.

Saint-Augustin, pour répondre à tous, écrivit en 427 son *De gratia et libero arbitrio*, et en 429, *De correptione et gratia*, *De predestinatione sanctorum*, et *De dono perseverantiae*.

PRÉDESTINATIONISME (2).

La doctrine du grand docteur fut mal comprise ; c'est pourquoi, dans la seconde moitié du Ve siècle, plusieurs dépassèrent les bornes de la vérité sur la prédestination. Ils soutenaient que Dieu ne veut sincèrement sauver (3) que les prédestinés et que Jésus-Christ n'est mort que pour eux ; que les grâces efficaces qu'ils reçoivent les obligent à faire le bien et à y persévérer, puisque jamais l'homme ne résiste à la grâce intérieure ; que néanmoins ils sont libres, car, pour l'être, il suffit d'agir volontairement et sans contrainte. Ils pensaient donc que les réprouvés ne peuvent faire le bien, parce qu'ils sont déterminés positivement au mal par la volonté de Dieu, ou privés des grâces nécessaires pour l'éviter ; qu'ils sont quand même punissables, parce qu'ils ne sont pas con-

- (1) Voir *dict. encycl.*, vol. 21, pages 494 et suiv. ;
Pour réputation du semi-pélag. voir S. Aug. *de correptione et gratia*.
- (2) Voir *dict. encycl. de la théol. cath.*, vol. VIII, p. 384 vol. XIII, p. 489.
Réfut. du prédest. voir *dict. encycl.*, vol. XIX, p. 15 et suiv.
- (3) Réfut., voir Pâquet *de Deo.*, dsp. VI qu. II, art. I et seq.

traints au mal, mais entraînés sans retour par leur propre concupiscence. Tel était le prédestinatianisme, qui fut vite étouffé.

RÉFLEXIONS.

L'hérésie pélagienne, comme l'arianisme, est d'inspiration rationaliste et païenne. Elle diminue l'élément surnaturel, et, pour arriver à la vertu, elle rejette comme inutiles les moyens nouveaux surnaturels. Point de péché originel, car il est trop mystérieux ; point de grâce, parce qu'elle semble opposée à la liberté de l'homme ; d'ailleurs la nature humaine se suffit à elle seule ; elle peut par ses propres forces résister au mal et atteindre la perfection morale.

Le pélagianisme finit au VI^e siècle. Il eut d'heureuses conséquences pour l'Eglise, entre autres de faire ressortir la primauté romaine, de révéler le caractère traditionnel des dogmes catholiques de la grâce, et de faire préciser le langage sur ces dogmes.

VRAIE DOCTRINE.

La vraie foi nous enseigne qu'il y a un péché originel, transmis par voie d'origine, mystérieux à la raison, mais conforme à sa logique, (1). La grâce, elle aussi, existe certainement comme influence de Dieu sur l'âme, influence surnaturelle, immédiate, transformant la volonté. Cette grâce, met dans l'âme quelque chose de surnaturel qui vient de Dieu. Non seulement elle est opérante, comme voudrait Pélagé, mais aussi opérante ou prévenante (2). L'homme est libre et la grâce, loin de nuire à sa liberté, la lui restitue pour le bien. La foi vient de la grâce, nécessaire à la foi, tant pour connaître la vérité.

(1) Voir Pâquet, *de Reparat.*, disp. I, qu. I, art. II.

(2) Voir Pâquet, *de Reparat.*, disp. III, qu. II, art. II.

surnaturell
le don de
que donne
et la prépa
certaineme
tres termes
de conduir
nel (2). I
cience ou p
pleinement
objet que l

NESTORIAN

Nestoriu
combattan
thodoxie, e
le lien qui
lien purem
en Jésus-C
du Christ, 1

Cette fa
d'Alexandr
Alexandrie
à Ephèse et

(1) Voir P.

(2) Voir P.
Hurter.

(3) Voir P.

(4) Voir M.
Henriot.

Dict en

(5) Réfut.
Pâquet

(6) Réfut.
Hurter.

surnaturelle que pour y adhérer (1). Le salut suppose le don de persévérance. La prédestination prépare ce que donne la grâce : la prédestination est la prescience et la préparation des bienfaits de Dieu par lesquels sont certainement sauvés ceux qui le sont ; elle est en d'autres termes, le dessein que Dieu a formé de toute éternité de conduire par sa grâce certains hommes au salut éternel (2). La prédestination ne dépend pas de la prescience ou prévision des mérites ; elle est absolument et pleinement gratuite (3). Au sens stricte elle n'a pour objet que les sauvés ; Tous sont appelés, *peu sont élus*.

NESTORIANISME (4).

Nestorius, monté sur le siège de Constantinople, en combattant l'hérésie, sortit lui-même en 428 de l'orthodoxie, et enseigna, au grand scandale des fidèles, que le lien qui unit en Jésus-Christ les deux natures est un lien purement moral, non personnel. Il y aurait donc en Jésus-Christ deux personnes (5), et Marie serait mère du Christ, mais non pas Mère de Dieu (6).

Cette fausse doctrine fut réfutée par saint Cyrille d'Alexandrie, condamnée par un concile tenu en 430 à Alexandrie et par le troisième concile oecuménique tenu à Ephèse en 431, qui définit la Maternité divine de Marie.

(1) Voir Pâquet, *de Reparat*, disp. VI, qu. III, art. V.

(2) Voir Pâquet, *de Deo*, disp. VI qu. II, art. I ; Hurter, thèse 95 et suiv.

(3) Voir Pâquet, *de Deo*, disp. VI, qu. II, art. III.

(4) Voir Marion, vol. I, parag 68 ; Henrion, vol. II, pages 354 et suiv ; *Dict encycl*, tom XVI, pages 78 et suiv

(5) Réfut, voir Hurter, vol. II, pag 311 ; Pâquet, *de Incarn*, disp II, qu I, art II

(6) Réfut, voir Pâquet, *de Incarn*, disp. VI, qu. IV, art III ; Hurter, thèse 154.

EUTYCHIANISME (1).

Eutychès, pour répondre à Nestorius, qui voulait en Jésus-Christ deux natures et deux personnes, prétendit qu'il n'y a dans le Sauveur qu'une seule personne et aussi une seule nature (2). Il soutint d'abord que le Verbe, en descendant du ciel, était revêtu d'un corps qui n'avait fait que passer par celui de la Vierge comme par un canal. Il se rétracta à un synode de Constantinople mais il ne voulut pas concéder que le corps de Jésus-Christ fût de même substance que le nôtre ; il n'attribuait au Fils de Dieu qu'un corps fantastique. Il fut condamné en 448 par le patriarche Flavien. Inconstant dans ses opinions, il semble parfois admettre en Jésus-Christ deux natures avant l'incarnation et supposer que l'âme de Jésus-Christ avait été unie à la divinité avant de s'incarner ; mais il refusa toujours d'y reconnaître deux natures après l'incarnation. Il prétendit que la nature humaine avait été comme absorbée par la divinité, de même qu'une goutte de miel, tombée dans la mer, ne périrait pas, mais serait engloutie.

Tel était l'enseignement d'Eutychès. Il s'éloignait donc lui aussi de l'orthodoxie. Le quatrième concile oecuménique fut immédiatement réuni à Chalcédoine ; l'erreur fut condamnée et corrigée.

Cette dernière hérésie était plus propre que la précédente à acquérir de la popularité ; car elle était née de la prétention de défendre la vraie foi contre une fausse philosophie. Quoiqu'un peu transformée, elle existe encore de nos jours en Mésopotamie, en Syrie, dans le Kurdistan, en Arménie, et surtout en Abyssinie. Elle compte environ six millions d'adeptes.

(1) Voir Marion, vol. I, parag 70 ;

Henrion, vol. II, page 424 ;

Dict encycl, tom VIII, p 176

(2) Réfut, voir Pâquet, *de Incarn.*, disp II, qu. I, art I ;

Hurter, thèse 145

Le nesto
en Perse et
de mille.

Ces deux
maine.

PETITES SI

Au IV^e si
celles des se
les mœurs,
anti-hiérarc.
l'égalité d'
prêtres. Le
pomorphism
pour le salut
le culte à la
qui voulaien
après la nai
l'état du ma

JOVINISME

En 388, J
Marie *in pa*
de vivre, il v
la viduité
entre la réco
nés ; enfin il
fiante baptis
pleine foi.
trois traités
De la viduité.

(1) Voir *dict*

(2) Réfut, v

Le nestorianisme a encore lui aussi quelques adeptes en Perse et en Turquie ; ils sont à peu près une centaine de mille.

Ces deux erreurs ont fait ressortir l'infailibilité romaine.

PETITES SECTES

Au IV^e siècle, il y eut encore de petites erreurs, comme celles des sectes *rigoristes*, qui, sous prétexte de réformer les mœurs, mutilèrent le christianisme. Les sectes *anti-hiérarchiques*, filles de l'arianisme, qui voulaient l'égalité d'ordre et de juridiction des évêques et des prêtres. Les sectes *quiétistes*, dogmatisant sur l'antropomorphisme, l'inutilité des sacrements et des œuvres pour le salut, l'inamissibilité de la justice, et restreignant le culte à la prière. Enfin on vit les sectes *sensualistes*, qui voulaient que Marie eût eu des enfants de Joseph après la naissance du Sauveur et qui prétendaient que l'état du mariage n'est pas du tout inférieur au célibat.

JOVINISME (1)

En 388, Jovinien, moine, combattit la virginité de Marie *in partu* (2), et pour justifier sa manière fort libre de vivre, il voulait l'égalité de mérite de la virginité, de la viduité et du mariage, ainsi que l'égalité entre la récompense des saints et la punition des damnés ; enfin il soutint l'inamissibilité de la grâce sanctifiante baptismale, quand le baptême a été reçu avec une pleine foi. Saint Augustin écrivit alors contre lui ses trois traités : *Du lien conjugal*, *De la sainte virginité*, et *De la viduité*.

(1) Voir *dict encycl*, tom XII, p 382

(2) Réfut, voir Pâquet, *de Incarn*, disp VI, qu II, art I

RÉFLEXIONS ET PROGRÈS DOCTRINAL.

Nous avons terminé l'étude résumée des hérésies et des schismes de l'âge romain. Voyons maintenant en quelques mots le développement doctrinal dû à ces erreurs. Je dis développement, non pas que la foi ait augmenté *objectivement*, mais en ce sens que des vérités contenues dans la révélation, qui, jusque-là, n'étaient crues qu'implicitement, sont devenues de foi explicite, grâce aux définitions de l'Eglise.

Les hérétiques avaient attaqué pendant les quatre premiers siècles les éléments de l'Incarnation.

L'Eglise, forcée de définir sa foi sur les points combattus, définit :

Contre l'unitarisme, la réalité et la divinité du Verbe en Jésus-Christ et sa personnalité distincte de celle du Père.

Contre les gnostiques et les ariens, elle déclara la divinité du Verbe et sa consubstantialité numérique avec le Père.

Contre les *docètes* (cette dénomination désigne ceux qui ont attaqué l'humanité de Jésus-Christ), fut soutenue et fixée la réalité du corps de Jésus-Christ.

Contre les apollinaristes, l'Eglise maintint la réalité d'une âme intellectuelle dans le Christ

D'où en Jésus-Christ deux volontés, divine et humaine, vraiment distinctes, mais non opposées l'une à l'autre : point qui demeure en controverse à cette époque, mais qu'on définira plus tard. Le théologien peut aussi déduire que, puisqu'il n'y a qu'une personne en Jésus-Christ, Dieu le Père et Marie ont un seul et même Fils. Enfin, il est encore certain que le Christ jouit de la liberté humaine, car il a pris une nature humaine véritable et complète.

Au Ve siècle, Nestorius et Eutychès avaient porté leurs coups sur l'union des éléments. Nestorius en niait l'intimité, Eutychès l'exagérait.

Au pro
l'union h
elle a opp
des deux

Les pé
conséque
tatique.

L'Eglis
manière g
commenc
giens, elle
les préde
Rédempti

L'Eglis
L'évêque
bilité, san
*hanc petra
prævalebu*

Au premier l'Eglise a répondu par la doctrine de l'union hypostatique ou unité personnelle ; au second elle a opposé la doctrine de la coexistence ou distinction des deux natures divine et humaine dans le Christ.

Les pélagiens eux, s'étaient portés contre la grâce, conséquence extrinsèque et médiate de l'union hypostatique.

L'Eglise déclara alors la nécessité de la grâce d'une manière générale, et surtout qu'elle était nécessaire pour commencer l'œuvre méritoire. Contre les semi-pélagiens, elle définit la gratuité de la grâce, et enfin contre les prédestinatisiens, elle proclama l'universalité de la Rédemption.

L'Eglise s'est montrée sage, divine et amie de la raison. L'évêque de Rome a révélé sa primauté et son infaillibilité, sans cependant la définir. *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

DEUXIÈME EPOQUE

HÉRÉSIES ET SCHISMES DU MOYEN AGE (476-1517)

Après l'âge romain s'ouvre le moyen âge, époque peut-être la plus consolante pour l'historien catholique. Elle s'étend de la chute de l'empire romain à la réforme protestante—(476-1517).

C'est un âge de vie, de foi, de progrès. Les caractères sont élevés, spontanés et vigoureux. L'histoire, jusque-là bornée à la vie de quelques peuples privilégiés, prend un caractère plus synchronique : elle embrasse l'ensemble des nations européennes, alors dans l'enfance, mais qui passeront à la maturité au cours de cette époque.

En effet, pendant la longue lutte de l'Eglise contre l'arianisme, le plus grand peut-être de tous les événements enregistrés par l'histoire profane avait eu lieu, je veux dire : la *migration des peuples*. Cet événement fut causé par l'établissement armé, graduel et successif des Germains dans l'empire romain, avec une poussée des nations de l'Asie intérieure. Les Barbares ont envahi l'Europe, écrasé l'empire romain, se sont établis dans tout l'Occident, ouvrant ainsi un champ immense à la civilisation, à la catholicité de l'Eglise de Jésus-Christ.

Le Germain était un sauvageon vigoureux, moral, spiritualiste, à l'âme profonde et loyale, par conséquent, tout prédisposé au christianisme. S'il aimait la liberté, il obéissait aux lois. De plus, un bon nombre de Germains, établis dans l'empire romain avant les invasions, étaient convertis au christianisme. Voilà ce qui favorisa la conversion de ces peuples à l'esprit simple et occulte.

Les Fra
496 ; les I
en 432 ; l
Anglo-Sax
par saint C
VIIe siècle
Saxons ave
face en 71

Cette E
prodigieus
jadis si flor
refluer de p
re de Pierre

A cause
étudier l'E
théâtres de
Christ, tou
romaine.

Nous étu
d'abord, pu

Quels fur
que dans l'I

DANS L'ÉGL

Nous renc
un bon non
mais elle tr
l'arianisme,
petit à petit
christianism
nestorianism
première for
ger de nom
modifiées da
faut que nou
velle.

Les Francs furent baptisés avec Clovis, leur roi, en 496 ; les Irlandais furent évangélisés par saint Patrice en 432 ; les Ecossais par saint Columba en 570 ; les Anglo-Saxons par saint Augustin en 596 ; les Allemands par saint Columban en 590 ; les Bavares par Rupert au VIII^e siècle ; les Belges par saint Wilbrod en 690 ; les Saxons avec Charlemagne, et les Frisons par saint Boniface en 718

Cette Eglise occidentale progressa avec une rapidité prodigieuse. C'est ainsi que l'on vit la vie chrétienne, jadis si florissante en Asie Mineure et dans tout l'Orient, refluer de plus en plus vers l'Occident, autour de la chaire de Pierre ; c'est là surtout que nous la retrouverons.

A cause de cet état de choses nouveau, nous devons étudier l'Eglise en Orient et en Occident, comme deux théâtres de la vie chrétienne dans l'Eglise de Jésus-Christ, toujours une, sainte, catholique, apostolique et romaine.

Nous étudierons donc séparément l'Eglise en Orient d'abord, puis en Occident.

Quels furent les hérésies et les schismes de cette époque dans l'Eglise grecque ou orientale ?

I

DANS L'ÉGLISE GRECQUE OU ORIENTALE.

Nous rencontrons au commencement de cette époque un bon nombre des hérésies de l'époque précédente ; mais elle traversent diverses phases. Les unes, tels l'arianisme, l'unitarisme et le montanisme, faiblissent petit à petit et ne nuisent plus au développement du christianisme ; les autres, comme le manichéisme, le nestorianisme, s'organisent et se développent dans leur première forme. Celles-ci peuvent grandir sans changer de nom ; celles-là changent de nom et sont même modifiées dans leur nature, tel l'eutychiannisme, qu'il faut que nous considérions encore sous une forme nouvelle.

MONOPHYSISME (1).

Condanné par le quatrième concile oecuménique, tenu en 451, l'eutychianisme pouvait difficilement se perpétuer sous sa forme primitive. Théodose, moine égyptien, le modifia et le sauva ainsi de la ruine. Il enseignait, qu'“en Jésus-Christ, la nature divine et la nature humaine demeuraient distinctes, et ne formaient néanmoins qu'une nature composée, comme l'âme et le corps dans l'homme, quoique distincts, ne forment qu'une seule nature composée (2).” C'était rejeter tout à la fois et la confusion des deux natures soutenues par Eutychès, et la dualité des deux natures définie par le concile de Chalcédoine. L'eutychianisme ainsi modifié prit le nom de *monophysisme*. Il se développa en Palestine, à Antioche et à Alexandrie. L'Eglise d'Orient était donc bien loin d'avoir l'union que depuis longtemps elle désirait. Voilà pourquoi on fit tous les efforts possibles pour faire cesser les divisions. L'empereur lui-même, Zénon, publia en 482 un édit (hénoticon), qui devait unir les intelligences. Mais cet édit, bien que non tout à fait hérétique, n'était pas non plus tout à fait orthodoxe, de sorte qu'il ne put réaliser l'union, qui n'existe que dans la vérité. L'édit, d'un côté, anathématisait Nestorius et Eutychès, de l'autre, ne reconnaissait que la profession de foi de Nicée complétée par le concile de Constantinople ; il disait anathème à quiconque, soit à Chalcédoine, soit dans tout autre concile, aurait pensé autrement.

Les uns acceptèrent l'édit, les autres le rejetèrent, et on eut alors trois partis au lieu de deux : les catholiques, fermement attachés au concile de Chalcédoine, dont l'édit parlait d'une manière équivoque ; les partisans de l'union ; enfin, les acéphales, monophysites ardents, opposés à l'union.

(1) Voir Marion, vol. I, parag. 95 ;

Dict. encycl., tom. IV, p. 198, tom. X, p. 459.

(2) Réfut., voir Pâquet, de *Incarn.*, disp. II, qu. I, art. I.

Et, m
la suite,
corruptio
Jésus-Cl
besoins :
ne croya
pouvaie
les *agnos*
taines cl
théopasc
enfin les

Toute
d'une ru
desse, le
gulaire, e
le nom de

Nous l
monophy
Arménie,
tatives d'
au concil
Plusieurs
jacobite-
nombre c
tes ces éq
font espé
vielles hé

(1) Réfu

(2) Réfu

(3) Réfu

(4) Réfu

Hurta

Et, même au sein du monophysisme, les sectes, dans la suite, se multiplièrent. Les principales furent : les *corrupticoles*, croyant avec les orthodoxes que le corps de Jésus-Christ avait été corruptible, ou sujet aux divers besoins naturels de réparation ; les *incorrupticoles*, qui, ne croyant pas à la réalité du corps de Jésus-Christ, ne pouvaient admettre que ce corps eût été corruptible (1) ; les *agnoetes*, prétendant que le Christ avait ignoré certaines choses, notamment le jour du jugement (2) ; les *théopaschites*, croyant que la Divinité a souffert (3) ; enfin les *trithéistes*, admettant trois natures en Dieu (4).

Toutes ces divisions menaçaient le monophysisme d'une ruine complète. Jacques Baradée, évêque d'Edesse, le sauva en 541, en le dotant d'une hiérarchie régulière, et ceux qui adoptèrent son organisation prirent le nom de *Jacobites*. Ce nom leur est resté.

Nous l'avons déjà vu, il y a encore, de nos jours, des monophysites en Mésopotamie, en Syrie, en Turquie, en Arménie, en Egypte et surtout en Abyssinie. Des tentatives d'union avec l'Eglise ont été faites, en particulier au concile de Florence. Elles ont eu un bon résultat. Plusieurs églises se sont réunies à Rome : il y a une église jacobite-unie, arménienne-unie, copte-unie, et un bon nombre d'Abyssins sont aussi sortis de l'hérésie. Toutes ces églises d'Orient progressent de jour en jour et font espérer la disparition plus ou moins prochaine des vieilles hérésies monophysite et Nestorienne.

(1) Réfut., voir Pâquet, *de Incarn.*, disp. III, qu. VIII, art. IV.

(2) Réfut., voir Pâquet, *de Incarn.*, disp. III, qu. IV, art. II.

(3) Réfut., voir Pâquet, *de Deo.*, disp. II, qu. IV, art. I.

(4) Réfut., voir Pâquet, *de Deo trino*, Prooemium ;

Hurter, thèse 105.

MONOTHÉLISME (1).

Encore en Orient, nous voyons une nouvelle erreur naître du monophysisme. Nous l'avons vu, tous cherchaient à faire l'union. Justinien s'en était mêlé lui aussi, et avait cru l'obtenir par la condamnation des *Trois-chapitres*. Mais il n'avait réussi qu'à créer de nouvelles divisions.

Théodore, évêque de Pharan, au Sinaï, séduit par le mirage de l'union, imagina au VII^e siècle un nouveau moyen de la procurer. C'était de confesser deux natures en Jésus-Christ, mais une seule volonté ou énergie (2). Il soutenait que les deux natures subsistaient encore après l'union et que l'humanité en Jésus-Christ n'était point confondue avec la divinité ; mais que la volonté humaine était si parfaitement assujettie et gouvernée par la volonté divine qu'il ne lui restait plus d'activité, ni d'action propre ; il n'y avait donc en Jésus-Christ qu'une seule volonté et une seule opération. Entendait-il nier en Jésus-Christ la faculté humaine de vouloir, ou seulement l'exercice de cette faculté ? on l'ignore. Telle quelle, cette doctrine était encore inacceptable, comme mutilant la nature humaine en Jésus-Christ et rendant impossible à sa manière la Rédemption chrétienne.

L'erreur prit le nom de *monothélisme*, et eut un succès apparent, grâce à l'empereur Héraclius, qui entra dans ces vues. Saint-Sophrone dénonça la nouvelle doctrine et la condamna lui-même. Le pape, Honorius, trompé par les partisans de l'erreur, ne la condamna pas. Il exposa la vraie foi et recommanda le silence sur la question d'une ou de deux opérations dans le Christ (Il n'erra pas, puisqu'il exposa la vérité ; mais son silence encourageait les hérétiques. D'ailleurs, eût-il erré,

(1) Voit Marion, vol. 1er, parag. 97 ;
Bergier, *dict. de la théol.*, vol. V, p. 598 et suiv. ;
Dict. encycl., tom. XV, p. 249 et suiv.

(2) Réfut., voir Pâquet, de *Incarn.*, disp. IV, qu. III, art. I ;
Hurter, thèse 146.

cette fau
romaine,
pes, Sévé
l'hérésie
damna au
en 680, d
opération
œcuméni
damna at
norius fa
L'hérés
elle ne pu

MAHOMÉT

C'est ve
est une rel
(Mais je n
un peu er
au plus n
longue).

L'orguei
grès du ch
appropriée
A quarant
apporté du
et lui avait
dit donc pr
don aux dé
amis furen
gion au pe
religion noi

(1) Voir M
Bergier
Dict. en

cette faute ne porterait pas préjudice à l'infaillibilité romaine, puisqu'il ne parlait pas *ex cathedra*). Les papes, Sévérin en 640, et Jean IV en 642, condamnèrent l'hérésie monothélite. Saint Martin, en 649, la condamna aussi en concile romain, et le concile romain, tenu en 680, définit le dogme des deux volontés et des deux opérations dans le Christ. Suivit le sixième concile œcuménique, tenu en 680 à Constantinople, qui condamna absolument le monothélite et jugea le pape Honorius fauteur d'hérésie, en ce sens qu'il la favorisa.

L'hérésie venait d'être frappée mortellement ; aussi elle ne put se relever.

MAHOMÉTISME (1).

C'est vers ce temps-là que parut le mahométisme, qui est une religion plutôt qu'une hérésie ou qu'un schisme. (Mais je ne crois pas contraire à mon sujet de l'étudier un peu en passant ; d'ailleurs le lecteur pourra tout au plus m'accuser d'avoir fait une digression un peu longue).

L'orgueilleux Mahomet, voyant les merveilleux progrès du christianisme, voulut, en 622, faire une religion appropriée à l'Arabie, avec l'unité de Dieu pour base. A quarante ans, il prétendit que l'ange Gabriel lui avait apporté du ciel les divers articles de la réforme projetée et lui avait enjoint au nom de Dieu de la prêcher. Il se dit donc prophète et appela sa révélation *Islam* ou abandon aux décrets immuables de Dieu. Ses parents et ses amis furent les premiers convertis, et il imposa sa religion au peuple par la force armée. La doctrine de la religion nouvelle était contenue dans le *Coran*.

(1) Voir Marion, *appendice*, 1er vol. ;
Bergier, vol. 5, p. 102 et suiv. ;
Dict. encycl., tom. XIV, p. 116 et suiv.

(1) Mahomet rejetait et le polythéisme païen et la Trinité chrétienne. "Son Dieu, strictement un et créateur de toutes choses, a parlé aux hommes par les prophètes Adam, Noé, Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, Moïse, David et Jésus. Ce dernier eut une conception et une naissance toute surnaturelles, fit beaucoup de miracles pendant sa vie, et remonta au ciel sans avoir été crucifié, un autre, que l'on prit pour lui, à cause de la ressemblance des traits, ayant été crucifié à sa place (2). Mahomet, plus grand que Jésus, qui était lui-même le plus grand des envoyés de Dieu, clôt la série des prophètes ; il est à la fois le Messie attendu des juifs et le Paraclet promis par Jésus. Il faut croire à sa mission et à la divinité de l'alcoran. Après lui la révélation est terminée ; défense à tout jamais d'y rien ajouter, d'en rien retrancher. Il y a des anges bons, il y en a de mauvais. L'âme humaine, parcelle de la Divinité, est soumise à la fatalité (3), prédestinée à tout ce qui lui arrive, bien ou mal, vie et mort, salut et damnation. Un ciel à la fois spirituel et voluptueux, où l'on sera heureux de voir Dieu face à face, et où des femmes d'une ravissante beauté serviront, sans jamais devenir mères, aux plaisirs des élus ; où des parfums exquis, des festins somptueux, et autres choses semblables, feront à tout jamais les délices des sens (*sensualisme*) (4). Ce séjour est le partage exclusif de tous ceux qui auront cru à l'islam, sans distinction ; (le prophète, après quelque temps d'hésitation en exclut les juifs et les chrétiens). Une sorte de Purgatoire, où les mauvais musulmans demeureront, avant d'entrer au ciel, jusqu'au jour du jugement général.

(1) Voir Reland, *confession de foi des mahométants*.

(2) Réfut., Pâquet, *de Incarn.*, disp. IX, qu. I, art. I et II ; Hurter, thèse 167.

(3) Réfutation du fatalisme, voir Pâquet, *de Deo*, disp. VI, qu. II, art. I.

(4) Réfut., voir Pâquet, *de Sacram.* secunda pars, disp. X, qu. III art. I ;

Hurtervol. III, thèse 505 et suiv.

L'enfer ét
dans la fo
susciteron
fin des ter
connaît ni
sacrement
En résumé
est son pro

Quant à
mettait le
prescrivait
ne du ram
au moins
viande de
diction des
de recevoir
comme l'ar
fication de
Dieu, la p
croit que l
charité la p
servation n
nage à la M
quelle a tr
les crimes.
ce des maît
la vengeance
gion. L'id
musulman
du Coran.

Mahome
Il se faisait
discours qu
ligion pour
se philosop
au panthéist
le rêve d'un

L'enfer éternel pour tous ceux qui ne seront pas morts dans la foi musulmane. Tous, élus et réprouvés, ressusciteront avec leur propre corps et seront réunis à la fin des temps pour le jugement général. Le coran ne connaît ni Incarnation, ni Rédemption, ni grâce, ni sacrements, ni sacrifice, ni sacerdoce proprement dit. En résumé, il n'y a d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète." Voilà pour la doctrine.

Quant à la morale, Mahomet excluait la charité, permettait le divorce, défendait aux femmes le célibat. Il prescrivait la prière cinq fois par jour ; l'aumône, le jeûne du ramadan (de 29 jours), le pèlerinage à la Mecque, au moins une fois dans la vie. Abstinence de vin, de viande de porc, de viande de tout animal étouffé ; interdiction des images ; sanctification du vendredi ; conseil de recevoir la circoncision. Quant aux vertus intérieures, comme l'amour de Dieu et du prochain, la piété, la mortification des sens, l'humilité, la reconnaissance envers Dieu, la pénitence, il n'en parle pas. Un musulman croit que le cœur le plus pur, la foi la plus sincère, la charité la plus brûlante, ne peut plaire à Dieu sans l'observation minutieuse du cérémonial, mais que le pèlerinage à la Mecque ou l'action de boire de l'eau dans laquelle a trempé la vieille robe du prophète efface tous les crimes. Mahomet permet la polygamie, le commerce des maîtres avec leurs esclaves, le divorce ; il permet la vengeance, l'apostasie forcée, le parjure en fait de religion. L'idolâtrie est le seul crime qui puisse exclure un musulman du paradis. Tel est l'ensemble des doctrines du Coran.

Mahomet, ignorant, n'a pas redigé le coran lui-même. Il se faisait instruire par des savants et faisait ensuite des discours qu'il prétendait révélés. Il a inventé cette religion pour excuser sa conduite. C'est une religion fautive philosophiquement et théologiquement, conduisant au panthéisme et au fatalisme, contraire au droit naturel, le rêve d'un sensualisme abject. Elle se donne comme

aiën et la
in et créa-
ur les pro-
c, Jacob,
onception
ucoup de
ans avoir
tuse de la
place (2).
ne le plus
ophètes ;
Paraclet
à la divi-
erminée ;
retran-
nauvais.
nise à la
bien ou
à la fois
oir Dieu
beauté
sirs des
eux, et
délices
partage
ns dis-
itation
e Pur-
avant
néral.

I ;
VI, qu.
qu. III

la continuation et la restauration de celle de Jésus-Christ, dont les disciples auraient altéré l'enseignement. Mahomet fut donc un halluciné et un imposteur.

Sa religion est attrayante par sa morale ; elle s'est implantée par la force. En 632, quand mourut Mahomet, l'Arabie était mahométane. De 633 à 651, l'islamisme pénétra en Syrie, en Palestine, en Egypte et en Perse. En 707, il envahissait la côte septentrionale de l'Afrique et, en 711, l'Espagne. La marche du mahométisme fut arrêtée par la victoire de Charles Martel, près de Tours en 732. Plus tard, les mahométants inquiétèrent encore la Méditerranée, la Sicile et la côte Italienne.

ICONOCLASTIE (1).

Revenons maintenant au sein de l'Eglise de Jésus-Christ.

Aux trois premiers siècles, le culte des images avait tenu peu de place dans la vie chrétienne ; ce culte eut été dangereux à cause de l'attachement des premiers chrétiens à l'ancienne loi, qui interdisait ces sortes de représentations, et à cause du péril pour les païens convertis d'en faire un culte idolâtrique. Au IV^e siècle ces raisons n'existaient plus ; aussi le culte des saintes images se répandit-il dans toutes les parties du monde, chez les Orientaux et chez les Occidentaux. Les orientaux leur rendaient un culte relatif ; les occidentaux les considéraient sur tout comme moyens d'instruction, et on ne vit pas se produire à ce sujet de contestation sérieuse avant le VIII^e siècle.

1) Voir Rohr. t. V, l. 51, p. 669 et suiv. ;
Marion, vol. I, parag. 98 ;
Dict. encycl., t. V, p. 286 ; t. XI, p. 252 et suiv.

En 723, les im
des juifs, l
exemple :
peupleses
Devenu pi
pire que le
le culte pr
Damascèn
nople. Les
l'empereur
clastes y fi
culte des i
pre à édifie
voulut pas
poux défen
saisir le pa
fit naufrage
après en 74
Son fils C
encore plus
teur que so
aussi le cult
liques (1).
VII^e concile
nouvela l'an
Mais en C
du concile.
risé pour les
donc un lég
fit un ouvra
alors que l'
bles furent a
Il se fit da
sur la questi

(1) Voir Pâc
Hurter, t

En 723, le calife, Yésid II, opéra la destruction de toutes les images chrétiennes de son empire. Par crainte des juifs, Léon l'Isaurien, empereur d'Orient, suivit cet exemple : il fit paraître un premier édit en 726 ; mais le peuple se souleva et il fut obligé de le révoquer ou à peu près. Devenu plus fort, il fit paraître un second édit encore pire que le premier. Le peuple fit encore opposition, et le culte proscrit fut défendu avec force par saint Jean Damascène et saint Germain, patriarche de Constantinople. Les papes Grégoire II et Grégoire III blâmèrent l'empereur. Un concile fut tenu à Rome et les iconoclastes y furent anathématisés. Il y fut reconnu que le culte des images saintes est un culte apostolique et propre à édifier les fidèles. Cependant, Léon l'Isaurien ne voulut pas se soumettre. Irrité, il fit exiler les principaux défenseurs de l'orthodoxie et essaya même de faire saisir le pape. Il envoya une flotte à cette fin, mais elle fit naufrage dans l'Adriatique. L'empereur mourut peu après en 741.

Son fils Constantin Copronyme lui succéda. Il était encore plus fougueux iconoclaste et plus cruel persécuteur que son père. Avec le culte des images, il rejetait aussi le culte de la Sainte Vierge, des saints et des reliques (1). Etienne III, pape, l'anathématisa, et au VIIe concile oecuménique, tenu à Nicée en 787, on renouvela l'anathème et on fixa la vraie doctrine.

Mais en Occident on fut mal informé sur les décisions du concile. La rumeur courut que le concile avait autorisé pour les saintes images le culte de latrie ; il y eut donc un léger soulèvement. A cette occasion, Alcuin fit un ouvrage célèbre, qu'il dédia au pape ; on s'aperçut alors que l'Occident avait été mal renseigné, et les troubles furent apaisés.

Il se fit dans tout le monde chrétien un grand silence sur la question du culte à rendre aux images. Mais on

(1) Voir Pâquet, *de Incarn.*, disp. V, qu. IV, art. II et III ; Hurter, thèse 276.

815, Léon l'Arménien se déclara à son tour contre les images. Saint Nicéphore le combattit par ses écrits et le pape, Pascal 1er, l'anathématisa. Michel le Bègue, (820 à 829), fut plus modéré que ses prédécesseurs

Enfin en 842, Saint-Méthode anathématisa de nouveau les iconoclastes dans un concile tenu à Constantinople. Cette fois, l'ère de la persécution pour culte rendu aux images était close ; close aussi l'ère des grandes et retentissantes hérésies en Orient. Désormais les erreurs doctrinales se rattacheront au schisme comme prétexte ou comme conséquence.

RÉFLEXIONS.

L'iconoclastie procédait de l'absence de la foi, de la prépondérance croissante de l'islamisme, radicalement hostile aux représentations plastiques, d'un prétendu désir des empereurs byzantins d'enlever les obstacles à la conversion des mahométans et des juifs, surtout d'un dernier effort de cette tendance venue d'Arius qui, méconnaissant l'union de la Divinité et de l'humanité dans le Christ, altérait par là même le rapport de l'idéal et de l'image terrestre. L'orthodoxie fut défendue par les religieux, le peuple et le clergé séculier. Cependant il y eut des fautes chez les évêques. Beaucoup d'entre eux dans cette controverse, se sont prononcés pour ou contre les images, selon que l'empereur régnant était orthodoxe ou non. C'était là un effet du servilisme des évêques orientaux, en même temps que du despotisme et de l'absolutisme des empereurs. C'est aussi que le culte des images n'est pas essentiel et qu'il est difficile de concevoir sa vraie nature. En effet, entre l'iconoclastie et l'iconolâtrie, il y a place pour des sentiments divers. Plusieurs conciles ont été nécessaires pour bien fixer le caractère de ce culte. Enfin on a établi ce qui suit :

VRAIE DOC

Le culte vénère une tée ; de plus personne et

Le culte ment conse culte de l'in que chose, chose sacrée rendre honn latrie ; En on lui doit u être rapport de la Croix si cette croi quelque ma instruments de latrie rel touché aux aussi un cul mais ce cult le culte des eux-mêmes, n'est pas un lé *dulie*. L culte rendu terme entre *lie*. Telle e

(1) Voir Pâ suiv.

VRAIE DOCTRINE. (1).

Le culte des images est basé sur ce fait que, quiconque vénère une image vénère la personne qui y est représentée ; de plus on est porté à se rappeler la sainteté de cette personne et à l'imiter ensuite.

Le culte des images est permis ; bien plus, il est fortement conseillé, et, en particulier, il faut s'appliquer au culte de l'image du Christ. L'image du Christ, en tant que chose, n'est digne de nulle vénération ; mais, comme chose sacrée, on lui doit un culte, au moins on peut lui rendre honneur, culte cependant moindre que le culte de latrie ; Enfin, en tant que l'image représente le Christ, on lui doit un culte de latrie relative, c'est à-dire qui doit être rapporté à l'idéal. De même, le culte dû à l'effigie de la Croix de Jésus-Christ est un culte de latrie relative, si cette croix est considérée en tant qu'elle *représente*, de quelque matière qu'elle soit faite. Quant aux autres instruments de la Passion, nous ne leur rendons un culte de latrie relative que si ils sont de la matière même qui a touché aux membres du Christ. Nous leur rendons aussi un culte, en les considérant comme choses sacrées, mais ce culte doit être inférieur au culte de latrie. Enfin le culte des images des saints, des reliques, des saints eux-mêmes, est permis, pieux et efficace, mais ce culte n'est pas un culte de latrie, c'est un culte inférieur appelé *dulie*. La Vierge mérite un culte plus grand que le culte rendu aux saints ordinaires, c'est comme un moyen terme entre la *dulie* et la *latrie*, que l'on appelle *hyperdulie*. Telle est la doctrine catholique à ce sujet.

(1) Voir Pâquet, de *Incarn.*, disp. V, qu. III, art. III, IV, V et suiv.

SCHISME D'ORIENT (1).

L'Eglise d'Orient venait à peine de triompher des iconoclastes qu'elle fut déchirée par le schisme. Depuis longtemps il était à l'état de tendance. Une certaine séparation existait entre orientaux et occidentaux. Si les Occidentaux vénéraient et étudiaient les orientaux, il n'en était pas de même pour ceux-ci, qui semblaient ignorer que l'Occident était chrétien. Le schisme fit sa première apparition avec Acace en 485, éclata sous Photius en 863 et se consumma sous Michel Cérulaire en 1052. De là il passa chez les Russes.

De 485 à 860 le schisme fut intermittent. Acace, patriarche de Constantinople, tenta d'abord d'empiéter sur les droits universellement reconnus des autres patriarches. Il n'était pas content des avantages faits à son siège par les conciles de Constantinople et de Chalcédoine. Sa seconde faute fut de défendre, contre les catholiques et le Saint-Siège, l'hénotique de Zénon, édit, nous l'avons vu, qui n'était pas tout à fait orthodoxe, anathématisant Nestorius et Eutychès, mais n'admettant pas la doctrine du concile de Chalcédoine, comme intacte. Le pape saint Simplicie l'avertit, et saint Félix en vint à l'excommunication. Mais Acace s'obstina et mourut schismatique. Euphémios et Macedonius, successeurs d'Acace, furent meilleurs que lui, mais ils ne travaillèrent pas pour l'union. En 519, afin de satisfaire le peuple qui soupirait, criait à l'union, Justin, empereur, et le patriarche Jean firent des ouvertures au Saint-Siège. Le pape envoya des légats avec un formulaire à souscrire. Ce formulaire affirmait la nécessité de la communion avec le Saint-Siège, et l'infailibilité de ce même Siège (2) Il fut souscrit sans difficulté par les évêques orientaux

(1) Voir Rohr., t. IV, l. 57, p. 313 et suiv ;

Dict. encycl., t. V, p. 296 ;

Marion, vol. 1er, parag. 99.

(2) Preuves—voir *théol. ex prof. Clar., de vera eccl.*, de const. cap. II, art. I.

et reçu dans
sera, pendant
qu'au VIII
mulaire usi
nes et nouv
Constantin
d'Acace ; m

Un siècle
près le sixiè
tuer leurs t
réunirent et
compléter le
vaient rien
fut appelé q
furent érigés
Siège. Le p
déclara la n
approbation
ment les ca
mœurs et au

La longue
moment la n
Mais dès qu
séparatistes r

Saint Ignac
de Constanti
avoir refusé l
oncle du jeun
exilé et Photi
sans informer
le pape ou du
de son élévati
gats, qui fur
forcer Ignace
à Constantin
pape. Cet ap
nemis de l'év

et reçu dans la suite par divers conciles d'Occident. Il sera, pendant trois cent cinquante ans, c'est-à dire jusqu'au VIII^e concile œcuménique inclusivement, le formulaire usité pour la condamnation des hérésies anciennes et nouvelles. En 588, Jean le Jeuneur, patriarche de Constantinople, renouvela les prétentions schismatiques d'Acace ; mais sa révolte eut peu de retentissement.

Un siècle plus tard, vers 695, douze ans seulement après le sixième concile général, les Grecs parurent accentuer leurs tendances schismatiques. Leurs évêques se réunirent en concile à Constantinople dans le but de compléter les Ve et VI^e conciles œcuméniques, qui n'avaient rien traité en matière de discipline. Ce concile fut appelé *quinisexe* ou *in trullo*. Cent deux canons y furent érigés, dans un esprit d'hostilité envers le Saint-Siège. Le pape, Sergius, loin de signer ces décrets, en déclara la nullité. Dans la suite, Jean VIII donna son approbation, mais une approbation exceptant formellement les canons contraires à la vraie foi, aux bonnes mœurs et aux décrets du Saint-Siège.

La longue lutte contre les iconoclastes arrêta pour un moment la marche de l'Eglise grecque vers le schisme. Mais dès que le culte des images fut rétabli, les idées séparatistes reprirent faveur ; voici à quelle occasion.

Saint Ignace, successeur de Saint Méthode sur le siège de Constantinople, s'était attiré la haine de la cour pour avoir refusé la communion à Bardas, incestueux notoire oncle du jeune empereur, Michel l'Ivrogne. Ignace fut exilé et Photius fut nommé pour lui succéder. Photius, sans informer le pape, accepta la nomination, et trompa le pape ou du moins voulut le tromper sur les causes de sa nomination. Mais le pape, défiant, envoya des légats, qui furent aussi trompés. Photius voulut alors forcer Ignace à abdiquer ; à cette fin, il réunit un concile à Constantinople. Ignace lui résista et en appela au pape. Cet appel irrita tellement Photius et tous les ennemis de l'évêque légitime qu'ils le forcèrent à s'exiler.

npher des
Depuis
e certaine
occiden-
tudiaient
r ceux-ci,
chrétien.
e en 485,
s Michel
es.

Acace,
empiéter
es patri-
its à son
Chalcé-
e les ca-
n, édit,
hodoxe,
admet-
comme
t Félix
tina et
is, suc-
ne tra-
aire le
ereur,
Siège.
crire.
union
ge (2)
ntaux

const.

Le pape, ayant appris la chose, condamna Photius et rétablit Ignace ; mais Photius, fort de l'autorité impériale, resta sur son siège. Un incident vint alors lui fournir prétexte à de nouvelles entreprises schismatiques.

Les Bulgares, établis dans l'ancienne Illyrie, dépendaient du patriarcat de Rome, mais avaient été gagnés à la foi chrétienne par des missionnaires grecs. Leur roi, s'étant converti, demanda au pape de nouveaux évangélisateurs. Le pape y envoya donc d'autres apôtres, qui furent bien reçus, et les anciens d'origine grecque furent renvoyés. Naturellement Photius ne fut pas content. Il entreprit même de déposer le pape Nicolas, et voulut s'élever lui-même au-dessus de l'Eglise entière. Sa sentence contre le pape n'ayant trouvé que vingt et une signatures, il en ajouta frauduleusement un millier d'autres et l'envoya à l'empereur Louis II avec prière pressante d'expulser le Souverain Pontife. Les choses en étaient là, quand une révolution du palais vint tout changer.

Basile le Macédonien, associé à l'empire, rétablit Ignace. Adrien II anathématisa Photius en son concile de Rome tenu en 869, et autorisa un concile à Constantinople ; ce fut le VIIIe concile œcuménique, le IVe de Constantinople. On y reconnut la valeur des sept précédents et on y anathématisa Photius.

Pendant Ignace mourut ; alors Photius réussit à se faire rétablir par l'empereur Basile et à se faire approuver par le pape Jean VIII, sous condition ; mais il continua de créer des difficultés jusqu'à sa mort.

Après Photius, le schisme, sans éclater, demeura pendant plus d'un siècle à l'état latent.

Vint enfin le patriarche Michel-Cérulaire, (1043 à 1058). C'était un autre Photius. Le pape, saint Léon IX, le condamna. Michel s'irrita violemment et travailla dès lors avec une ardeur croissante à la consommation du schisme. Il mourut disgracié.

Il est schisme. sans nier la nécessité plus recouverte par l'élargira e

Peu à l de Jérusalem. I Siège que tique mu sans cesse patriarche pour ces de Rome.

A l'heure dix ou do triarche d particulière la guerre l'église R occasion

SCHISME

Les Russ saint Ignace presque t par des p était nomr

Cette d leur perte. de Rome. déjà plus vrit le XV

Après le qu'il ne leur unis à

Il est regardé comme le véritable consommateur du schisme. Après lui, les patriarches de Constantinople, sans nier d'ordinaire avec éclat la primauté romaine et la nécessité de la communion avec Rome, ne se feront plus reconnaître par le Saint Siège. La prise de leur ville par les croisés, en 1204, en exaspérant les Grecs, élargira encore la séparation.

Peu à peu les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem suivirent l'exemple de celui de Constantinople. Depuis longtemps ils n'étaient unis au Saint-Siège que par des liens bien affaiblis ; d'une part la politique musulmane, favorable à la rupture, les poussant sans cesse, d'autre part, l'influence des empereurs et des patriarches de Byzance se faisant sentir de plus en plus, pour ces diverses raisons, l'Orient tout entier se sépara de Rome.

A l'heure actuelle, le schisme grec est représenté par dix ou douze églises indépendantes, sur lesquelles le patriarche de Constantinople n'a, en dehors de son église particulière, qu'une primauté d'honneur. De nos jours la *guerre Bulgare Turque* et la restauration faite dans l'église Romaine par sa sainteté Pie X semblent devoir occasionner le rapprochement des Grecs vers Rome.

SCHISME RUSSE.

Les Russes reçurent leurs premiers missionnaires de saint Ignace et de Photius. En 988, ils se convertirent presque tous ainsi que leur roi Vladimir, baptisés par des prêtres grecs. Leur métropolitain de Kiew était nommé et sacré par le patriarche de Constantinople.

Cette dépendance étroite vis-à-vis des Grecs causa leur perte. Ils s'habituaient petit à petit à se passer de Rome. Les métropolitains de Kiew ne se faisaient déjà plus reconnaître par le pape. Enfin, quand s'ouvrit le XV^e siècle, le schisme était consommé.

Après leur rupture avec Rome, les Russes comprirent qu'il ne leur était ni nécessaire ni même utile de demeurer unis à Constantinople. Ils formèrent donc en 1589

une église nationale indépendante, régie par un patriarche résidant à Moscou, puis, à partir de Pierre Ier le Grand, en 1721, par un synode, dont le tzar a toujours été depuis le chef incontesté et tout puissant.

Encore de nos jours, le schisme russe, religion d'état, demeure fidèle à la constitution de Pierre le Grand. La moitié des sujets de l'empire y adhèrent ; l'autre moitié se divise comme suit : quinze à vingt millions de schismatiques nés de l'opposition à une réforme liturgique du XVIIe siècle ; six à huit millions d'Arméniens ou monophysites protestants ; une dizaine de millions de mahométans ; cinq millions de juifs et une dizaine de millions de catholiques.

L'Etat protège l'église officielle et s'efforce de la rendre prospère ; il use de tous les moyens, à l'exception de la contrainte physique directe.

L'Eglise russe est minée par l'incrédulité de la haute classe, par les sectes et le nihilisme. Elle est donc en décadence et est vouée à une complète stérilité.

RÉFLEXIONS.

La consommation du schisme d'Orient est due à trois causes principales. La première de ces causes est la *politique impériale* : Les empereurs, cherchant toujours à exercer l'autorité jusque dans l'ordre spirituel, avaient tout intérêt à ce que Constantinople devînt église mère. Ils cherchaient donc la séparation d'avec Rome, étant sûrs qu'ils viendraient facilement à bout des patriarches, leurs créatures. La seconde cause est *l'ambition des patriarches de Constantinople* : Les évêques étaient, dirais-je, esclaves des empereurs. Presque tous leur devaient l'élévation, et Rome était loin pour surveiller les choses. Enfin la troisième cause est dans la *rivalité sans cesse croissante entre l'Orient et l'Occident* : Les orientaux regardaient les occidentaux comme peu civilisés, et les occidentaux craignaient les orientaux à cause de leur esprit.

subtil et
gues, de
sommé e

Depui
sante, n'
Cyrille, c
goire et c
meau sép

Les ca
les schism
ecclésiast
jour'hui
plus prob

Ajouto
dent le
conciles.

Nous q
toire, en
après le s
ruines ; l'
Ces peupl
la barbari
des nation

Quel so
qu'un jou
réveillent
de Pierre
mes sous l
l'éternelle
convertir
sont là nos

DANS L'ÉGI
Continu
avons comm

subtil et raisonneur. Il y avait aussi diversité de langues, de rites, de coutumes. Le schisme fut donc consommé et par la faute des Grecs.

Depuis la séparation, l'Eglise grecque, jadis si florissante, n'a rien produit. Elle fut pourtant la mère des Cyrille, des Origène, des Athanase, des Basile, des Grégoire et des Chrysostôme. Elle a eu le sort de tout rameau séparé du tronc : elle est stérile.

Les canonistes discutent sur la question de savoir si les schismatiques gréco-russes ont conservé la juridiction ecclésiastique. L'opinion de ceux qui nient semble aujourd'hui plus probable. Les schismatiques n'ont donc, plus probablement, que le pouvoir d'ordre.

Ajoutons que le schisme, bien que ses adeptes prétendent le contraire, ne nuit pas à l'œcumenicité des conciles.

Nous quittons l'Orient pour n'y plus revenir. L'histoire, en effet, nous dit bien peu de chose de l'Orient, après le schisme. L'histoire de l'Eglise n'y voit que des ruines ; l'histoire profane y chercherait en vain la vie. Ces peuples agonisent, meurent peu à peu, retournent à la barbarie ; ils n'ont plus d'influence sur les destinées des nations.

Quel sombre tableau que celui-là ! Ah ! souhaitons qu'un jour il s'illumine ; que ces peuples misérables se réveillent de leur assoupissement au son de la trompette de Pierre qui, depuis deux mille ans, appelle tous les hommes sous la houlette du Bon Pasteur, sous l'étendard de l'éternelle vérité, le Verbe de Dieu. Puisse l'Orient se convertir et recouvrer son ancienne splendeur !! Ce sont là nos adieux au vieil Orient.

II

DANS L'ÉGLISE LATINE OU OCCIDENTALE.

Continuons maintenant en Occident l'étude que nous avons commencée.

L'Occident est chrétien. Nous avons vu, dans l'introduction à l'étude des hérésies et des schismes de cette époque, comment il s'est christianisé avec l'invasion des barbares et leur conversion. C'était la jeune Eglise latine, toute fraîche, toute belle, toute pure, toute florissante. Jusqu'au XI^e siècle, elle conserva sa candeur native ; mais, de cette date, elle aussi vit naître dans son sein des hérésies et des schismes, qui, jusqu'à nos jours, tendront à ternir sa gloire antique.

AUGURES DU PROTESTANTISME (1).

Vers le milieu du XI^e siècle, Bérenger, chanoine de Tours et archidiacre d'Angers, homme d'instruction médiocre, mais hardi et prêt à se prononcer sur tout, enseigna quelques erreurs, surtout sur l'Eucharistie. On ignore s'il niait la présence réelle (2), comme on le croit d'ordinaire, ou s'il remplaçait seulement la transsubstantiation par l'impanation, c'est-à-dire par l'union personnelle de Jésus-Christ avec le pain et le vin, après la consécration, union semblable à celle du Verbe avec la nature humaine. Quoi qu'il en soit, l'Eglise y trouva l'occasion d'affirmer hautement la croyance catholique. Bérenger fut condamné par les conciles de Rome, de Verceil, de Paris, de Tours, etc. C'était l'expression publique de la foi universelle à la présence réelle et au merveilleux changement dit depuis transsubstantiation.

Dans les commencements du XII^e siècle, Pierre de Buys, prêtre interdit, sema le trouble et la division dans

- (1) Voir Marion, II^e vol., parag. 186 ; *Dict. encycl.*, t. III, pages 6 et suiv.
- (2) Preuves de la présence réelle, voir Pâquet, *de Sacram.*, 1^a pars, disp. V, qu. II, art. I ; Hurter, thèse 213 ; S. Ths., *Somme théol.*, 3^e partie, qu. 76, art. I.

le Langue
petits enf
images et
morts (3)
l'usage de
puissant :

Vers le
Jésus-Chr
églises, les

Au mil
disait Fils
morts. I

Tous les
comme on

AUGURES

Le ratic
Amaury d
d'une forc
chose. Il
croire mer
niversité d
cette doctri

Le disci
"tout être
matière pr
Saint-Espr

- (1) Réfut. Pâquet
- (2) Réfut. art. I.
- (3) Réfut. art. I ; S. Ths.
- (4) Voir d

le Languedoc et la Provence. Il rejetait le baptême des petits enfants (1), la messe, l'Eucharistie (2), le culte des images et de la croix, les prières et les offrandes pour les morts (3), le célibat ecclésiastique et religieux, enfin l'usage de construire des églises. Saint Bernard fut le puissant adversaire des *pétrebusiens* (4).

Vers le même temps, Tanchelme se disait l'égal de Jésus-Christ, et déclama dans les Pays-Bas contre les églises, les prêtres et les sacrements.

Au milieu du XIIe siècle, Eon de l'étoile, Breton, se disait Fils de Dieu et juge souverain des vivants et des morts. Il eut peu de succès.

Tous les hérétiques dont nous venons de parler étaient, comme on le voit, des précurseurs du protestantisme.

AUGURES DU RATIONALISME.

Le rationalisme eut aussi les siens. Au XIIe siècle, Amaury de Bène croyait à une matière éternelle et douée d'une force créatrice, de laquelle serait venue toute chose. Il enseignait que "tout chrétien est obligé de se croire membre de Jésus-Christ au sens naturel". L'université de Paris et le pape Innocent III condamnèrent cette doctrine matérialiste et panthéiste.

Le disciple d'Amaury, David de Dinan, disait que "tout être est un, que cet un est Dieu et que Dieu est la matière première." A ses yeux, "le Père, le Fils et le Saint-Esprit, la loi judaïque, la loi chrétienne et la loi

(1) Réfut., voir S. Ths., *somme théol.*, 3e partie, qu. 68, art. IX ; Pâquet, *de Sacram.*, 1a pars, disp. II, qu. III, art. V.

(2) Réfut., voir Pâquet, *de Sacram.*, 1a pars, disp. IV, qu. unica, art. I.

(3) Réfut., voir Pâquet, *de Sacram.*, 2a pars., disp. VIII, qu. IV, art. I ;

S. Ths. *Somme théol.*, supplément, qu. 71, art. VI.

(4) Voir *dict. encycl.*, t. III, p. 362.

future ne sont que des symboles du progrès et des développements de la matière." Il prétendait que "la loi nouvelle ne commencerait que dans cinq cents ans, après quatre grands fléaux et la destruction du pape, qui est l'antéchrist. Alors, disait-il, tous les chrétiens recevront le Saint-Esprit ; chacun sera Dieu au même titre que Jésus-Christ, et tous ses actes, même ceux que l'on qualifie d'infâmes et de criminels, seront louables, car ils procéderont de l'Esprit-Saint."

David de Dinan fut poursuivi avec ses disciples par l'autorité ecclésiastique. Ils passèrent en Italie, en Allemagne et en Suisse. On les appelait parfois *Beghards* et *Beghines* (car il y avait dans la secte des hommes et des femmes) ; d'autres fois on les appelait *Frères et Sœurs* du libre esprit. En France, on leur donnait par dérision le nom de *Turlupins*. L'inquisition poursuivit activement cette secte d'incrédules et de libertins, qui disparut dans la période suivante

ALBIGEOIS (1).

Nous sommes maintenant en face d'une ancienne secte, les manichéens. Le manichéisme n'avait jamais complètement disparu depuis le III^e siècle. Vaincus au temps d'Augustin, ses adeptes s'étaient réformés en Arménie et en Grèce sous le nom de *pauciens*, et de là étaient passés, au Xe siècle, en Occident. Leur doctrine n'avait pas du tout changé. Toujours ils voulaient expliquer l'origine de la matière et l'origine du mal au moyen de deux principes... exactement ce que nous avons déjà vu. En Italie, les manichéens s'appelaient *patarins*, en France, *cathares*. La Gaule méridionale en fut par-

(1) Voir Rohr. t. VIII, l. 70, p. 223 et suiv. ;
Dict. encycl., t. I, p. 132 et suiv. ;
Marion, vol. II, parag. 187.

tièulière
de son p
pays ou
grand n
fléau.

Innoc
tionale
sionnaire
rité de v
bon nom
sinèrent
tres, Pie
à organi
croisade,
France la
nexion d

Cepen
Midi. C
chargé de
tinés et le

Penda
ainsi con
suite elle

L'inqui
le plus so
Les inqui
Rome.]
de la juri
les aider.

On pro
ques ; ma
de la part
cette proc
dénonciat

On infl
châtiment

ticulièrement infectée. Innocent III constata au début de son pontificat (XII^e siècle), que les manichéens de ce pays ou *albigéois* (du diocèse d'Albi), étaient en plus grand nombre que les catholiques. Il fallait arrêter le fléau.

Innocent III résolut donc de délivrer la France méridionale de l'hérésie manichéenne. Il y envoya des missionnaires qui n'eurent du succès que grâce à une austérité de vie extraordinaire, et qu'après le martyre d'un bon nombre d'entre eux. Les hérétiques, furieux, assassinèrent en effet beaucoup de missionnaires, entre autres, Pierre de Castelneau, crime qui détermina le pape à organiser une croisade contre les Albigeois. Cette croisade, où se distingua Simon de Montfort, valut à la France la conservation de l'unité doctrinale et l'annexion du Languedoc.

Cependant il restait encore des hérétiques dans le Midi. On institua contre eux *l'inquisition*, tribunal chargé de rechercher les hérétiques et de livrer les obstinés et les relaps au bras séculier.

Pendant les XII^e et XIII^e siècles, l'inquisition fut ainsi constitué comme tribunal particulier. Dans la suite elle s'étendit à presque tous les pays latins.

L'inquisition était parfois confiée à des clercs séculiers, le plus souvent à des religieux dominicains et franciscains. Les inquisiteurs recevaient directement leur pouvoir de Rome. Ils n'étaient pas cependant tout à fait exempts de la juridiction des évêques, qui eux-mêmes devaient les aider.

On procéda d'abord uniquement par enquêtes publiques ; mais plus tard, à cause des dangers de représailles de la part des accusés, on en vint à la procédure secrète ; cette procédure amena bien des abus, plusieurs fausses dénonciations.

On infligeait aux hérétiques obstinés ou relaps des châtimens divers, mais ces châtimens étaient l'œuvre

pu pouvoir civil ; car, si les religieux remarquaient l'obstination chez quelqu'un, ils le livraient au prince temporel, qui le punissait selon ses propres lois.

QUE PENSER DE L'INQUISITION.

C'est un sujet délicat, en opposition avec l'esprit moderne, et au sujet duquel les catholiques eux-mêmes sont partagés.

D'abord, sous une forme ou sous une autre, l'inquisition a toujours existé. Toutes les religions dominantes et tous les gouvernements l'ont pratiquée. Comme le dit Lacordaire : "Même de nos jours, s'abstenir systématiquement de confier les fonctions publiques à toute une catégorie de personnes, d'ailleurs honnêtes et capables, destituer un fonctionnaire suspect d'attache à telle doctrine... c'est de l'inquisition." De plus, au moyen âge autant qu'aujourd'hui, la propriété, la famille, la patrie, la religion catholique était à la base des constitutions des Etats. On la considérait comme le plus grand bien des sociétés. L'hérésie était, par conséquent, un crime social très grave. Rien d'étonnant alors que les chefs des deux sociétés, religieuse et civile, se soient unis pour appliquer aux hérétiques la législation du temps, prescrivant des peines contre les grands criminels. Enfin l'Eglise, en vertu d'un double droit, a pu établir l'inquisition. Elle a premièrement le droit de se défendre, deuxièmement le droit d'exercer sur ses sujets le pouvoir de coercition, que comporte toute autorité dans une société. Voilà de quoi bien justifier ce tribunal.

RÉFLEXIO

Voici m
ont accab
Les croi
peuples et
des doctri
l'esprit d'
vrai, une r
te en elle-
vier. Ent
moyen âge
existaient
de réforme
à la questi
développei

SITUATION

Nous soi
de l'Eglise
repose, s'af
à une activ
d'idées pro
vains resté
Souverain c
voir utile e
liberté de la
Mais ce r
tir du XIII
minua. Il
Philippe le
les soixante
veux parler
1377 ; c'est
papes. Cel

RÉFLEXIONS.

Voici maintenant la cause des hérésies nombreuses qui ont accablé l'Eglise pendant le XI^e et le XII^e siècle.

Les croisades nécessitèrent de fréquentes relations des peuples entre eux, surtout avec l'Orient, pays classique des doctrines dualistes. Ensuite, nous n'ignorons pas l'esprit d'indépendance qui régnait alors. Il se fit, il est vrai, une renaissance des études ; mais, quoique excellente en elle-même, cette renaissance était capable de dévier. Enfin, rappelons-nous les richesses de l'Eglise au moyen âge, sa puissance, les abus et les désordres qui existaient dans son sein même, malgré le grand travail de réforme accompli, et nous avons là de quoi répondre à la question posée, à savoir : la cause de l'éclosion et du développement des doctrines erronées.

SITUATION AVANT LE SCHISME.

Nous sommes au XIII^e siècle, siècle où la puissance de l'Eglise semble avoir atteint son apogée. L'Eglise se repose, s'affermit ; on assiste à un grand réveil des esprits, à une activité intellectuelle intense, à un mouvement d'idées prodigieux, d'où une floraison d'écoles et d'écrivains restés justement célèbres. Le pape passe pour le Souverain des souverains. Il use à leur égard d'un pouvoir utile et légitime, auquel on attribue le salut et la liberté de la civilisation.

Mais ce repos, ce progrès ne put aller plus loin. A partir du XIII^e siècle, ce pouvoir bienfaisant des papes diminua. Il reçut un premier coup dans la rébellion de Philippe le Bel contre Boniface VIII ; un second dans les soixantes-douze années de captivité à Babylone je veux parler du séjour des papes à Avignon de 1305 à 1377 ; c'est là surtout ce qui amoindrit le prestige des papes. Cet exil était causé par le mauvais état politi-

que de Rome et de l'Italie. Clément V avait cru voir en cela une raison suffisante pour aller s'établir en France. Ses successeurs firent de même.

En se fixant à Avignon, la papauté perdit de sa liberté d'action et partant de sa juste influence. Elle parut trop dépendante des rois de France, ce qui était de nature à blesser l'amour propre des autres souverains. Les nouveaux cardinaux étaient d'ordinaire Français; la cour des papes semblait se réduire aux proportions trop étroites d'une cour nationale; d'où la défiance générale des Romains à l'égard de la cour pontificale. Cet état de choses était l'augure d'un grand schisme.

En 1377, Grégoire XI, craignant que les Romains ne fissent un antipape, revint à Rome. Il remarqua alors l'état d'âme des Romains, et, attristé par la défiance qu'on gardait à son égard, il songeait à retourner à Avignon, quand il mourut en 1378.

Ses derniers moments furent assombris par de tristes pressentiments sur l'avenir de l'Eglise. Ce n'était pas à tort. Le schisme, préparé depuis longtemps, allait être consommé; on l'appellera le grand schisme d'Occident, schisme qui fut beaucoup plus nuisible à l'Eglise que les persécutions et les hérésies de tous les siècles qui avaient précédé.

SCHISME D'OCCIDENT. (1).

En 1378, à la mort de Grégoire XI, les cardinaux présents à Rome, seize sur vingt-trois, avaient reçu du pape défunt l'autorisation de procéder tout de suite à l'élection de son successeur. Les dix jours d'usage expirés, ils nommèrent sous le nom d'Urban VI l'archevêque de Bari, italien d'origine, qui avait séjourné longtemps à

(1) Voir Rhor., l. LXXXI, pages 1 à 160 ;
Marion, vol. II, parag. 211.

Avignon.
lement.

naux, ces
du pape qu
et de là i
Rome n'a
Comme U
pui du roi
le soi-disa
ples et élu
de Clémer
dinaux. U
y eut don
chacun se
rent récip
à Rome, et
où il s'ent
divisa. A
l'Ecosse et
ce la plus
Portugal, l
Mais il se
Ses demêl
dresses fin
naux. Ce
plot; il le
mourut pe
regrets. I
VII, l'anti
bonne inte
schisme, m
Et quand
de France
en 1393, de
il mourut d
XIII (1394
vaines pro

Avignon. L'élection avait été faite librement et légalement. Mais Urbain VI ayant mécontenté les cardinaux, ces derniers se rendirent à Anagni, ne laissant près du pape que quatre cardinaux, les seuls qui fussent italiens, et de là ils mandèrent au pape que l'élection faite à Rome n'avait pas été libre et qu'il fallait la revalider. Comme Urbain VI leur résistait, ils se firent forts de l'appui du roi de France pour prononcer l'anathème contre le soi-disant pape Urbain VI. Puis ils passèrent à Naples et élurent à l'unanimité l'un d'entre eux sous le nom de Clément VII (1378 à 1394). Abandonné par ses cardinaux, Urbain s'en créa vingt-neuf d'un seul coup. Il y eut donc dans l'Eglise pour son malheur deux papes, chacun se disant seul pape légitime. Ils s'excommunièrent réciproquement. Urbain, le vrai pape, put rester à Rome, et Clément VII dut, en 1380, se retirer à Avignon, où il s'entoura de trente-six cardinaux. La chrétienté se divisa. A l'antipape Clément adhérèrent la France, l'Ecosse et l'Espagne. Urbain garda dans son obéissance la plus grande partie de l'Allemagne, l'Angleterre, le Portugal, l'Italie, c'est-à-dire la forte moitié de l'Eglise. Mais il servit mal la bonne cause qu'il représentait. Ses démêlés avec Naples, son népotisme et ses maladresses finirent par mécontenter les nouveaux cardinaux. Ces derniers ourdirent alors contre lui un complot ; il le déjoua et fit exécuter les coupables ; mais il mourut peu de temps après en 1389, ne laissant guère de regrets. Il méritait cependant des éloges. Clément VII, l'anti-pape, était beaucoup plus habile ; il feignait la bonne intention, proposait un concile pour terminer le schisme, mais secrètement il n'obéissait qu'à l'ambition. Et quand l'Université de Paris, de concert avec le roi de France et les cardinaux d'Avignon, lui demanda, en 1393, de travailler sérieusement à éteindre le schisme, il mourut de chagrin (1394). Son successeur fut Benoit XIII (1394 à 1424), comme lui ambitieux et faiseur de vaines promesses. Les successeurs d'Urbain VI fu-

rent Boniface IX (1389 à 1404), Innocent VII (1404 à 1406), Grégoire XII 1406 à 1415). Ainsi le schisme paraissait devoir s'éterniser.

La France comprit alors qu'elle devait travailler sérieusement à son extinction. L'Université de Paris se mit à l'œuvre et proposa trois moyens d'en finir : *la via cessionis* ou résignation volontaire de la dignité papale, *la via compromissi* ou désignation d'un arbitrage impartial, *la via concilii* ou tenue d'un concile général. On convoqua à Paris de grandes assemblées du clergé et on rédigea des adresses à Benoît XIII, pseudo-pontife, successeur de Clément VII. Mais la mauvaise foi de Benoît rendit tout cela inutile. Un moment cependant on put se croire près d'aboutir : Par le traité de Marseille (1407), Grégoire et Benoît convinrent de se trouver tous deux à Savone pour y résigner ensemble leur dignité. Mais hélas ! tous deux manquèrent au rendez-vous.

Indignés, les cardinaux des deux cours se réunirent et convoquèrent pour l'année suivante un concile général à Pise. Les deux papes n'y vinrent pas ; ils préférèrent convoquer chacun de son côté un autre concile général, Benoît à Perpignan en 1408, Grégoire à Cividade en 1409. Le concile de Pise (1409) déposa les deux papes comme notoirement schismatiques, hérétiques et scandaleux, et nomma, sous le nom d'Alexandre V (1409 à 1410), l'archevêque de Milan, qui fut bientôt remplacé par Jean XXIII.

Ces actes de Pise étaient probablement valables ; car Grégoire et Benoît étant douteux, selon l'opinion du temps, l'Eglise avait droit de les déposer pour se nommer un pape certain. Et ce concile, quoique non rigoureusement oecuménique, à cause de l'absence du chef de l'Eglise, représentait suffisamment l'Eglise universelle. Mais dans le temps il y avait controverse, de sorte que l'élection d'Alexandre V ne mit pas fin au schisme. On eut trois papes au lieu de deux. Benoît

XIII garda une partie le reste de l'obéissance bientôt Re

Plus qu'il faisait seigneur Sigismond Constance validité de l'intention XXIII. ce ainsi dissous son dessin en 1415, et qua de lui fut déposé schismatique veau pape nommèrent

Cette foi te possible il y en aura deux seuls goire XII, pas moins v

Ainsi fin duré trente abus et d'u papale. Il scission du

XIII garda l'Espagne et l'Ecosse, Grégoire XII conserva une partie de l'Allemagne et de l'Italie, et Alexandre V le reste de l'Allemagne, une partie de l'Italie détachée de l'obédience de Grégoire, la France, l'Angleterre, puis bientôt Rome et Avignon.

Plus que jamais le besoin de sortir du schisme se faisait sentir. A la prière instante de l'empereur Sigismond, Jean XXIII convoqua le concile général de Constance (1414 à 1418). On refusa d'y reconnaître la validité des actes de Pise, et on laissa voir à Jean XXIII l'intention d'exiger l'abdication des trois papes. Jean XXIII, certain de n'être pas reconnu et espérant faire ainsi dissoudre le concile, prépara sa fuite. Mais son dessin ne réussit pas. Sa déchéance fut prononcée en 1415, et il se soumit. En 1415, Grégoire XII abdiqua de lui-même ; restait Benoît, qui s'obstinait. Il fut déposé canoniquement en 1417 comme hérétique et schismatique. On procéda alors à l'élection d'un nouveau pape ; cinq nations entrèrent comme électeurs et nommèrent Martin V (1417 à 1431).

Cette fois c'en était bien fini. Il n'y avait aucun doute possible sur l'autorité du concile, et quand bien même il y en aurait eu, Martin V, élu après l'abdication des deux seuls représentants sérieux, Jean XXIII et Grégoire XII, et reconnu par l'Eglise entière, n'en serait pas moins vrai et indubitable pape.

Ainsi finit le grand schisme d'Occident, qui avait duré trente-huit ans ; scission qui fut cause de bien des abus et d'un relâchement très nuisible à la puissance papale. Il conduisit, par ses conséquences, à la grande scission du XVI^e siècle.

Wicleffisme (1).

Quelque douloureuse qu'ait été pour l'Eglise cette crise de schisme, l'ennemi ne s'en contenta pas. Pendant que d'une main il s'efforçait de déchirer le sein de l'Eglise, de l'autre il attaquait sa doctrine. C'est, en effet, pendant les fureurs du schisme qu'éclatèrent les hérésies de Wiclef et de Jean Hus, et que se firent jour les erreurs gallicanes.

Wiclef avait fait son premier écart en 1366 ; il avait appuyé le parlement anglais dans son refus de payer le tribut annuel dû au Saint-Siège depuis Jean Santerre. Il avait été condamné par Grégoire XI. Mais dès que le schisme fut consommé, en 1378, il engagea les princes à s'affranchir de la Papauté, déclara la Bible seule autorité décisive en matière religieuse (2) et en publia une traduction anglaise à l'usage du peuple. En 1381, il nia la transsubstantiation (3), même, vraisemblablement, le dogme de la présence réelle (4). A ce moment, il fut abandonné par ses amis et fut forcé de quitter l'université d'Oxford, où depuis longtemps il enseignait. Il composa alors son *trialogus*, où il exposait sa doctrine : panthéisme basé sur les idées archétypes de Platon mal compris ou sciemment modifié, prédestinatianisme et fatalisme ; les seuls prédestinés membres de l'Eglise ; aucun droit de propriété ni autre quand on est en état de péché mortel ; Bible unique source de la foi ; baptême

(1) Voir Marion, vol. II, parag. 223 ;

Dict. encycl., t. V, p. 158.

(2) Réfut., voir *Théolo. ex prof. Clar.*, de divina trad., art. I^o parag. I ;

Hurter, thèse 18.

(3) Réfut. Voir S. Ths., *somme théol.*, pars IIIa, qu. LXXV ;

Hurter, thèse 220 ;

Pâquet, *de sacram.*, 1a pars, disp. V, qu. II, art. I.

(4) Réf. Voir Hurter, thèse 221 ; S. Ths. pars III, qu. 56, art. I ; Pâquet, *de Sac.*, 1a pars, disp. V, qu. II, art. IV.

me nullem
transsubta
Innocent I
(3), de vœ
ecclésiastic

D'après
péchés qui
cessaires et
cher le péc
la satisfact
tremont.

actuellem
hors de Lu
puissance
puissance p
ne peut ré
ainsi ne p
cependant d
La liberté q
erroné, inve
sommés libr
déterminé ;
nés et des re
autres à tou
qui sont act

Telle étai
adeptes. L
anathématis

(1) Réfut.,
Pâquet,

S. Ths, son

(2) Réfut.,
Pâquet,

Saint Th

(3) Réfut.,
I. punct.

Moulard

me nullement nécessaire(1), quoique bon à conserver ; transsubstantiation absurde ; confession inventée par Innocent III (2) et point nécessaire ; pas d'indulgences (3), de vœux, d'ordres religieux, d'université, propriété ecclésiastique contraire à l'Écriture (4).

D'après Wiclef, tout arrive par nécessité, tous les péchés qui se commettent dans le monde sont nécessaires et inévitables, Dieu ne pouvant pas empêcher le péché du premier homme, ni le pardonner sans la satisfaction de Jésus-Christ. Dieu eût pu faire autrement. Rien n'est possible à Dieu que ce qui arrive actuellement ; Dieu ne peut rien produire en lui ni hors de Lui, qu'il ne le produise nécessairement ; sa puissance n'est infinie qu'à cause qu'il n'y a pas une puissance plus grande que la sienne. De même qu'il ne peut refuser l'être à tout ce qui peut l'avoir, ainsi ne peut-il rien anéantir. Il ne laisse pas cependant d'être libre sans cesser d'agir nécessairement. La liberté que l'on nomme de *contradiction* est un terme erroné, inventé par les docteurs, et la pensée que nous sommes libres est une perpétuelle illusion. Dieu a tout déterminé ; c'est de là qu'il arrive qu'il y a des prédestinés et des reprobés. Mais Dieu nécessite les uns et les autres à tout ce qu'ils font et il ne peut sauver que ceux qui sont actuellement sauvés.

Telle était la doctrine de Wiclef. Elle trouva des adeptes. Les conciles d'Angleterre et de Constance anathématisèrent Wiclef et préparèrent la chute du

(1) Réfut., Hurter, thèse 211 ;

Pâquet, *de sacram.*, 1a pars, disp. II, qu. III, art. I ;

S. Ths, *somma théol.*, pars IIIa, qu. LXVIII, art. I.

(2) Réfut., Voir Hurter, thèse 240 et 241 ;

Pâquet, *de sacram.*, 2a pars, disp. III, qu. III, art. I ;

Saint Ths. *somma théol.*, pars IIIa, qu. XC, art. III.

(3) Réfut., voir Pâquet, *de sacram.*, 2a pars, disp. IV, append. II

(4) Réfut., *Théolo. prof. Clar.*, de vera Chris. Eccl., cap. II, art. I. punct. III ;

Moulard, *l'Église et l'Etat*, l. III, ch. VIII

Wicleffisme, qui arriva au commencement du XV^e siècle.

HUSSISME (1).

Jean Hus (1369 à 1415) propagea le Wicleffisme en Bohême. Ses premiers écrits furent dirigés contre les croisades et contre la doctrine des indulgences. Sa doctrine est exactement celle de Wicléf, à l'exception du panthéisme et des erreurs sur l'eucharistie. Jean Hus insistait d'une manière toute spéciale sur la nécessité des œuvres ; il se mettait donc sur ce point en opposition formelle avec les futurs enseignements de Luther. L'empereur Sigismond l'obligea de comparaître au concile de Constance. Il y vint, mais il se montra obstiné, de sorte qu'il fut livré comme hérétique au bras séculier, qui le condamna au bûcher.

Après la mort de leur chef, les hussites se divisèrent. Les uns, modérés, appelés *callixtins* ou *utraquistes*, parce qu'ils tenaient à la communion sous les deux espèces, s'écartaient peu de la vraie foi. Les autres, obstinés, s'appelaient *orébités* ou *taborites*, à cause de leur réunions sur les monts Oreb ou Thabor ; ces derniers rejetaient un bon nombre de dogmes catholiques.

Les hussites firent des ravages considérables en Bohême et dans les pays d'alentour. Nulle armée ne leur résistait. On essaya alors de négocier. Les utraquistes y consentirent, mais exigèrent comme conditions d'union quatre choses : la permission de communier sous les deux espèces, la punition légale des péchés mortels, la liberté de la prédication pour leurs prêtres et l'interdiction de la propriété au clergé. Le concile de Bâle (1431) fut réuni pour l'entente. Les modérés ou utra-

(1) Voir Rohr., t. X, l. 82, p. 239 et suiv.
Bossuet, *hist. des variations*, l. II, n. 153 ;
Dict. encycl., t. XI, p. 213 et suiv.

quistes y
simple r
Eugène I
plusieurs
Saint-Siè
nuler les
paix fut
1485. C
cune et p
le protest

TENDANC

Je veu
canes du
que des te
clairemen

En mēr
le pouvo
même, en
de connaî
le désir de
Tel qui e
rain spirit
L'orgueil
me, l'orgu
le gallicar
essentielle
porels sur
tance dès
erreurs eu
elles ont pi
me exista

(1) Voir M
(2) Voir M

quistes y signèrent les *compactata* ou quatre articles, simple modification des quatre proposés. Le pape, Eugène IV, approuva les *compactata*. Mais dans la suite, plusieurs hussistes ayant abusé de ces concessions du Saint-Siège, Pie II et Paul II (1463) crurent bon d'annuler les *compactata*. La guerre recommença. La paix fut définitivement rétablie par le roi Ladislas en 1485. Cependant les utraquistes gardèrent de la rancune et plus tard ils passeront tous avec les obstinés dans le protestantisme. Telle fut la fin des hussites.

TENDANCES GALLICANES (1).

Je veux maintenant dire un mot des tendances gallicanes du moyen âge, legs du grand schisme. Ce ne sont que des tendances ; le gallicanisme n'apparaît pas encore clairement sous ses deux formes ; cela est pour plus tard.

En même temps que la puissance des papes diminuait, le pouvoir civil marchait vers l'absolutisme. "De même, en effet, que la connaissance fait naître le désir de connaître, ainsi la puissance, la domination fait naître le désir de la domination. Régner, c'est le désir de tous. Tel qui est souverain temporel veut être encore souverain spirituel, l'orgueil de notre nature étant illimité." L'orgueil avait poussé les empereurs d'Orient au schisme, l'orgueil chez les souverains de la France amènera le gallicanisme. Et, puisque le gallicanisme consiste essentiellement dans l'empiètement des souverains temporels sur le pouvoir spirituel (2), il a dû exister en substance dès les commencements de l'église. Mais ces erreurs eurent cours surtout en France, voilà pourquoi elles ont pris le nom de gallicanisme. Et si le gallicanisme exista surtout aux XVI^e et XVII^e siècles, nous ne

(1) Voir Marion, vol. II, parag. 223, III.

(2) Voir Moulart *l'Eglise et l'Etat*, l. II, ch. II.

pouvons pas nier que l'erreur qui en fait le fond soit née avant l'âge moderne. Legs du schisme, elle a dû le suivre de près.

Après le schisme, les théologiens, tout préoccupés de chercher des moyens propres à rétablir l'unité, s'égarèrent sur la conception de l'Eglise. Les uns conçurent l'Eglise, simple monarchie, comme une monarchie parlementaire ; d'autres se la représentèrent comme une république aristocratique. Suivant eux, le pape ne réunirait pas en sa personne tous les pouvoirs ecclésiastiques, il serait inférieur au concile général, qui pourrait le déposer le rétablir, à sa guise. Les circonstances étant tout à fait favorables, ces idées se développèrent et furent appliquées. Le concile de Constance parut entrer dans ces tendances ; le concile schismatique de Bâle (1431 à 1447) fit de même, et ainsi l'idée de la monarchie pontificale alla baissant au temps même où les rois voyaient croître leur puissance. Beaucoup d'évêques s'éloignèrent du Saint-Siège pour se rapprocher du pouvoir séculier. C'est ce qu'on appelait *les libertés de l'église gallicane*, que nous étudierons plus au long dans l'époque suivante.

DÉVELOPPEMENT DOCTRINAL.

Avant de laisser le moyen âge, jetons un coup d'œil sur le développement doctrinal qui s'y manifesta.

Rappelons-nous encore une fois qu'il ne s'agit pas d'un développement substantiel, car la substance de la foi n'a jamais changé, ni évolué, les temps ne l'ont pas accrue. Il ne s'agit pas non plus d'une croissance *objective* de la foi, due à des révélations publiques nouvelles ; car, depuis Jésus-Christ, la révélation ne reçoit plus d'additions objectives ; la loi de grâce est parfaite. Dorénavant, tout le développement doctrinal consiste dans

des décla
d'une ma
sortant d
qui n'aug
fécondent
divine do

Nous l'
tions de l
qu'il resta
Aussi, y
moyen-âg
quelques
monophys
sur la ques
été encore
humaine a
maine dan
appeler tra
l'Eucharist

Mais ce
durant le
science thé
sans doute
soin de p
C'est princ
son rôle à l
trer les pré
ment les vé
ologiques d
de conveni
lées de la m
contre les a
parole de D
lées *théologi*

C'est bie
rempli avec
qui veut ou

des déclarations qui rendent visibles les choses révélées d'une manière obscure et confuse ; dans des conclusions sortant de l'union de la raison et de la foi, conclusions qui n'augmentent pas le dépôt de la révélation, mais fécondent d'une manière admirable la semence de la divine doctrine.

Nous l'avons vu, pendant l'âge romain, les déclarations de la révélation avaient été nombreuses ; si bien qu'il restait relativement peu à faire aux âges suivants. Aussi, y eut-il peu de progrès en ce sens pendant le moyen-âge. La Christologie fut complétée, grâce à quelques définitions de l'Eglise prononcées contre les monophysites et les monothélites. On s'est ainsi fixé sur la question des deux opérations dans le Christ. Il a été encore établi que le Christ possédait une volonté humaine avec son opération propre, d'où la liberté humaine dans le Christ. Enfin l'Eglise a déclaré qu'il faut appeler transsubstantiation le changement opéré dans l'Eucharistie.

Mais ce qu'il y eut de plus remarquable en ce sens durant le moyen âge, ce fut le développement de la *science* théologique ; développement déjà considérable sans doute chez les Pères de l'Eglise, mais qui avait besoin de perfectionnement, surtout de coordination. C'est principalement au moyen âge que la raison a joué son rôle à l'égard de la foi. On l'a fait servir à démontrer les préambules à la foi ; à coordonner scientifiquement les vérités dogmatiques ; à orner les arguments théologiques d'analogies tirées de la nature, et d'arguments de convenance, empruntés aux spéculations les plus reculées de la métaphysique ; à défendre la religion véritable contre les attaques des hérétiques ; enfin à féconder la parole de Dieu d'un grand nombre de conclusions appelées *théologiques*.

C'est bien là le rôle de la raison, et, je le répète, elle l'a rempli avec honneur. Il est aisé de s'en convaincre pour qui veut ouvrir le chef-d'œuvre du temps : la Somme

théologique de l'Ange de l'école. On y voit une admirable disposition de la doctrine. Chaque vérité divine y est accompagnée des documents qui l'établissent comme telle ; elle est ensuite illustrée le plus possible par des analogies et des preuves de raison ; une réfutation la plus forte possible des doctrines contraires la préserve des attaques présentes et future. Enfin l'auteur a su, en considérant avec sa raison les choses de foi, tirer des conclusions, certaines, elles aussi, qui ont augmenté le patrimoine de la vérité. C'était l'âge d'or de la théologie, celui de l'école scholastique, où s'illustrèrent les Albert le Grand, les Bonaventure, les Thomas d'Aquin et une foule d'autres lumières de l'Eglise.

REFLEXION.

L'Eglise de Jésus-Christ sort aussi vivante que jamais de cette époque de crise humainement insurmontable. Il semblait bien que l'hérésie et le schisme, en Orient, éteindraient à jamais le christianisme. Mais non ! Dieu, jaloux de sa gloire et de son œuvre, trouve en Occident un champ plus vaste et, dirais-je, plus favorable au développement de sa religion. Toutefois, encore ici, l'Eglise est attaquée, et dans son chef. C'est toujours l'hérésie et le schisme. Cependant la Papauté n'a pas succombé à ces difficultés ; elle est sortie victorieuse de la lutte. C'est qu'elle doit durer autant que le monde, forte de la promesse de son fondateur, le Christ Dieu : *"Tu es Petrus et super hanc petram edificabo ecclesiam meam et portæ inferi non prevalebunt adversus eam"*

HÉRÉS

Nous
seizième
rable des

Affaiss
tienne à
ment du
tel était
cet âge.

Quand
Europe l'
on recher
arriva ain
religieuse
de l'époq
nouveau
ne partai
harmonie
et offusqu

La dés
à cause de
donc, et, a
en honnet
naturel à
humain fi
permet l'a
raison pur
dans le m
répondait

TROISIEME EPOQUE

HÉRÉSIES ET SCHISMES DE L'AGE MODERNE,

(1517 A NOS JOURS)

Nous voici arrivés aux temps modernes, en face du seizième siècle, ce siècle, le plus orageux et le plus misérable des dix-neuf qu'a traversés l'Eglise catholique.

Affaissement moral et religieux, déchéance de vie chrétienne à tous les degrés de la hiérarchie, amoindrissement du prestige des papes, enfin royauté des passions, tel était en quatre mots le niveau religieux au début de cet âge.

Quand parut le XVIe siècle, on voulut répandre en Europe l'antique paganisme sous toutes sortes de formes; on rechercha l'indépendance de la pensée humaine, et on arriva ainsi à ce désaccord, cette lutte cachée entre la vie religieuse et la vie civile des peuples, qui fait le caractère de l'époque moderne. Il se fit bien un mouvement nouveau des forces rationnelles, mais ce mouvement ne partait plus comme au moyen âge de la raison en harmonie avec la foi; il procédait de la raison troublée et offusquée par des passions contraires à la foi.

La désolation était grande, surtout en Allemagne, à cause des désordres du clergé de ce pays. Luther vint donc, et, acceptant l'indépendance de la pensée humaine en honneur dans son siècle, il la transporta de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. Il voulut que l'esprit humain fut indépendant, même en matière de foi, et permit l'analyse de la Bible avec les seules forces de la raison pure. Il fut ainsi le chef de la grande réforme dans le mauvais sens, appelée *réforme protestante*, qui répondait exactement aux fâcheuses conditions du

temps; réforme qui a engendré toutes ces erreurs modernes : libéralisme, rationalisme, franc-maçonnerie, communisme et modernisme.

Nous étudierons d'abord l'établissement du protestantisme et ses vicissitudes jusqu'à nos jours. Puis, malgré le lien intime qui les unit au protestantisme, nous considérerons à part, pour plus de clarté, toutes les autres erreurs, chacune sous son nom propre.

Protestantisme (1).

LUTHERANISME

Luther naquit à Eisleben en 1483. En 1505, il se fit Augustin. Scrupuleux par nature, il voulait par une vie très austère tranquilliser sa conscience ; il essaya donc longtemps, mais en vain. Enfin, de guerre lasse, il se persuada que les œuvres, inutiles pour le calmer, étaient inutiles pour le salut et que la foi seule justifiait devant Dieu (2). Selon lui, l'homme, depuis la chute originelle, est incapable de vouloir autre chose que le mal (3), de sorte que tous ses actes sont des péchés mortels. Tels furent les dogmes fondamentaux de la nouvelle doctrine : inutilité des œuvres pour le salut ; impuissance absolue de l'homme pour le bien ; négation du libre arbitre ; justification par la foi seule, qui applique à l'âme les mérites de Jésus-Christ. D'après Luther, ces dogmes étaient établis sur l'autorité de Saint Paul et de saint Augustin.

En 1517, il s'opposa au dominicain Tetzl, prédicateur de l'indulgence apostolique offerte par Léon X en échange

-
- (1) Voir *Dict encycl.*, t. IV., p. 474, et t. XIV, p. 1 à 29 ;
Rohr., t. XI, l. 84, p. 1 à 451 ;
Marion, vol. III, parag. 241 ; Bergier, vol. V, p. 57 et suiv.
(2) Réfut., voir Pâquet, *de Reparat.*, disp. V, qu. I, art. II.
(3) Réfut., voir Pâquet, *de Reparat.*, disp. II, qu. unica, art. II.

ge des au
Saint Pie
concluait
et tenait s
de Dieu.
torité du
le Saint-S
en prévisi
bilité de l
excommu
Léon X
usa de mé
de se renc
examiné p
fort du si
giens cath
1519 ; Lu
doctrine f
de Louvai
le masque
se doctrine
" Le pro
(3) ; en le
ont perdu
l'impuiss
toutes les
Les homm
c'est-à-dir
te ses mér
chés deme

-
- (1) Réfut
(2) Réfut
art. I ;
Hurtei
(3) Réfut
Pâquet
(4) Réfut
(5) Voir B

ge des aumônes destinées à l'achèvement de la basilique Saint Pierre de Rome. Luther, de ses faux principes concluait logiquement à la négation des indulgences (1) et tenait ses opinions directement à lui, Luther, révélées de Dieu. Au reste, il disait qu'il s'en rapportait à l'autorité du pape. Mais tout en simulant ce respect pour le Saint-Siège, il imaginait deux dogmes nouveaux, en prévision des foudres qui allaient le frapper : l'invisibilité de l'Eglise (2), et conséquemment la nullité des excommunications.

Léon X vint à connaître les erreurs du moine, mais il usa de ménagements. Il avait pourtant enjoint à Luther de se rendre à Rome, mais ce dernier avait refusé, et, examiné par Cajetan, il n'avait rien retracté. Puis, fort du silence du pape, il fit l'hypocrite. Les théologiens catholiques tinrent une conférence à Leipzig en 1519 ; Luther y fut humilié. Peu de temps après, sa doctrine fut censurée par les universités de Cologne, de Louvain et de Paris. Alors, furieux, Luther jeta le masque et publia une série de libelles pleins de sa fausse doctrine. Voici ce qu'il prêchait.

“ Le premier état d'Adam était essentiel à sa nature (3) ; en le perdant, nos premiers parents et leur postérité ont perdu toute liberté pour le bien (4), se sont mis dans l'impuissance d'observer les divins commandements (5) ; toutes les actions humaines sont dignes de damnation. Les hommes néanmoins peuvent être justifiés par la foi, c'est-à-dire par la confiance que Jésus-Christ leur impute ses mérites ; en toute hypothèse, la souillure des péchés demeure, elle est ineffaçable. La foi seule justifiant,

(1) Réfut., voir Pâquet, *de Sacram.*, 2a pars, disp. IV, appendice

(2) Réfut., Voir *Théolog. ex prof. Clar.*, de vera Eccl. cap. I, art. I ;

Hurter, thèse 33.

(3) Réfut., voir Hurter, 2e vol. p. 205-213 ;
Pâquet, *de Creat.*, disp. VII, qu. II, art. I.

(4) Réfut., voir Pâquet, *de Reparat.*, disp. I, proemium.

(5) Voir Bossuet., *Hist. des Variatoris.*

les sacrements n'opèrent rien par eux-mêmes ; ils ne sont pas les causes de la grâce (1), mais seulement le signe de notre foi. Il n'y a que trois sacrements (2), dont aucun n'est nécessaire au salut : le Baptême, l'Eucharistie, la Pénitence. L'eucharistie doit être reçue sous les deux espèces, et l'on doit en rejeter toute idée de transsubstantiation." D'après lui, en vertu des paroles de la consécration, Jésus-Christ est réellement présent, mais la substance du pain et du vin y demeure. Et comme les mérites de Jésus-Christ ne peuvent nous être appliqués d'après lui que par la foi, il nie que la messe soit un sacrifice (3), en retranche l'oblation, défend de l'offrir pour les morts parce que, le péché étant remis par la foi, il n'y a pas de purgatoire (4). Quant à la Pénitence, il faut en exclure la déclaration des fautes (5). Pas d'autre autorité en religion que l'Écriture (6). Aucune distinction entre clercs et laïques ; les pouvoirs sacerdotaux sont communs à tous les croyants. Pas de célibat ecclésiastique. Les œuvres extérieures sont inutiles. La communion des saints est chose oiseuse (7). On doit imiter, mais non invoquer les saints..... Tel était l'enseignement de Luther.

(1) Voir, pour Réfut., Saint Ths. *Som Théol.* 3e part, qu. 62 art. I et suiv ;

Pâquet, *De Sacram.*, 1a pars. disp. I, qu. III, art. I.

(2) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 1e pars, disp. I, qu. VI, art. I ;

Saint Ths., *Somme Theol.* part. 3e, qu. 65, art. I.

(3) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 1a pars, disp. VIII, qu. I, art. II.

(4) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars, disp. VIII, qu. III art. I ;

Saint Ths. *suppl. app. du Purg.*, art. I.

(5) Réfut., voir Saint Ths., *suppl.*, qu. VI, art. I ;

Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars, disp. III, qu. III, art. I.

(6) Réfut., voir *Théol. ex prof. Clar.*, de divina tradit., cap. II art. I, p. I.

Voir ; du Pape par J. de Maistre, livre troisième, ch. III.

(7) Réfut., voir Saint Ths. *Suppl.* qu. 71, art. I et II

Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars, disp. VIII, qu. IV, art. I.

Soutenu
Bohème et
c'est par la
opposition
rigueur et
en même te
pontificale,
se rétrécit
pe. Luther
tales ponti
saint Thon
de Worms,
par la bulle
parvint, gr
Wartbourg
des tentati
Ayant appi
Wittember
ralentir.

Dans deu
l'autre en 1
décret de W
former, à F
dans le but
y opposa la

Enfin, fie
Catherine I
rompue.

A cette d
Mais le *libr*
sidences.

A la voix
enseignant
tant comm
et non la p
encore des
tenant aux

Soutenu qu'il était par Mélancton, par les hussites de Bohême et par les humanistes, il devint audacieux, et c'est par la guerre qu'il comptait triompher de toutes les oppositions. Enfin le pape Léon X se décida à user de rigueur et excommunia Luther en 1519, anathématisa en même temps 41 de ses propositions. D'après la bulle pontificale, le moine était excommunié *ipso facto*, s'il ne se rétractait dans les soixante jours. En réponse au pape, Luther fit publiquement brûler la bulle et les décrétales pontificales, ainsi que la somme théologique de saint Thomas d'Aquin. En 1521, on convoqua la diète de Worms, pour voir à l'exécution des mesures édictées par la bulle. Mais Luther, protégé par Frédéric de Saxe, parvint, grâce à la fourberie de ses amis, à se réfugier à Wartbourg. Là, il eut des inquiétudes, des remords et des tentations. Il s'occupait toujours de son œuvre. Ayant appris en 1522 que la réforme allait plus vite à Wittemberg qu'il n'aurait voulu, il s'y rendit pour la ralentir.

Dans deux diètes tenues à Nuremberg, l'une en 1522, l'autre en 1524, le pape demanda en vain l'exécution du décret de Worms. En 1524, un nonce du pape réussit à former, à Ratisbone, une ligue des princes catholiques dans le but de mettre en vigueur ce décret. Mais Luther y opposa la guerre des Paysans.

Enfin, fier de son œuvre, Luther se maria, en 1525, avec Catherine Bora, religieuse cistercienne, qu'il avait corrompue.

A cette date, le luthéranisme était déjà très répandu. Mais le *libre examen* mis en pratique avait créé des dissidences.

A la voix de Munzer s'étaient formés les *anabaptistes*, enseignant qu'il fallait rebaptiser les enfants, n'admettant comme sacrements que le baptême et la cène, et non la pénitence, comme Luther. Ils se séparaient encore des luthériens, en niant la présence réelle et en tenant aux œuvres pour la justification. Ils n'admet-

taient pas d'autre autorité que la Bible, interprétée à l'aide des lumières intérieures que Dieu donne directement ; ils pratiquaient le *communisme*.

Carlostadt, lui aussi, contre Luther (on parle toujours de l'enseignement d'alors, car, vers la fin, Luther nia la présence réelle), combattait la présence réelle, licenciait les écoles et soutenait que Dieu ne hait pas le péché, qui est son œuvre.

Zwingle, imbu des doctrines de Luther, fit entrer la Suisse dans le mouvement de réforme. Bâle y vint avec Oecolampade. Tout cela précipitait la marche du luthéranisme.

En 1529, à la diète de Spire, tenue pour aviser aux moyens de défense contre les Turcs, on statua que le luthéranisme serait toléré à l'exclusion des *sacramentaires* ou *Zwingliens* et des anabaptistes, et cela jusqu'au prochain concile général. Mais ces concessions parurent insuffisantes à un grand nombre de luthériens, qui, à cause de leur protestation, prirent le nom de *protestants*. A la diète d'Augsbourg (1530), trois confessions furent présentées : celle de Luther par Mélancton, celle de Zwingle, sacramentaire, et une autre équivoque sur la présence réelle. La profession luthérienne, dite *confession d'Augsbourg*, fut seule examinée. Charles-Quint y soutint la vérité avec intolérance, ce qui irrita les luthériens à tel point qu'ils lui déclarèrent la guerre. Charles Quint, obligé d'aller combattre Soliman, prescrivit le maintien du *statu quo* jusqu'à la tenue du prochain concile général. Mais enfin, surpris avec Henri II de France par une ligue de luthériens, il signa en 1552 le traité de Passau et la paix religieuse d'Augsbourg, qui consacrèrent le triomphe de l'hérésie en Allemagne.

Hors de l'empire, les domaines des chevaliers teutoniques passèrent de bonne heure à la réforme, à cause de la défection du grand-maître, Albert de Brandebourg, en 1525.

Le Daner
tian II et C
gnirent par l
La Suède
1551.

Pendant
concile œc
Des canons
théologie en
la quatrième
de la justifi
ième ; de l'
de l'Extrém
nion à la vin
me ; de l'Or
vingt-quatri
saints, des i
J'ai fait cett
se voir facile
tance. Con
après plusie
Luther m
du concile.
gie barbare,
sans règle et

CALVINISME

Calvin, né
vie ecclésiast
Orléans et à
gagné au lu
il dogmatisa

(1) Voir Roh
Marion, 1
Dict. ency

Le Danemark abandonna l'Eglise avec les rois Christian II et Christian III (1513 à 1559), qui le contraignirent par la tyrannie à recevoir les doctrines de Luther.

La Suède y passa en 1523, la Norvège et l'Islande en 1551.

Pendant ce temps, l'Eglise réunie à Trente en concile œcuménique confirmait et déclarait sa foi. Des canons et des décrets y furent promulgués sur la théologie entière. Il fut traité des lieux théologiques à la quatrième session ; du péché originel à la cinquième ; de la justification à la sixième ; des sacrements à la septième ; de l'Eucharistie à la treizième ; de la pénitence et de l'Extrême-Onction à la quatorzième ; de la communion à la vingt-et unième ; du sacrifice à la vingt-deuxième ; de l'Ordre à la vingt-troisième ; du mariage à la vingt-quatrième ; enfin, du Purgatoire, du culte des saints, des images et des reliques à la vingt-cinquième. J'ai fait cette énumération monotone, afin que l'on puisse voir facilement l'ampleur de ce concile et son importance. Commencé en 1545, il fut terminé en 1563, après plusieurs interruptions.

Luther mourut en 1546 pendant la troisième session du concile. "Géant avorté, grandeur sans forme ; énergie barbare, force pour détruire, extravagance en tout, sans règle et mesure, d'un orgueil sans limites" !

CALVINISME (1).

Calvin, né à Noyon, en 1509, après sept ou huit ans de vie ecclésiastique, y renonça pour étudier le droit à Orléans et à Bourges. Dans cette dernière ville il fut gagné au luthéranisme. Devenu luthérien fougueux, il dogmatisa dans plusieurs grandes villes de France,

(1) Voir Rohr., t. X, l. 84, p. 226 et t. XI, l. 85, p. 425, et suiv. ; Marion, vol. III, parag. 248 ;

Dict. encycl., t., III, p. 454 et suiv.

puis publia à Bâle, en 1535, son principal ouvrage, *De institutione Christianæ religionis*. Sa doctrine ne s'accordait qu'en partie avec celle de Luther, comme on peut le voir par les points suivants : "La prédestination est antécédente et absolue, aussi bien pour les damnés (1) que pour les sauvés. Dieu est auteur du mal comme du bien. Pas de libre arbitre dans l'homme. La grâce justificante est inadmissible (2). Il n'y a que deux sacrements d'institution divine, les seuls qu'il faille observer : le baptême et la cène ; on peut cependant donner à l'ordination le nom de sacrement. Le corps de Jésus-Christ est virtuellement présent dans le pain et le vin eucharistiques (3) ; le communiant, s'il est prédestiné, reçoit du corps de Jésus-Christ un accroissement de vie divine, sans recevoir le corps même, qui demeure au ciel. Il y a deux Eglises : l'une invisible, composée des seuls justes et prédestinés, l'autre visible, composée de tous les croyants et dont les notes caractéristiques sont la vraie prédication de l'Evangile et la droite administration des sacrements. L'autorité suprême est indépendante de l'Etat ; elle réside dans le consistoire (4), composé de six ecclésiastiques et de douze laïques, lesquels représentent les anciens et les diacres de la primitive Eglise. Les Ecclésiastiques ou ministres, tous de même ordre, sont choisis par le peuple et ordonnés par les ministres eux-mêmes. Enfin, Calvin proscrivait absolument le culte des images." Il mourut à Genève, en 1564, après y avoir introduit la réforme.

(1) Réfut., voir Pâquet, *De Deo.*, disp. VI, qu. II, art. II.

(2) Réfut., voir Pâquet, *De Reparat.*, disp. III, qu. II, art. I. Hurter, thèse 188 et suiv.

(3) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 1a pars, disp. V, qu. II, art. I.

(4) Réfut., voir *Théol. ex prof, Clar.*, de vera Eccl., de const. Eccl. cap. II, art. I.

Celle-ci pénétra le protestantisme. Le luthéranisme fut plus répandu que le catholicisme dans les provinces protestantes de France.

En 1559, la cène fut abolie dans la monarchie, sous le règne de Catherine de Médicis. Ils furent réformés comme les protestants. Catherine rendit le culte catholique obligatoire dans tout le royaume ; il n'y eut aucun parti ; il n'y eut que le catholicisme ; où les catholiques étaient la majorité, ils rendaient la liberté.

Mais le roi Charles IX, le voyant tenter de s'insurger et de se révolter, saint Michel (1562) et Coligny tentaient de se révolter à la cour à Montceaux. Montmorency et Coligny furent en ramenant la table trouva la table tout en remportant de Lonjumeau, de Montmorency, de Coligny (1568).

Les huguenots leur retira les colonies. Les catholiques leur victoire, et leur armée, la cour à Saint-Germain, générale et libérale.

Coligny devenait seigneur tout laïque.

Celle-ci pénétra donc en France surtout avec le calvinisme. Le luthéranisme y avait été prêché en quelques endroits, mais il faisait peu de progrès. Le calvinisme fut plus heureux. Dès 1569, il y comptait un tiers de la noblesse et un trentième du peuple. Les protestants de France s'appelaient *huguenots*.

En 1559, la couronne de France, sur la tête d'une reine mondaine, Catherine de Médicis, leur faisait une belle situation. Ils tâchèrent alors de faire reconnaître leur réforme comme religion d'état. Ils ourdirent un complot contre la cour ; ce complot fut découvert, mais Catherine rendit par crainte un édit en faveur de la liberté du culte dissident. L'édit ne contenta pourtant aucun parti ; il s'en suivit une guerre religieuse, en 1562, où les catholiques furent vaincus : la paix d'Ambroise rendait la liberté à l'hérésie (1563).

Mais le roi Charles IX grandissait. Les huguenots, le voyant tenter une entrevue avec la reine d'Espagne, s'insurgèrent et firent un horrible massacre en la fête de saint Michel (1567). En même temps, Condé et Coligny tentaient de surprendre le roi, la reine et toute la cour à Monceau, près de Meaux. Le connétable de Montmorency et les Suisses firent avorter la conjuration en ramenant la famille royale à Paris ; Mais le connétable trouva la mort dans la bataille de Saint-Denys, tout en remportant la victoire. On signa alors la paix de Lonjumeau, qui garantissait la liberté du culte dissident (1568).

Les huguenots n'ayant pas été fidèles au traité, on leur retira les concessions faites, et la guerre recommença. Les catholiques, victorieux, ne surent pas profiter de leur victoire, et Coligny reparaissant à la tête d'une armée, la cour accorda la paix Boiteuse et mal assise de Saint-Germain, en 1570, paix qui donnait amnistie générale et liberté des cultes.

Coligny devenant de plus en plus dangereux, un conseil *tout laïque* décida, par crainte et par politique, le

meurtre de l'amiral et des chefs huguenots. Le massacre eut lieu le soir de la Saint-Barthelemy, en 1572 : quatre mille huguenots y périrent. On fit passer non sans quelque vérité, ce massacre pour une juste punition des conspirateurs.

Peu de temps après la Saint-Barthelemy, Charles IX mourait, laissant le trône à son frère Henri III, revenu de Pologne. Dès son avènement Henri signa la paix de Monsieur, qui garantissait aux huguenots le libre exercice de leur culte, sauf à Paris et sur un territoire de deux lieues à la ronde.

Grande fut dans la suite l'inquiétude des catholiques. Henri III n'inspirait aucune confiance ; il n'avait pas d'enfants, et la mort de son frère François d'Anjou, en 1584, frayait le chemin du trône à Henri de Béarn, chef des huguenots. Les catholiques se liguèrent pour empêcher l'hérésie d'arriver jusqu'au trône ; et alors s'ouvrit la guerre des trois Henri, savoir : Henri de Navarre (le Béarnais), Henri de Condé et Henri III.

Victorieux, le premier monta sur le trône en 1593. Il se convertit pour répondre aux vœux de la nation ; mais sa conversion créa des mécontentements chez les huguenots. Ce fut pour les calmer qu'Henri publia, en 1598, l'édit de Nantes, qui mettait les deux cultes sur un pied d'égalité par rapport à la protection de l'état.

En Allemagne, le calvinisme eut peu de succès ; il fallait, en effet, être fidèles à la confession d'Augsbourg.

Il fut plus heureux en Ecosse, où il pénétra avec Jean Knox, au temps de Marie Stuart. Elizabeth le favorisa en faisant mourir sa sœur, et Jacques IV, futur Jacques Ier d'Angleterre, le consumma en 1587.

ANGLICANISM

En Angleterre, sous le règne de Tudor, qui a été appelé "deux roses", les tendances suscitées par la puissance royale et la faute ne fut pas la réputation d'Henri VIII lui accorda une réponse pas à

Epris d'Anne Catherine d'Autriche, ils furent des raisons en inventèrent la question fut celle des légats de Clément Catherine en différaient sa misérables, Clément la voie du schisme universités un proclamer chez Angleterre (1531) en 1533, au divorce et époux mois après.

Clément VI le pape approuva le divorce et le mariage, Henri I et exigea qu

(1) Voir Rohrbach
Dict. encyclopédique
Marion, v

ANGLICANISME (1).

En Angleterre, Henri VIII succéda (1509) à Henri VII Tudor, qui avait réuni en sa personne les droits des "deux roses". Dès son couronnement, il manifesta des tendances suspectes en modifiant, au profit de l'omnipotence royale, la formule du serment d'usage. Cette faute ne fut pas remarquée alors, et le jeune roi avait la réputation d'un prince accompli. Même, le pape Léon X lui accorda le titre de *Défenseur de la foi*. La suite ne répondit pas à ses débuts.

Epris d'Anne de Boleyn, il chercha à divorcer avec Catherine d'Aragon. Les théologiens de la cour trouvèrent des raisons pour annuler son mariage, ou plutôt en inventèrent ; ils firent la demande au pape. La question fut confiée à Campeggio et Wolsey, cardinaux légats de Clément VII. Mais ils ne purent s'entendre. Catherine en appelait au pape lui-même ; et le pape différant sa réponse, Henri donna sa confiance à deux misérables, Cranmer et Cromwell, qui le poussèrent dans la voie du schisme. Grâce à ces conseillers, il obtint des universités un jugement favorable au divorce et se fit proclamer chef souverain de l'Eglise et du clergé d'Angleterre (1531). C'était le schisme. Elevé par le roi, en 1533, au siège de Cantorbéry, Cranmer prononça, pour le récompenser, la nullité de son mariage. Henri divorça et épousa Anne, qui lui donna Elizabeth quatre mois après.

Clément VII, ne pouvait plus différer d'agir, sans paraître approuver le divorce. Une bulle parut, déclarant valide et légitime le mariage avec Catherine. Furieux, Henri rompit dès lors complètement avec Rome et exigea qu'on le reconnût comme chef suprême

(1) Voir Rohr., t. XI, l. 84, p. 196 et suiv. ;

Dict. encycl., t. VII, p. 373.

Marion, vol. III, parag. 253.

de l'Eglise d'Angleterre. En même temps, s'ouvrait, de par ses ordres, une persécution sanglante.

En 1538, Paul III, successeur de Clément VII, publia contre Henri une bulle d'excommunication, délia ses sujets du serment de fidélité et demanda aux princes chrétiens d'assurer l'exécution de sa sentence. Mais les rois chrétiens sur lesquels comptait le pape, François Ier et Charles-Quint, loin de vouloir combattre Henri, se disputaient alors son alliance. Henri VIII, encore plus furieux, déchaîna une persécution plus horrible que la première et qui dura jusqu'à sa mort (1547).

A sa mort, les orateurs de la cour défendirent de pleurer, parce qu'un roi si pieux devait sûrement être au ciel.

Les trois enfants de Henri, Edouard, Marie et Elizabeth, lui succédèrent l'un après l'autre. Edouard, encore jeune, eut pour régent son oncle, le comte Hartford, Zwinglien déclaré et ami de Cranmer. Sous un tel gouvernement, le schisme anglican allait glisser vers le protestantisme.

Cranmer fit paraître des livres où il exposait la doctrine qui dans ses vues devait fixer la croyance religieuse de la nation ; cette doctrine était tout ensemble luthérienne, calviniste, zwinglienne, même un peu catholique ; mais elle rencontra des résistances.

Edouard mourut et avec Marie le catholicisme fut restauré. Mais son règne fut court. Elizabeth lui succéda en 1558 et fit triompher définitivement le protestantisme *épiscopalien*, c'est-à-dire la réforme qui, outre la doctrine protestante, reconnaissait le roi comme pape ou à peu près, et lui attribuait plein et inamissible pouvoir de droit divin dans les deux ordres spirituel et temporel. Tel est l'anglicanisme.

REMARQUE.

Notons que les ordinations anglicanes sont nulles, car elles se rattachent toutes à celle de Parker. Or

l'ordination de Parker eût été nulle que Barlow, si même avec le sacrement regardait le rituel. Si le sacre eut lieu comme l'atteste l'acte de 1613. Or ce n'est aucune formule d'offrir le sacrifice.

SOCINIANISME

En 1562 Socin et ses disciples natifs de Sienna furent appelés sociniens.

Comme chez les Sociniens l'écriture, seule sacrée, absorbait le divin ; Socin n'admettait le divin dans l'homme que par le péché originel. Luther faisait du Christ comme seul agissant. Dans le luthéranisme le second ne nait que dans le socinien.

- (1) Voir bulle de Sixte IV, nulle les ordinations.
- (2) Voir Pâques, Dict. de Marion, voir

l'ordination de Parker fut nulle, car il est douteux que Parker eût été consacré évêque ; il est de même douteux que Barlow, son premier consécrateur, l'eût été lui-même avec le sérieux et les intentions exigées ; car il regardait le rite des ordinations comme superstitieux. Si le sacre eut lieu, il fut fait d'après le rituel d'Edouard, comme l'attestent les actes découverts et publiés en 1613. Or ce rite était certes insuffisant, parce que aucune formule n'y exprimait le pouvoir d'absoudre et d'offrir le sacrifice (1).

SOCINIANISME (2).

En 1562 Selio Socin et Fauste Socin, tous deux natifs de Sienne, donnèrent naissance à la secte des *sociniens*.

Comme celui de Luther, le principe de Socin, était : Ecriture, seule règle de foi. Mais Luther, des deux éléments, le divin et l'humain, que le Christianisme réunit, absorbait le second dans le premier, l'humain dans le divin ; Socin absorbait le premier dans le second, le divin dans l'humain. Le réformateur allemand exagérait le péché originel et ses conséquences ; le réformateur italien le supprimait. Dans l'affaire du salut, Luther faisait l'homme tout passif, Socin le considérait comme seul actif. Le premier ne parlait pas de grâce, le second ne parlait que de loi et de commandements. Dans le luthéranisme, la raison humaine est impuissante, dans le socinianisme, elle peut presque tout.

- (1) Voir *bulle de Léon XIII, Apostolicæ curæ* (1895), déclarant nulles les ordinations anglicanes ;
Voir Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars, disp. VI, qu. IV, art. II.
- (2) Voir *Dict. encycl.*, t. XXII, p. 267 et suiv. ;
Marion, vol. III, parag. 260.

Cette secte est d'esprit rationaliste. Elle nie l'inspiration de l'Écriture (1), son infaillibilité, la présence de Dieu (2), la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, les Sacrements, la Résurrection (3), l'éternité de l'enfer (4). L'Inquisition chassa dès l'origine les sociniens de l'Italie. Ils furent plus heureux en Pologne, où ils demeurèrent jusqu'en 1660. Cette secte ne se vit jamais forte.

ARMINIENS (5).

Vers la fin du XVI^e siècle, apparurent en Hollande les *arminiens*, réformés, croyant que Dieu prédestine au ciel ou à l'enfer en prévision du mérite ou du démérite.

SCHEWENKFELDIENS (6).

Ils parurent vers 1561 en Silésie. Ils rejetaient la justification, la présence réelle et professaient l'euty-chianisme au sujet de Jésus-Christ. Il y en a encore en Silésie et dans l'Amérique du Nord.

- (1) Réfut., voir *Théol. ex prof. Clar.*, De locis..., pars prior, cap. I, art. I ; Hurter, vol. I, p. 133 et suiv.
- (2) Réfut., voir S. Ths., pars 1a, qu. XIV, art. XIII ; Hurter, thèse 87 et 88 ; Pque, *De Deo*, disp. IV, qu. I, art. VI.
- (3) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars., disp. IX, qu. I, art. I ; Saint Ths., *suppl.*, qu. LXXV, art. I.
- (4) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars, disp. X, qu. IV, art. III ; S. Ths. *suppl.*, qu. XCIX, art. I et II.
- (5) Voir Rohr., t. XII, l. 87, p. 267 ; *Dict. encycl.* t. II, p. 20 ; Marion, vol. III, parag. 261.
- (6) Voir Marion, vol. III, parag. 262.

VICISSITUDES

Rebelles à l'entendre sur les autres, et c'est l'histoire. Le... mais à ce moment la réaction catholique. L'heure de Dieu.

Dans le domaine de la possession d'âme. Cette réaction amère, par ses effets se ruinait elle-même par l'heureux ordre religieux le retour à la Suisse, en Hongrie, celle-ci.

Cependant de la paix d'Amsterdam demeurerait les titulaires qui fit éclater la guerre pendant la religion pour la Suisse, les catholiques malheureux virent enfin traité qui les blessa.

La guerre retèrent en France que et assurés droits politiques succès du protestantisme. En Angleterre milieu du XVIII^e siècle.

VICISSITUDES DU PROTESTANTISME.

Rebelles à l'Eglise, les protestants n'ont jamais pu s'entendre sur rien. Ils ont donc protesté les uns contre les autres, et c'est ce que l'on remarque le plus dans leur histoire. Le protestantisme progressa jusqu'en 1555 ; mais à ce moment il dut commencer à reculer devant la réaction catholique. Le catholicisme n'était pas mort. L'heure de Dieu vint donc.

Dans le dernier quart du XVIe siècle, l'Eglise reprit possession d'une partie considérable du terrain perdu. Cette réaction lui fut facile, car l'hérésie, par ses fruits amers, par ses divisions, par ses désordres de tout genre, se ruinait elle-même. De plus, la vraie réforme fut aidée par l'heureuse conclusion du concile de Trente, par les ordres religieux, surtout par les Jésuites. En France, le retour à la religion catholique fut l'œuvre de la Ligue ; en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Pologne et en Hongrie, celle des Jésuites.

Cependant, les protestants violaient sans cesse l'article de la paix d'Augsbourg stipulant que désormais l'Eglise demeurerait en possession des biens ecclésiastiques dont les titulaires passeraient au protestantisme. C'est ce qui fit éclater la guerre de Trente ans (1618 à 1648), guerre pendant laquelle la France sembla oublier la religion pour l'état. Dans les périodes *palatine* et *danoise*, les catholiques furent victorieux ; mais ils furent malheureux dans les périodes *suédoise* et *française* ; ils se virent enfin forcés à signer la paix de Westphalie (1648), traité qui lésait gravement les intérêts et les droits ecclésiastiques.

La guerre de Trente ans et la paix de Westphalie arrêtèrent en Allemagne les progrès de la réaction catholique et assurèrent à l'hérésie une existence légale, des droits politiques. C'est Richelieu, qui avait préparé ces succès du protestantisme.

En Angleterre, le protestantisme progressa jusqu'au milieu du XVIIe siècle. A partir de ce temps, il s'émietta.

Les sectes se multiplièrent au sein de l'église nationale. L'arianisme reparut, frayant la voie au socinianisme, qui menait lui-même au rationalisme. Deux sectes surtout méritent l'attention : les *quakers* et les *methodistes*.

QUAKERS (1).

Les quakers parurent en Ecosse, en 1691, avec Georges Fox. Selon eux, la règle de foi n'est pas l'Écriture, mais la raison éclairée. Ils se livraient aux jeux avec folie. Ils étaient *deistes* en dogme, *stoïques* en morale et *cyniques* dans leurs rapports sociaux. Guillaume Penn, qui fonda la Pensylvanie et Philadelphie, était un quaker.

METHODISTES (2).

Cette secte naquit à Oxford en 1729. Ses adhérents professaient un ascétisme très sévère. Ils sont nombreux encore aujourd'hui. On en compte en Angleterre et en Amérique au moins vingt millions.

Les sectes apparurent aussi en Allemagne. Il y eut les *piétistes*, qui revendiquaient contre Luther le libre arbitre et la nécessité des œuvres pour la justification. Les *herrnhutes*, qui n'admettaient qu'un dogme essentiel : la Rédemption par la mort sanglante de l'Homme-Dieu. Enfin, il y eut les *svedenborgiens*, secte qui niait la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, le péché originel, la Rédemp-

(1) Voir Rohr., t. XII, l. 88, p. 624 ;
Dict., encycl., t. XIX, p. 464 et suiv.
(2) Voir Rohr., t. XII, l. 88, p. 624.

tion, la Résurrec
restreignait le N
les et à l'Apocal
que quelques mi

En France, or
me. Louis XIV
édit révoquant
coup les huguer
mais il fallut du
à la sincérité des
Louis XIV.

Ainsi, dans t
me, il s'est divis
subdivisées, de
tot sensus.

Arrivons mai
me. D'abord

GALLICANISME

Nous avons
que nous en av
âge; mais, le g
dance plutôt q
der dans ses

dans son vrai
Le gallicanis
se développa

taire et ecclési

Ce dernier
ep elle-même

(1) Réfut., v
art. II, S.
(2) Voir *Dict*
Marion, v

tion, la Résurrection, une partie des sacrements, et qui restreignait le Nouveau Testament aux quatre Evangiles et à l'Apocalypse (1). Il n'y en a plus aujourd'hui que quelques milliers.

En France, on avait décidé d'éteindre le protestantisme. Louis XIV fit paraître dans ce but, en 1685, un édit révoquant l'édit de Nantes. C'était écraser du coup les huguenots. L'édit fut exécuté sans difficulté, mais il fallut du zèle aux religieux et au clergé pour voir à la sincérité des conversions occasionnées par cet acte de Louis XIV.

Ainsi, dans tous les pays où a pénétré le protestantisme, il s'est divisé en sectes, les sectes elles-mêmes se sont subdivisées, de sorte que l'on peut dire : *Quot capita, tot sensus*.

Arrivons maintenant aux erreurs liées au protestantisme. D'abord le gallicanisme.

GALLICANISME (2).

Nous avons déjà quelque notion de cette erreur par ce que nous en avons vu dans l'étude des hérésies du moyen âge; mais, le gallicanisme de ce temps-là étant une tendance plutôt qu'une erreur définie, il importe de l'aborder dans ses vrais éléments constitutifs, à sa date et dans son vrai milieu.

Le gallicanisme, ainsi dénommé parce qu'il naquit et se développa en France, est de deux sortes : *parlementaire* et *ecclésiastique*.

Ce dernier porte atteinte à la constitution de l'Eglise en elle-même ; il amoindrit les droits du pape au profit

(1) Réfut., voir *theol. ex prof. Clar.*, de Sacra Script., cap. I art. II, S. I.

(2) Voir *Dict., encycl.*, t. IX, p. 274 et suiv. ; Marion, vol. III, parag. 267 et 321.

des évêques, et tend à démocratiser la hiérarchie. Le premier, plus laïque, concerne les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Il veut soustraire l'Etat à l'autorité ecclésiastique. (1). Le gallicanisme ecclésiastique est une conséquence du grand schisme d'Occident ; le gallicanisme parlementaire est un legs du paganisme. Voici en quelques lignes son histoire.

A partir du VIII^e siècle, la nouvelle organisation des Etats de l'Occident, sur laquelle l'Eglise avait eu plus ou moins d'influence et sur laquelle elle continua à exercer une sorte de tutelle, établit entre le pape et les souverains des royaumes d'Occident des rapports bien plus intimes que ceux qui existaient antérieurement. Ce rapport intime se transforma peu à peu en influence politique des papes sur les affaires de l'Etat, et donna en même temps une part considérable aux rois dans les affaires extérieures des Eglises nationales. Mais il était difficile, dans cette action réciproque et permanente des deux pouvoirs, d'éviter les empiètements de l'un sur l'autre, et il est établi historiquement que la liberté et l'indépendance des Eglises furent d'abord menacées par les usurpations du pouvoir temporel.

A Paris, dès le XIII^e siècle, on ne voulait plus du pouvoir des Papes ni direct ni indirect sur les princes séculiers. On refusait même à l'autorité pontificale le pouvoir déclaratif. Le Parlement lui-même soutenait fortement ces doctrines, et les appliquait, en refusant d'enregistrer la bulle de Sixte-Quint, qui déclarait Henri de Navarre incapable de régner, et en travaillant avec zèle à détruire la prétention des papes de disposer en certains cas des couronnes.

Le principal écrit en faveur de ces idées date de 1594. Œuvre de Pierre Pithou, il fut publié sous le titre de *Liberté de l'Eglise gallicane*. Cet ouvrage exagérait l'autorité des évêques aux dépens de celle des Papes te

(1) Réfut., voir Pâquet, *Droit public*....., VIII^e leçon.

assujettissait les
doute, il reconna
de l'union et de l
de l'Eglise et cer
des droits ponti
de l'assentiment
n'était plus qu'i

Le gallicanis
licanisme parler
à l'occasion des
tenant que le p
inférieur au cor
douard Richer
thèses, publi
ouvrage infect
sentait l'infail
non du pape ;
exécutif des d
l'Eglise. Et l'
hiérarchie com

D'autres g
chie. Gerson
prêtres. Bos
entrer que les
tous les fidèle
me.

Marc-Anto
que la papau
tout pouvoir
chrétienne, q

(1) Réfut., v
cap. II, a
Hurter, t

assujettissait les évêques à la puissance séculière. Sans doute, il reconnaissait et proclamait encore la nécessité de l'union et de la communion avec le pape, comme chef de l'Eglise et centre de l'unité, mais il rendait l'exercice des droits pontificaux en France tellement dépendant de l'assentiment du roi que, dans le fait, la primauté n'était plus qu'une prérogative d'honneur.

Le gallicanisme ecclésiastique suivait de près le gallicanisme parlementaire. Il fit son apparition, en 1610, à l'occasion des thèses ultramontaines des Jacobins, soutenant que le pape est infaillible et qu'il n'est nullement inférieur au concile. C'est, en effet, à ce moment qu'Edouard Richer de Paris, comme pour répondre à ces thèses, publia son *De ecclesiastica et politica potestate*, ouvrage infecté des doctrines gallicanes. L'auteur présentait l'infaillibilité comme une prérogative de l'Eglise, non du pape ; il ne concédait à ce dernier que le pouvoir exécutif des décrets, réservant le pouvoir législatif à l'Eglise. Et l'Eglise était, selon lui, le corps entier de la hiérarchie comprenant les prêtres eux-mêmes.

D'autres gallicans entendirent autrement la hiérarchie. Gerson y avait mis les curés, non les simples prêtres. Bossuet et les gallicans modérés n'y feront entrer que les évêques. Avec les disciples de Richer, tous les fidèles en feront partie ; ce sera le *multitudinisme*.

Marc-Antoine de Dominis, autre gallican, prétendit que la papauté n'était pas d'institution divine (1), que tout pouvoir ecclésiastique réside dans la communauté chrétienne, qui le tient directement de Jésus-Christ.

(1) Réfut., voir *théol. ex prof. Clar.*, De vera Eccl. de const. Ecc. cap. II, art. I ; Hurter, thèse 59, coroll. I.

La cour, il va sans dire, était favorable à toutes ces doctrines. Richelieu lui-même, bien qu'avec toute la modération d'un politique, inclinait vers le double gallicanisme parlementaire et ecclésiastique.

Cependant, au milieu du XVII^e siècle, l'erreur perdit un peu de vogue. Elle reprit cours en 1661 avec l'avènement de Louis XIV. Ce prince orgueilleux cherchait l'occasion d'humilier le pape. Ayant appris que la Sorbonne était favorable à l'infailibilité pontificale, il la força de suspendre ses discussions à ce sujet.

Vint l'affaire de la *Régale*. On appelait de ce nom le droit que s'attribuait le roi de France, durant la vacance d'un évêché, d'en percevoir les revenus et de nommer aux bénéfices qui en dépendaient, jusqu'au jour où le nouvel élu eût prêté serment de fidélité et fait enregistrer son serment. C'était un abus. Le concile de Lyon l'avait prohibé. Mais le roi se souciait peu de ces décisions, et les évêques pliaient devant lui. Cependant, le pape tint bon et menaça le roi des censures. Louis XIV s'obstina.

Il était temps de négocier. Dans ce but fut convoquée en 1682, la fameuse assemblée du clergé. Bossuet fit le discours d'ouverture. Il parla de l'unité de l'Église, et d'une telle manière que le pape et le roi en furent tous deux satisfaits. Après ce discours, on résolut promptement la question de la régale en faveur du roi, puis on délibéra sur l'autorité du pape.

Bossuet ne voulait pas agiter cette question, car il craignait que les divisions entre Rome et la France ne s'accrussent davantage. Mais son conseil fut méprisé, et il fut chargé de rédiger un règlement de l'affaire. Il formula alors malheureusement les quatre articles suivants : " Les rois, dans les choses temporelles, ne sont soumis ni directement ni indirectement à l'autorité ecclésiastique. Le pape est en tout inférieur au concile. L'exercice de l'autorité pontificale doit être réglée par les saints canons. Enfin les décisions du pape, même

en matière de foi, ne sont irréfomables qu'après avoir été confirmées par l'assentiment de toute l'Eglise."

Les quatre articles n'eurent pas partout bon accueil. Mais cela ne fit qu'enhardir le roi, qui en vint presque au schisme. Plus tard, repentant, il fit la paix, avec Innocent XI (1693).

Le gallicanisme passa dans plusieurs pays de l'Europe, surtout en Autriche, où il prit le nom de *Fébronianisme*, dans la suite celui de *joséphisme*.

Le gallicanisme, sans la révolution française, eût conduit au schisme. La révolution l'en sauva, tout en préparant sa défaite. Car, à dater de la révolution, il perdit peu à peu son empire. Le concile du vatican tenu en 1869 le condamna ; son influence politique, sous des gouvernements impies, continua néanmoins à se faire sentir.

Baianisme (1)

Au temps même où les novateurs répandaient leurs fausses doctrines sur la grâce, deux écoles principales étaient aux prises dans l'Eglise : celle des dominicains, favorable à l'action divine, et celle des franciscains, donnant davantage au libre arbitre. Le concile de Trente ne s'occupa pas de cette controverse ; il lui suffisait de frapper l'hérésie.

Les discussions continuèrent donc entre catholiques. D'autres religieux se mirent de la partie, les uns en faveur des dominicains, les autres, les Jésuites surtout, en faveur des franciscains.

Une troisième école parut alors, fondée par deux docteurs de Louvain : Baïus et Hessels. Suivant eux, "il

(1) Voir Rohr., t. XI, l. 86, p. 673 ;

Dict. encycl., t. II, p. 418 et suiv ;

Marion, vol. III, parag. 268.

n'y avait pas de distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel (1). A l'origine, disaient-ils, la grâce, les dons du Saint-Esprit, la destination de l'homme à la vision béatifique, appartenaient à l'intégrité de la nature. Depuis le péché originel, la nature humaine est incomplète et c'est pourquoi l'homme, laissé à lui-même, pèche toujours et invinciblement; néanmoins, il est libre, voulant le mal qu'il fait et étant exempt de contrainte physique." Tel était l'enseignement du baianisme.

Les franciscains, la Sorbonne et le pape condamnèrent Baïus. Ce dernier ne voulut pas admettre toutes les opinions de ses adversaires, les jésuites et les franciscains, qui triomphaient; cependant, il accepta sa condamnation.

C'est vers ce temps là, de 1588 à 1607, qu'eut lieu la célèbre discussion entre *thomistes et molinistes* au sujet de la grâce efficace (2), discussion qui fut sans couronnement, car le pape s'abstint de condamner aucune opinion, et défendit toute censure à l'égard de l'une et de l'autre.

Jansenisme (3)

A l'époque où les thomistes et les molinistes discutaient au sujet de la grâce efficace, parut Jansénius (1602). Séduit par Janson, qui propageait secrètement les erreurs de Baïus, il voulut réformer l'Eglise,

- (1) Réfut., voir Pâquet, *de Reparat.*, disp. VII, prooemium; Hurter, vol. II, traité VI, part. II sect. II, ch. III, art. I, II et III.
- (2) Exposé, voir Pâquet, *De Repar.*, disp. III, qu. II, art. IV; Satolli, *De Gratia*.
- (3) Voir Rohr. t. XII, l. 87, p. 212 et suiv.; *Dict. encycl.*, t. XI, p. 54 et t. XII, p. 98 et suiv.; Marion, vol. III, parag. 268 et 324.

obscurcie, selon lui, depuis cinq cents ans, par les scholastiques et par le concile de Trente. Son ami, Duvergier de Hauranne le secondait dans cette entreprise.

L'*Augustinus*, ouvrage publié par Jansénius, réalisait une partie importante de la réforme dogmatique ; Il était plein des erreurs de Baïus.

De son côté, Duvergier de Hauranne prêchait les erreurs suivantes : "L'évêque et le prêtre qui pèchent mortellement contre la chasteté perdent leur dignité. Les évêques sont égaux au pape et les prêtres aux évêques. Il faut également honorer les conciles particuliers et les conciles généraux. La constitution de l'Eglise n'est pas monarchique (1), mais aristocratique. Le gallicanisme n'a jamais été condamné que par des sots. En cas d'hérésie, chaque évêque devient pape. L'état religieux n'est bon que pour les relaps et les scélérats. Pour être chrétien, il faut être en état de grâce. Les péchés véniels ne sont pas matière suffisante à l'absolution (2). La contrition parfaite est absolument nécessaire au sacrement de Pénitence (3). L'absolution n'est qu'un jugement déclaratif de la rémission des péchés (4). Pour recevoir le sacrement de l'Eucharistie, il faut avoir fait pénitence de ses péchés, n'être attaché ni par volonté, ni par négligence, à aucune chose qui puisse déplaire à Dieu. La grâce a une efficacité infaillible (5). Dieu veut sauver tous les hommes en ce sens seulement qu'il veut le salut de tous ceux qui se sauvent effectivement (6)." Cette doctrine complétait celle de l'*Augustinus*.

(1) Réfut., voir Pâquet, *Droit public*, Ve leçon.

(2) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars, disp. I, qu. I, art. II

(3) Réfut., voir Pâquet., *De Sacram.*, 2a pars, disp. III, qu. II, art. V.

(4) Réfut., voir Pâquet, *De Sacram.*, 2a pars, disp. I, qu. I, art. III.

(5) Réfut., voir Pâquet, *De Reparat.*, disp. V, qu. I, art. II ; Satolli, *De gratia*.

(6) Réfut., voir Pâquet, *De Deo.*, disp. VI, qu. II, art. I.

Les deux fauteurs se firent des amis, des adeptes, et le jansénisme se propagea ainsi rapidement. En 1648, les sectaires étaient déjà très nombreux. Ils s'organisèrent et prirent des apparences trompeuses. Leur morale était une sorte d'imitation fallacieuse de la perfection chrétienne ; cette sévérité outrée les faisait passer pour des saints.

L'*Augustinus* fut condamné en 1642 par Urbain VIII. Les jansénistes feignirent la soumission, mais en réalité ils ne cédaient sur rien.

Alors on tira de l'*Augustinus* les cinq propositions suivantes, sur lesquelles va désormais se porter tout le débat : Il est des commandements divins que le juste lui-même ne peut observer, faute de grâce. (1).

Dans l'état de nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure (2). Pour mériter ou démériter dans l'état de nature déchue, il suffit d'être exempt de contrainte extérieure; la nécessité intérieure n'est pas un obstacle (3). La grande erreur des pélagiens était de croire qu'on peut résister à la grâce. C'est du semi-pélagianisme (4) que de dire que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes.

Telles étaient les cinq propositions tirées de l'*Augustinus*, propositions que le pape condamna en 1653, les quatre premières comme hérétiques, la cinquième comme fausse, téméraire, scandaleuse, hérétique si elle signifie que Jésus-Christ est mort pour les seuls prédestinés.

Les jansénistes acceptèrent la condamnation, mais prétendirent que les cinq propositions n'étaient condamnables qu'au sens calviniste, non pas au sens de Jansénius et de son livre. Alors, le pape Innocent X, déclara que c'était bien Jansénius et son livre qu'il avait voulu

(1) Réfut., voir Pâquet, *De Reparat.*, disp. IV, qu. II, art. I.

(2) Réfut., voir Pâquet, *De Reparat.*, disp. III, qu. II, art. IV.

(3) Réfut., voir Pâquet, *De Reparat.*, disp. V, qu. II, art. I.

(4) Réfut., voir Pâquet, *De Incarn.*, disp. IX, qu. III, art. VI, concl. II.

condamner ; néanmoins les Jansénistes ne se rendirent pas. Ils étaient convaincus qu'il n'y avait dans l'Eglise aucune autorité infaillible pour l'attribution d'une doctrine à une personne où à un livre, mais seulement pour la qualification des doctrines. C'était la fameuse distinction du *fait* et du *droit*, si chère depuis à toute la secte.

Arnault voulut défendre le jansénisme, mais il fut conjuré. Pascal de même : ses *Provinciales* furent censurées par Rome. Enfin, fut tenue en 1656, l'assemblée du clergé, qui revendiqua expressément pour l'Eglise le droit de juger avec infaillibilité des faits dogmatiques. En même temps, Alexandre VII publiait la bulle *Ad sacram*, qui affirmait avec toute l'autorité suprême que les cinq propositions étaient bien celles de l'Augustinus, et qu'elles étaient condamnées au sens de leur auteur.

Cette bulle parvint à l'assemblée du clergé en 1657 ; celle-ci dressa sur le champ un formulaire à souscrire dans tous les diocèses. Les jansénistes s'y opposèrent, . . . accusant le formulaire de manquer d'autorité. Alors, le pape en dressa un lui-même sévère. Tous y adhérèrent à l'exception de quatre évêques. Ces derniers s'y étant soumis extérieurement plus tard, le pape voulut voir là une soumission, et accorda aux coupables la "Paix Clémentine", étendue dans la suite à tous les chefs du parti.

Les jansénistes crièrent alors au triomphe. Selon eux le pape avait annulé les actes de ses prédécesseurs et approuvait le silence respectueux sur la question de fait. Ils ne renoncèrent donc à aucune de leurs idées et, à la faveur de cette fausse paix, leurs erreurs se propagèrent dans toutes les classes de la société, voire même dans les communautés religieuses.

En 1671, le père Quesnel de l'Oratoire fit paraître les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, ouvrage où entrèrent toutes les erreurs de Baïus, de Jansénius, et une partie de celle de Luther et de Calvin. Clément IX

condamna cet ouvrage en 1713, par sa bulle *Unigenitus*, qui fut bien reçue par les évêques de l'Eglise universelle. Cependant, les jansénistes n'acceptèrent pas ce jugement. Suivant eux les évêques l'avaient approuvé *a priori*, en s'appuyant sur la fausse opinion de l'infailibilité du pape. Ils connaissaient néanmoins la faiblesse de cet argument. Ils en imaginèrent donc un plus fort. Ils voulurent dans ce but faire résider l'infailibilité uniquement dans le concile général des évêques et appuyèrent leur doctrine de faux miracles dus au spiritisme des *convulsionnaires*. L'hérésie était devenue dangereuse.

Louis XIV essaya en vain de la réprimer ; les parlements la soutenaient. On s'acheminait vers la révolution, oeuvre du protestantisme, du gallicanisme et du jansénisme. Elle vint à la fin, ruinant tout ce qu'elle rencontra sur son passage ; le jansénisme même, dirai-je, y trouva la mort

RÉFLEXION.

Le jansénisme, avec sa doctrine inflexible de la grâce et de la prédestination, est un calvinisme mutilé. Le protestantisme surtout a contribué à sa propagation, à tel point qu'on peut dire que si Luther et Calvin eussent manqué leur but, il est probable qu'il n'y aurait pas eu de jansénisme.

Le jansénisme, toujours obstiné contre l'autorité du pape, qui est le fondement du christianisme, a conduit de concert avec le protestantisme et le gallicanisme, au triomphe de l'*incrédulité* ou du *rationalisme*.

QUIÉTISME (1).

Disons en passant quelques mots du quiétisme, erreur qui n'a avec le gallicanisme et le jansénisme que des rapports de simultanéité.

On faisait consister la perfection dans la passivité, le repos de l'âme, ou cessation sous l'action divine de toute activité libre (2).

Le chef en fut Molinos, prêtre espagnol, qui exposa sa doctrine dans le *Guide spirituel*, ouvrage publié en 1675. Un décret de l'inquisition proscrivit le Molinosisme en 1687 et condamna 68 propositions, que l'auteur corrigea.

Le quiétisme passa en France, où il eut prise chez une femme pieuse, Mme Guyon. Fénelon pencha en sa faveur ; ce qui donna lieu à cette grande discussion entre les deux premiers évêques de France, Bossuet et Fénelon, et qui se termina par le triomphe de Bossuet.

RATIONALISME (3).

Au moyen âge, les incrédules étaient isolés, peu nombreux. Au XVIII^e siècle, il n'en est plus ainsi. La révolution protestante, sortant des limites arbitraires posées par ses auteurs, a ruiné totalement la foi et tout l'ordre surnaturel chez un grand nombre.

Les premiers chefs de la réforme avaient protesté contre toute autorité vivante en matière de religion. Plus tard, on protesta contre la révélation elle-même, d'où le *déisme*, puis contre Dieu, d'où l'*athéisme* (4). Nous eûmes le siècle de Voltaire.

(1) Voir *Dict. encycl.*, t. VIII, p. 427 et t. XIX, p. 422,

(2) Réfut., voir Pâquet, *De Reparat.*, disp. VII, qu. unica, art. VI

(3) Voir *Dict., encycl.*, t. XIX, p. 454 et suiv. ;

Marion, vol. parag. 333 et suiv.

(4) Réfut., voir Zigl. *Phil.* vol. III, lib. II, cap. IV, art. I, et vol. II, théol. nat., lib. I, cap. II, art. V.

Désormais, le rationalisme fait école, forme un parti puissant ; c'est la grande erreur des temps modernes.

Le rationalisme commença en Angleterre. Il y prit corps au temps de Cromwell, juste au moment où le protestantisme arriva dans ce pays à l'apogée de son développement.

Deux sectes surtout lui avaient frayé la voie : les indépendants, et les sociniens que nous avons étudiés. Il eut en Angleterre pour principaux représentants : Herbert de Cherbury, Hobbes, Wilmot, Toland, Morgan, Callius, et Hume.

En Allemagne. Dans l'Allemagne protestante d'abord, les professions de foi arrêtaient un peu le flot montant du rationalisme. Mais la logique, après un temps, l'emporta. On en revint à l'Écriture seule, soumise à l'interprétation individuelle. Enfin, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les incrédules firent école au sein du protestantisme, les uns acceptant le déisme anglais, les autres préférant le *matérialisme* (1). et l'athéisme. Parmi les principaux figurèrent Kuntzen (1674), Edelman, Lessing, Kant, Fichte, Goethe, Schillet et Frédéric II. Puis l'incrédulité se propagea dans l'Allemagne catholique. Le *joséphisme* avait déjà opéré une sorte de rupture entre Rome et l'Autriche : les jésuites étaient remplacés dans les collèges et dans les universités par des professeurs souvent hérétiques ou *libres penseurs* ; les doctrines jansénistes, gallicanes et *fébromiennes* avaient altéré les vraies notions de l'Église et de la papauté. L'incrédulité se trouvait donc dans un milieu favorable. Elle parut avec Weishaupt, fondateur de la société secrète des *illuminés*. Leur but était la ruine de toutes les religions, même de toute autorité séculière, à la seule réserve de l'autorité paternelle. Ils professaient une obéissance aveugle à l'égard des chefs ; ils se dévouaient à une propagande

(1) Réfut., voir Zigl. vol. II, *Cosmol.*, lib. I, cap. II, art. I.

active de la confession sincère à ces mêmes chefs et observaient un grand secret.

En France, l'incrédulité commença à faire école en même temps que le libertinage, à la mort de Louis XIV. Les maîtres de l'incrédulité furent, après Bayle et Jean Baptiste Rousseau, Voltaire, Diderot, d'Alembert, Marmontel, Condorcet, La Harpe et Jean Jacques Rousseau. Le grand moyen de propagande irrégieuse fut la publication d'une encyclopédie, dont le but était de ruiner la foi chrétienne. Le succès dépassa l'attente. L'incrédulité prit un tel empire sur les esprits, qu'à la mort de Voltaire (1778), une grande révolution intellectuelle se trouvait déjà accomplie. L'académie française, devenue une société d'irrégion, donnait le ton aux esprits lettrés, qui, à leur tour, corrompaient l'opinion ; les grands, les savants se faisaient une gloire de l'impieété et les temps étaient mûrs pour un grand bouleversement. La révolution sanglante vint donc, enfantement direct de la raison émancipée. Elle vint pour accroître encore l'impieété, qui fut la maîtresse d'erreur de tout le XIXe siècle.

Aujourd'hui, l'incrédulité, la révolution et la franc-maçonnerie, trois noms d'une même chose, se dressent partout en redoutables adversaires du christianisme.

Au rationalisme se rattachent les erreurs suivantes, écloses de cerveaux malades : Le *positivisme* (1) d'Auguste Comte, qui ne reconnaît d'autre réalité que la matière ; le *transformisme* (2) de Darwin, qui prétend expliquer l'origine de l'homme sans recourir à la création immédiate de Dieu ; le *socialisme* ou *communisme* (3) de Saint-Simon, qui supprime avec Dieu la propriété privée, la famille et la patrie. Tout prêche le sensualisme et la corruption.

(1) Réfut., voir Zigl. vol. II, cosmol., lib. I, cap. II, art. I.

(2) Réfut., voir Zigl. vol. II, Psycholog., lib. I, cap. IV, art. I.

(3) Réfut., voir Zigl. vol. III, jus naturæ, lib. I, cap. III, art. IV

FRANC-MAÇONNERIE (1).

Venons-en maintenant à une institution plus importante du rationalisme, la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie est une société secrète, apparemment philanthropique, qui a pour vrai but de renverser les religions positives, surtout le catholicisme, de ruiner les trônes, de détruire la famille, la nationalité, la propriété, enfin toute morale. Les membres de cette société prirent le nom de franc-maçons, parce que, pour mieux cacher leurs intentions, ils se disaient destinés à rebâtir le temple de Salomon.

Les origines de la franc-maçonnerie sont tout à fait mystérieuses. On la rattache ordinairement aux Templiers et à la secte manichéenne. Il paraîtrait cependant, que la franc-maçonnerie, quant à son origine, ne remontait qu'au XVIII^e siècle. Voici comment.

Selon cette opinion, les anciennes corporations maçonniques d'Angleterre admirent, comme d'autres corporations, des membres qui ne pratiquaient pas, à proprement dire, le métier et qui s'associaient au corps des maçons dans d'autres vues. En 1717, trois membres de cette espèce, le physicien Desaguliers, le théologien James Anderson et Georges Payne, se séparant de leurs anciens co-associés, fondèrent une société tout à fait nouvelle de maçons libres ou de franc-maçons qui, sans prétendre constituer une église proprement dite, devait, en fait, suppléer à l'unité chrétienne brisée par la réforme, rétablir une nouvelle communauté spirituelle au milieu des partis divisés et entretenir l'esprit social et philanthropique parmi ses membres. (Beau début mal couronné.)

Des loges furent ouvertes, à Londres en 1717, à Paris en 1725, en Espagne en 1726, au Portugal en 1727, en

(1) Voir Rohr., t. XIII, l. 89, p. 171 et suiv. ;

Dict. encycl., t. IX, p. 137 et suiv. ;

Marion, vol. III, parag. 336.

Irlande et en Ecosse en 1729, dans l'Amérique du Nord en 1731, en Allemagne en 1734, en Italie en 1742 et en Suisse en 1760. En moins d'un siècle, la secte fut répandue partout, surtout, en Amérique et dans les états catholiques d'Europe. En 1874, la France comptait 400 loges et 400000 franc-maçons ; l'univers entier 12000 loges et plus de trois millions de franc-maçons. En 1880, il y avait aux Etats-Unis environ dix mille loges et près de deux millions de franc-maçons actifs et passifs. Aujourd'hui leur nombre est incalculable.

Voici maintenant l'organisation de la franc-maçonnerie. Il y a de nombreux grades ; comme chez les vrais maçons, il y a des *apprentis*, des *compagnons* et des maîtres, dénominations symboliques distinguées par des insignes : tablier, maillet, compas, truelle, équerre, niveau... Ces trois grades comprennent le plus grand nombre des *frères*. Ceux qui en font partie n'entendent souvent la franc-maçonnerie que comme société de fraternité et de secours mutuels. Le public, rassuré par eux, a longtemps ignoré les autres grades, qui sont celui de *rose-croix* et de *chevalier kadosch*.

Les puissances maçonniques sont nombreuses, toutes indépendantes les unes des autres, chacune limitée à un état. En France il y en a quatre ; la principale est le *Grand-Orient*, qui date de 1772. Les autres sont : le Suprême Conseil du rite écossais ancien accepté, la grande loge symbolique écossaise et le Suprême Conseil du rite Misraïm.

Les diverses obédiences ont entre elles des traités. Les frères se reconnaissent à des signes de convention et se prêtent appui mutuellement. Toute la franc-maçonnerie est probablement dirigée par un seul chef, assisté d'un conseil. Quand l'unité sera devenue complète, les temps seront mûrs pour l'anté-christ.

On reçoit les frères par des cérémonies basses et ridicules. On leur fait subir de rudes épreuves, croyant ainsi prendre possession de la volonté et de l'intelligence

du récipiendaire, rendre ses promesses et ses serments inviolables.

Enfin cette société parodie le culte catholique, on singe le baptême, la confirmation, la communion, culte établi dans le but de deshabituer les adeptes des pratiques de leur culte.

La franc-maçonnerie a de nombreux *moyens d'action*. Les frères se glissent dans les sociétés particulières, littéraires, agricoles, musicales, artistiques, ils tâchent d'en changer peu à peu l'esprit et ainsi amènent leurs membres à la franc-maçonnerie.

L'enseignement et la presse y exercent une influence immense. Les juifs, intimement unis aux francs-maçons, travaillent pour eux et s'emparent des journaux et du commerce. C'est la franc-maçonnerie qui a créé au XIX^e siècle la Ligue de l'enseignement en France et l'œuvre du sou des écoles ; c'est elle qui pousse à l'éducation gratuite ; c'est encore elle qui inspire aux gouvernants le zèle pour la laïcisation.

Les loges des villes ont des affiliés à la campagne ; elles les recrutent surtout dans les hommes de profession publique, notaires, avocats, médecins, marchands ; même parmi les ouvriers.

Comme dernier attrait, il y a les sœurs maçonnes. Il existe des loges de franc-maçonnerie féminine ; on les appelle *androgynes* ou d'*adoption*, loges particulièrement immorales ; on en compte à peu près soixante pour cent.

Tels sont la notion, l'origine, l'organisation et les moyens de recrutement de la franc-maçonnerie, dont l'œuvre est satanique.

L'autorité civile et religieuse essaya en vain d'enrayer son mouvement. Clément XII et Benoît XIV condamnèrent cette société, excommunièrent ses membres *ipso facto*. Pie VI, Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII firent de même ; la France et les autres états interdirent pour un temps les réunions. Mais tout fut inutile. La franc-maçonnerie continua à prospérer, soutenue

qu'elle était par des philosophes et par des politiques influents.

La franc-maçonnerie a exercé une influence énorme sur les événements. La suppression des Jésuites, la révolution, le monopole de l'enseignement en France, la séparation de l'Église d'avec l'État, tout cela est son œuvre.

Aujourd'hui l'œuvre de la franc-maçonnerie est plus active que jamais. Son extension fait croire à plusieurs savants que le monde est presque mûr pour l'antéchrist.

TRADITIONALISME.

Au XIX^e siècle parut le traditionalisme, né du zèle pour convaincre les incrédules. Son intention remonte M. de Bonald, qui fut, dans la suite, aidé par Lamennais, Bautain et Bonnetty.

Le traditionalisme rabaisse la raison au profit de l'autorité. Il vient de faux concepts sur les rapports de la raison avec la foi. Lamennais faisait de l'assentiment général et traditionnel du genre humain le critérium de toute certitude (1). Bautain n'attachait d'importance qu'à la tradition de l'Église catholique, selon lui le seul fondement de la certitude pour les choses de religion. Bonnetty appliquait les principes traditionalistes aux seules choses de métaphysique et de morale.

(1) Réfut., voir Zigl. vol. I, critica, lib. III, cap. I, art. I: I et IV et V.

ONTOLOGISME.

Une autre erreur, c'est celle qui fausse la nature des idées. L'*Ontologisme* enseignait que les idées universelles ne sont ni des modifications de l'âme, ni rien de créé mais des réalités objectives, nécessaires, éternelles, absolues et dès lors non distinctes de Dieu, seul nécessaire et éternel. Selon les partisans de cette doctrine, l'intelligence qui conçoit les idées de vrai, de beau, de bien, voit distinctement les idées que Dieu se fait du vrai, du beau, du bien ; en un mot, elle voit Dieu (1).

Les principaux chefs de cette doctrine furent Gioberti, Rosmini, Ubaghs, Fabre, Malebranche et autres. Le Saint-Office condamna plusieurs propositions ontologistes.

VIEUX CATHOLIQUES.

Quand le concile du Vatican définit l'infaillibilité du pape, plusieurs se soulevèrent contre cette définition, alléguant comme raison la foi de la primitive église ; ils se nommèrent *vieux-catholiques*, et prirent consistance en Allemagne et en Suisse.

L'AMÉRICANISME (2).

Cette erreur date de la fin du XIXe siècle. Elle est née d'un zèle mal conduit pour ramener les dissidents à la foi catholique.

Aux Etats-Unis d'Amérique, on prétendit que l'Eglise devait s'adapter davantage à la civilisation d'un monde parvenu à sa maturité, et se montrer ainsi plus favorable aux aspirations et aux théories modernes ; principe qu'on étendit même aux doctrines qui constituent le dépôt de la foi.

(1) Réfut., voir Zigl. vol. I, *Ontologia*, lib. I, cap. I, art. IV.

(2) Voir Encycl. de Léon XIII. *Testem Benevolentiarum*, (1899).

Les Américanistes pensaient qu'il fallait introduire dans l'Eglise une certaine liberté, et que, le magistère infailible étant sauvegardé, chacun pouvait avoir libre champ pour penser et agir. Selon eux, toute direction extérieure est inutile et superflue, la direction de l'Esprit Saint suffit. Ils vantaient outre mesure les vertus naturelles, comme répondant mieux aux mœurs et aux besoins du temps ; et, partageant les vertus en actives et passives, ils ne voulaient pour notre temps que les premières, parce qu'elles semblaient plus favorables à l'activité et l'énergie. Enfin ils prétendaient que la vie religieuse est inutile et voulaient prêcher les dissidents surtout en dehors de l'Eglise.

Telles étaient les doctrines dont l'ensemble constituait l'américanisme, introduit aux Etats-Unis par Isaac Thomas Hecher. Ces doctrines furent censurées par le pape Léon XIII en 1899.

LIBÉRALISME (1).

Le fondement de toutes les erreurs qui infectent la société moderne est la scission plus ou moins radicale que l'on s'efforce d'établir entre la nature et la grâce, la raison et la foi. Le *libéralisme*, c'est son nom, a pour but de substituer dans la société la souveraineté de l'homme à la souveraineté de Dieu. Il est constitué de l'ensemble des principes libéraux qui sont : la souveraineté absolue de l'individu, entièrement indépendant de Dieu et de son autorité ; souveraineté absolue de la société, entièrement indépendante de ce qui ne vient pas d'elle-même, souveraineté nationale, ce qui veut dire le droit attribué au peuple de légiférer et de se gouverner, indépendamment de tout autre critérium que celui de sa

(1) Voir *Encycl.*, de Léon XIII, *Immortale Dei.* ;
Syllabus et *Quanta cura* de Pie IX.

volonté propre exprimée par le suffrage et par la majorité parlementaire, liberté de penser sans aucun frein, ni en politique ni en morale, ni en religion ; liberté de la presse, absolue ou suffisamment limitée, et la liberté d'association tout aussi étendue, en un mot : rationalisme individuel, rationalisme politique, rationalisme social, d'où viennent : la *liberté des cultes*, plus ou moins restreinte ; la *suprématie de l'Etat dans ses rapports avec l'Eglise, l'enseignement laïque ou indépendant*, n'ayant aucun lien avec la religion ; le *mariage légitime et sanctionné par l'intervention unique de l'Etat*.

Le libéralisme ou naturalisme politique est de deux sortes ; *pur ou mitigé*.

Le naturalisme politique pur est l'application du naturalisme religieux à l'ordre social. Ses défenseurs sont les rationalistes, soit athées, soit déistes. Ces soi-disant philosophes ne veulent pas de l'ordre surnaturel ni de religion positive. Ils n'admettent donc que l'ordre naturel. Par là ils entendent que Dieu n'existent pas ou que s'il existe, il n'agit pas sur le monde, qu'il demeure tout à fait étranger aux choses humaines. L'homme d'après eux, est destitué de toute relation avec lui ; il n'a pas besoin de lui. Il peut par ses seules forces naturelles connaître tout ce qu'il lui faut en matière de religion. La raison lui suffit ; elle est pleinement indépendante de toute autorité soit humaine, soit divine ; elle est pour chacun l'unique juge du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle-même sa loi propre, elle conduit l'homme à la fin qui lui est propre, aussi infailliblement que les instincts conduisent les brutes à celle qui leur convient. D'où il suit qu'en matière sociale, l'homme ne saurait être assujetti à Dieu, et que les lois civiles, aussi bien que les sciences et les arts, doivent être soustraites à toute règle religieuse. De là le libéralisme pur, aussi ennemi de la vraie liberté que de la vraie religion. Pour lui, l'état est la plus haute puissance à laquelle le genre humain s'élève. Il jouit de la toute

puissance ; il ne reconnaît aucune loi supérieure à lui, plus que cela, tout autre pouvoir lui est subordonné. Il est la source de tous les droits. Il n'existe en face de lui aucun droit individuel, ni domestique. A plus forte raison, ne reconnaît-il aucun droit propre dont une autre société puisse se vanter d'être investie. C'est en résumé un véritable athéisme pratique et social. C'est la négation sociale de Dieu et de sa loi, négation que l'on couvre du nom équivoque de *sécularisation* ou de *neutralité* et que l'on veut appliquer aux divers éléments de l'organisation sociale, à l'enseignement, à la bienfaisance, aux sciences, au travail, à l'industrie, à la politique et à la famille.

Le libéralisme mitigé est plus dangereux. Ses patrons admettent les deux ordres naturel et surnaturel. Leur erreur consiste à vouloir séparer ces deux ordres, comme s'ils étaient indépendants l'un de l'autre, tout au moins dans la sphère sociale. D'où ils prétendent que la Révélation et l'autorité de l'Eglise sont des choses exclusivement individuelles, de famille, ne franchissant pas le seuil de la vie sociale. En conséquence, l'autorité civile n'aurait à se préoccuper en aucune façon, dans le gouvernement de la société, des intérêts surnaturels des individus, ni des devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu et l'Eglise. La société reposant sur la loi naturelle, celle-ci suffit pour établir et conserver l'ordre moral dans la société. D'ailleurs la loi naturelle ne dépend pas de la Révélation ; gravée au fond de la conscience par Dieu, elle se manifeste à chacun sans le secours d'une autorité enseignante. Donc, les libéralistes modérés ne disent pas, d'une manière absolue, que la morale soit séparée et indépendante de la révélation, mais uniquement la morale sociale. Ils concluent de là que l'Eglise est et doit être séparée de l'Etat (1) "que le meilleur gouvernement est celui où l'on ne reconnaît pas

(1) *Syllabus*, prop. LV.

au pouvoir l'obligation de réprimer... les violateurs de la religion catholique... si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande" (1). Ils concluent encore que, bien que les citoyens soient tenus, devant Dieu et devant l'autorité spirituelle, de professer et de pratiquer la religion chrétienne, ils ne doivent point y être portés, moins encore contraints par l'autorité civile, et qu'ainsi la liberté des cultes et la liberté d'enseignement et de la presse sont des règles de gouvernement à établir partout. Ces libertés doivent cependant être maintenues dans les limites de l'ordre public et de la morale sociale, déterminées par la loi naturelle. Il semble aux partisans de cette doctrine qu'on ne peut abandonner ces principes sans arriver à la confusion des deux sociétés et des deux pouvoirs.

Il y a beaucoup de catholiques qui ont admis les conclusions pratiques du libéralisme ; on les appelle *Catholiques-libéraux*. Ils ne veulent pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat à titre de principe, mais comme mesure de prudence conseillée par les intérêts mêmes de l'Eglise. Ils veulent l'Eglise libre dans l'Etat libre. Ils ne se contentent pas de donner la séparation comme une sorte de *modus vivendi* que des circonstances spéciales peuvent rendre nécessaire en un temps donné, dans un pays particulier, et que l'on doit chercher à corriger ; mais ils veulent qu'on la prenne comme une règle de pratique générale qu'il serait désirable de voir adopter partout et toujours. En général, ils disent que la religion a plus à perdre qu'à gagner à la protection des puissances politiques ; et ils engagent l'Eglise à renoncer de son propre mouvement à cette influence funeste. Ils prétendent que les libertés publiques lui seront plus avantageuses que nuisibles.

Tel est l'exposé des théories que l'on appelle *libertés modernes*, théories encore toute vivantes aujourd'hui et

(1) Voir *Quanta Cura*, I. c.

qui ont produit le modernisme, erreur souvent prédite par Léon XIII, récemment condamnée par Pie X.

MODERNISME (1).

Nous l'avons déjà vu, les derniers siècles du moyen âge furent l'âge d'or de la théologie. Et, puisque la théologie est la foi qui cherche à comprendre, le niveau théologique doit aller de pair avec le niveau philosophique. Voilà pourquoi nous pouvons dire, sans nous tromper, que la raison a atteint au moyen âge le faite de la perfection. Nous connaissons l'expression de la raison du temps, je veux dire, la philosophie scolastique, création de Saint Thomas d'Aquin. C'est cette philosophie, la plus concise, la plus pure, la plus forte et la plus sûre, que l'on mettait alors au service de la foi ; aussi de l'alliance des deux sont sortis ces monuments éternels, car ils ne vieillissent pas.

Mais cette bonne et saine philosophie a-t-elle prévalu dans la suite ? Les faits savent nous répondre. O inconstance ! O esprit de nouveauté ! O orgueil de l'homme ! On a voulu du changement ; on s'est cru capable d'inventer, et, mettant de côté les vieux scholastiques, on a créé une philosophie nouvelle, la philosophie moderne : subjectivisme patent, né du dessein de s'ériger en règle universelle. C'est cette fausse philosophie que l'on a alliée à la foi ; et du mélange est sortie cette théorie, ce système appelé le *modernisme*, rendez-vous de toutes les hérésies, visant à ruiner les vitales énergies de l'Eglise, à renverser complètement le règne de Jésus-Christ ; erreur s'attaquant à la foi et à ses fibres les plus profondes, venin violent qui s'efforce de circuler par tout l'organisme chrétien. Répétons-le donc en trois mots : la curiosité, l'orgueil et l'ignorance de la

(1) Voir Encycl. de Pie X, contre les modernistes.

philosophie scholastique, telles sont les causes des erreurs modernistes.

Trois grands principes sont sacrés et fondamentaux aux yeux du moderniste. Le premier, principe actif, que l'on appelle *agnosticisme*, consiste en ce que la raison humaine, ne se mouvant que dans le cercle des phénomènes, c'est-à-dire, des choses qui apparaissent, n'a ni le pouvoir ni le droit d'en franchir les limites. Le second, principe rationaliste et athée comme le premier, et qui découle plus directement du subjectivisme de Kant, est le principe de l'*immanence*, en vertu duquel reposerait dans la vie même de l'homme l'explication de certains phénomènes, notamment de la religion. Enfin, le troisième est l'*évolution*, qui veut que tout soit soumis à un progrès continu et indéfini en rapport avec le progrès de la raison humaine ; c'est le *transformisme* transporté de l'ordre ontologique à l'ordre logique ; c'est la vérité établie comme *relative* et non comme *absolue*. Ces trois principes, déductions médiates des doctrines protestantes et rationalistes, en passant par le modernisme, conduisent à l'athéisme complet.

Le moderniste étudie toutes les branches du savoir ; il est philosophe, croyant, historien et critique, théologien, apologiste et réformateur. Ce sont autant de personnages que nous devons étudier séparément, si nous voulons comprendre un peu l'aberration moderniste.

Le moderniste est *philosophe*. Suivons ses raisonnements, qu'il applique à la foi.

De par le principe de l'agnosticisme, puisque Dieu n'est point un phénomène, il n'est point objet direct, ni de la science, ni de l'histoire ; on ne peut même pas connaître son existence par la raison. Voilà donc détruits la théologie naturelle, les motifs de crédibilité et la révélation extérieure. C'est une négation, conséquence de l'ignorance ; car, suivant la logique du rationalisme, de l'ignorance ils passent à la négation : d'où la philosophie sera athée ainsi que l'histoire.

Pourtant la religion est un phénomène et qu'il faut expliquer. Comment y arriver ? La théologie naturelle est répudiée, tout accès à la révélation fermé par le rejet des motifs de crédibilité, toute révélation extérieure abolie ; il est clair qu'il n'y a plus que l'homme lui-même, où puisse se trouver cette explication. On ne doit pas, disent les modernistes, chercher hors de l'homme, l'explication de la religion ; et, la religion étant une forme de vie, il faut en chercher l'intelligence dans la vie même de l'homme ; c'est l'immanence religieuse, provenant de l'application du principe de l'immanence vitale à la religion.

Et le philosophe continue. Tout phénomène vital ayant pour stimulant un besoin et pour manifestation un sentiment, la foi, principe de la religion, réside dans un certain sentiment intime engendré par le besoin du divin, sentiment non pas du domaine de la conscience, mais de la subconscience, comme ils disent, ce qui répond à peu près à l'instinct animal. Le philosophe moderniste sait que ce qui est en dehors du monde visible et de la conscience, c'est l'inconnaissable. Et bien, en face de cet inconnaissable, le besoin du divin suscite dans l'âme un sentiment particulier, qui enveloppe Dieu comme objet et comme cause intime ; c'est le commencement des rapports de l'homme avec Dieu, c'est le commencement de la religion ; le sentiment ainsi décrit, en même temps qu'il est la foi, est aussi une révélation.

Mais en pratique cet inconnaissable s'offre au sentiment toujours lié à quelque phénomène, qui, lui, est du domaine de la science et de l'histoire. (Exemple de Jésus-Christ). Mais l'inconnaissable pénètre ce phénomène, qu'il transfigure, qu'il élève au-dessus de la réalité par la foi ; puis cette même foi le défigure ensuite en lui attribuant des choses qui ne lui conviennent pas, transfiguration et défiguration, dont le critique tiendra compte.

La religion catholique est donc née, comme d'ailleurs toutes les autres religions, du sentiment, jaillissant par immanence des profondeurs de la subconscience. Son berceau fut la conscience de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle n'est donc qu'un fruit prompt et spontané de la nature.

Jusqu'ici, il est facile de le constater, le moderniste ne s'est pas encore servi de son intelligence. Il va maintenant s'en servir.

L'homme dit-il, doit penser sa foi ; il doit travailler sur le sentiment avec son intelligence ; cette dernière le traduit d'abord en une assertion simple et vulgaire. Puis elle reprend ses formules et les interprète au moyen de formules dérivées, plus approfondies et plus distinctes ; ces dernières, venant à être sanctionnées par l'Eglise, constituent le dogme, lequel est destiné à fournir au croyant le moyen de se rendre compte de sa foi. Par rapport à la foi, les formules dogmatiques sont de purs symboles ; par rapport au croyant elles sont des instruments. Les symboles, par conséquent le dogme, doivent être adaptés au sentiment religieux, qui, lui-même, suit la vie de l'homme, se développe et change avec elle. C'est l'application du principe de l'évolution ; c'est la vérité relative. Tout consiste en ce que le sentiment assimile vitalemment les formules, assimilation qui se fait sous la pression du cœur, après que le cœur a accepté la formule primitive. Telle est la philosophie moderniste, et telle est aussi l'explication philosophique de la religion, d'après les modernistes.

Mais ce philosophe est *croyant*. Philosophe, il est pur athée ; croyant, il a la certitude que Dieu existe en soi ; cette certitude repose sur l'expérience individuelle.

Grâce, en effet, à une intuition du cœur qui pénètre le sentiment religieux, le croyant atteint la réalité de Dieu (Bon principe pour arriver à l'athéisme ; ce qui se produira si le cœur ne dit rien de Dieu. Principe encore bon pour conclure à la vérité de toutes les religions,

puisque dans toutes il y a cette expérience individuelle ; la religion catholique est peut-être plus vraie, voilà tout.)

De la notion de Dieu ce principe est ensuite transféré à la tradition, qui devient ainsi la communication faite à d'autres de quelque expérience originale, par l'organe de la prédication. Cette prédication se fait au moyen de la formule intellectuelle, qui, outre la vertu représentative, a aussi la vertu suggestive du sentiment religieux. Si la tradition existe, si elle vit, la religion vit et est vraie ; d'où encore la vérité de toutes les religions.

En théorie, le croyant s'occupe exclusivement de la foi. Si elle lui dit d'affirmer, il affirme ; si elle lui dit de nier, il nie, quitte ensuite à la science de nier ce que la foi affirme, d'affirmer ce qu'elle reprouve. Cependant, en pratique, la foi et la science ont entre elles des rapports nécessaires. La foi doit être subordonnée à la science, car les formules et les idées du croyant sont tributaires de la science ; ce qui en fait défendre aussi la foi. De plus, il faut qu'elles s'accordent, car comment souffrir un tel dualisme au dedans de soi-même ? La foi devra donc se conformer à la science.

Voici maintenant le *théologien*. Il s'agit ici de concilier la science et la foi en subordonnant la foi à la science. La méthode du théologien consiste à appliquer au croyant les principes du philosophe. Ainsi, le philosophe avait dit : le principe de la foi est immanent. Le croyant disait : ce principe, c'est Dieu. Le théologien conclut : donc Dieu est immanent dans l'homme ; c'est l'immanence vitale, devenue religieuse chez le croyant, transformée en immanence théologique chez le théologien. Le philosophe disait encore : les représentations de l'objet de la foi sont de purs symboles. Le croyant ajoutait que Dieu en soi est l'objet de la foi. Donc, dit le théologien, les représentations de la réalité divine sont purement symboliques : symbolisme théologique. Partant du symbolisme, puisque les symboles

sont symboles au regard de l'objet de la foi et instruments au regard du sujet de la foi, il s'ensuit que la formule devra se conformer au sujet, l'instrument au croyant ; elle changera avec lui ; évolutionisme.

En vertu des principes de l'agnosticisme et de l'immanence, Jésus-Christ n'a certes pas institué lui-même l'Eglise et les sacrements. Mais voici : toutes les consciences chrétiennes furent en quelque sorte enveloppées dans la conscience de Jésus-Christ, comme une plante dans son germe ; et, de même que les rejetons vivent de la vie du germe, ainsi tous les chrétiens vivent de la vie de Jésus-Christ ; et, puisque Jésus-Christ vivait de la vie divine, il s'en suit que tous les chrétiens vivent, selon la foi, de la vie divine. Comptant avec cette union, s'il arrive dans la suite que les chrétiens donnent naissance aux sacrements et à l'Eglise, on pourra dire qu'ils viennent de Jésus-Christ et sont divins

Voyons à présent la théologie moderniste par rapport à l'Eglise, au dogme, au culte et aux Livres-Saints. Nous savons que le dogme naît du besoin qu'éprouve le croyant de travailler sur sa pensée religieuse en vue d'éclairer de plus en plus sa conscience et celle des autres. Il pénètre ainsi et explique la formule primitive, la développe. Ce développement vital, commandé par les circonstances, groupe autour de la formule primitive une foule de formules secondaires, organisées dans la suite en corps de doctrine et sanctionnées par le magistère public, comme répondant à la conscience commune ; c'est le dogme. On y ajoute ce qu'on appelle des spéculations théologiques, ayant pour but de concilier la religion avec la science, d'éclairer et de défendre les dogmes existants et d'en préparer de futurs.

Pour le moderniste, le culte naît du besoin de donner à sa religion un corps sensible et de la propager par des formules sensibles et des actes sanctifiants, tels que les sacrements, purs signes efficaces, institués uniquement pour nourrir la foi.

Les Livres-Saints sont le recueil des expériences faites dans une religion donnée, expériences extraordinaires et insignes. Comme l'expérience roule sur le présent, sur le passé rappelé à la mémoire et sur le futur prévu, il y aura des livres historiques et des livres apocalyptiques. Dans les Livres saints c'est Dieu qui, par le croyant, parle par voie d'immanence et de permanence. L'inspiration est un besoin qu'éprouve le croyant de communiquer sa foi ; besoin plus intense que les autres. L'inspiration a fait écrire tout ce qu'il y a dans les livres saints.

L'Eglise vient du besoin de communiquer la foi ; et, quand la foi est devenue collective, ou commune, naît le besoin de s'organiser en société pour accroître et propager le trésor commun. L'Eglise serait donc le fruit de la collection des consciences individuelles, conscience collective qui, en vertu de la permanence vitale, dérive d'un premier croyant, et pour les catholiques, de Jésus-Christ.

Toute société a besoin d'un pouvoir disciplinaire, doctrinal et liturgique : l'Eglise aura donc une autorité revêtue de ces pouvoirs. L'autorité du chef ne vient cependant pas de Dieu ; c'est un produit vital de l'Eglise, procédant de la conscience religieuse (anarchie). L'autorité, dans l'Eglise comme ailleurs, serait donc assujettie aux consciences individuelles ; le magistère aurait le même assujettissement. D'où naît cette manière respectueuse de respecter l'autorité, sans s'y soumettre. L'Eglise est séparée de l'Etat ; mais, dans les affaires temporelles, elle y serait subordonnée, comme la foi l'est à la science.

L'historien, lui aussi, applique à sa matière les principes de la philosophie moderniste. De par l'agnosticisme, l'histoire, comme la science, ne roule que sur des phénomènes ; s'il se présente un fait où se trouvent mêlés le divin et l'humain, il y aura à diviser ce composé ; l'humain restera à l'histoire, le divin ira à la foi.

Puis, tel qu'il apparaît dans les documents, cet élément humain a été transfiguré par la foi ; il faut donc éliminer certaines additions surnaturelles. Enfin, ce qui restera sera passé au crible, qui écartera encore de l'histoire tout ce qui n'est pas, comme ils disent, dans la logique des faits. Toutes ces choses pour les modernistes se résolvent aisément au moyen d'un critère subjectif consistant à n'admettre que ce qu'ils eussent eux-mêmes fait, à la place du personnage historique. Le critique "prend alors ces deux sortes de documents : ceux qui ont été éliminés et les autres ; il envoie à l'histoire intérieure ou à l'histoire de la foi (histoire idéale) ceux qui ont répondu à l'élimination, et le résidu reste à l'histoire réelle. Le philosophe se présente alors de nouveau, avec son principe de l'immanence vitale. Puisque, dit-il, la cause de toute émanation vitale est dans quelque besoin, il s'ensuit que nul fait n'anticipe sur le besoin correspondant ; historiquement il ne peut donc que lui être postérieur. Cela fait, l'historien dresse une nomenclature des besoins successifs, par où est passée l'Eglise et la remet au critique, qui, lui, échelonne les faits, les documents, le long des âges dans un ordre et à des époques correspondant exactement à l'échelle des besoins. Ensuite le critique, revenant sur cette disposition déjà faite, sépare les documents se rapportant à l'origine de ceux qui ont rapport au développement de l'Eglise, et répartit ces derniers dans un ordre déterminé par le principe de l'évolution, fourni par le philosophe. Cela fini, l'histoire est faite. Il suit de cet éparpillement que les Livres Saints ne sauraient être attribués aux auteurs dont ils portent le nom ; il faut, en effet, y reconnaître une évolution vitale parallèle et même conséquente à l'évolution de la foi. Ils font donc l'histoire de cette évolution et, la critique de l'Ecriture qui suit, est agnostique, immanente et évolutionniste."

L'apologiste, lui encore, relève du philosophe, en ce qu'il lui emprunte ses lois et son histoire. L'apologiste

a pour fin d'amener l'incroyant à faire l'expérience de la religion catholique ; expérience, qui est le seul vrai fondement de la foi. Il commence par la voie objective, basée sur l'agnosticisme; elle tend à prouver que la religion catholique est douée d'une vitalité extraordinaire, et que son histoire cache un inconnu divin. Ensuite, par un principe subjectif, il applique l'immanence, en s'efforçant de persuader à l'incroyant que, dans les profondeurs de sa nature et de sa vie, se cache l'exigence d'une religion, et de la religion catholique demandée par le plein épanouissement de la vie.

D'après tout ce qui précède, on peut croire facilement qu'il est bien peu de chose dans le catholicisme qui soit du goût du moderniste. Il tâche donc de *réformer*. Réforme de la philosophie par le refus de toute philosophie scholastique pour adopter la philosophie moderne. Réforme de la théologie, qu'il faut baser, quant à sa partie rationnelle, sur la philosophie moderne, et, quant à sa partie positive, sur l'histoire des dogmes. Les dogmes aussi ont besoin de réforme : ils ont besoin d'être harmonisés avec la science et l'histoire. Il faut diminuer le culte extérieur, réformer l'autorité ecclésiastique trop centralisée, et la mettre en harmonie avec la conscience collective. Enfin, il faut réformer les Congrégations romaines, surtout celles du Saint-Office et de l'Index ; en un mot, il faut moderniser la religion.

Telles sont les erreurs modernistes, que je résume en ces mots : athéisme théorique, qui mettra au monde l'athéisme théorico-pratique. Le modernisme eut pour aïeux le protestantisme et le rationalisme, et, pour principes immédiats, le subjectivisme de Kant, le principe de la vérité relative et l'évolution mal entendue.

Gardons-nous donc de cette erreur, et, pour cela, à ses principes anarchistes, opposons notre respect et notre vénération pour la philosophie scholastique, la tradition, l'autorité.

PROGRES DOCTRINAL.

Pendant les deux premières époques, nous l'avons vu, l'Eglise a déclaré sa foi sur Dieu un et triple, sur Dieu Créateur, sur Dieu Incarné, sur Dieu Rédempteur et sur la grâce. Pendant la troisième époque, l'Eglise a trouvé dans l'erreur l'occasion de compléter ses déclarations. En effet, pendant que Luther s'efforçait de déchirer le sein de sa mère, celle-ci, réunie à Trente en concile oecuménique, statuait et déclarait sa foi sur tous les points agités par l'hérésie.

Il serait trop long de rappoerter ici même les principales de ces déclarations. Voyons seulement en quelques mots ce que l'Eglise fit à Trente. Vingt-cinq fois la séance fut tenue. A la quatrième session on s'occupa des lieux théologiques et des préambules de la théologie. A la cinquième fut définie la doctrine catholique touchant le péché originel ; dans la sixième on traita de la justification ; à la septième, des sacrements en général. La treizième session définit la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie ; la quatorzième exposa la doctrine catholique sur la Pénitence et l'Extrême-Onction. La quinzième traita de la communion ; la vingt-deuxième, du sacrifice ; la vingt-troisième, de l'Ordre ; la vingt-quatrième, du mariage. Enfin, à la vingt-cinquième, on fixa la doctrine catholique du Purgatoire, du culte des saints et des images. Ajoutons à ces déclarations une couple de définitions récentes relatives à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie et à l'Infaillibilité du Souverain Pontife, et nous aurons la foi telle que déclarée de nos jours.

CONCLUSION.

Ainsi (à part les persécutions, les guerres religieuses, etc.....), hérésies gnostiques, montanisme, unitarisme, schisme de Novat et de Novatien, arianisme, Pélagianisme, semi-jelagianisine, nesdorianisine, entychianisme, sectes rigoristes, anti-hiérarchiques, quiétistes et sensualistes, monophysisme, monothélisme, iconoclastie, mahométisme, schisme grec et russe, présages du promahométisme, schisme grec et russe, présages du protestantisme et du rationalisme, albigeois, schisme d'Occident, wiclffisme, hussisme, gallicanisme, protestantisme, jansénisme, baïanisme, quiétisme, rationalisme, franc-maçonnerie, traditionalisme, ontologisme, américanisme, libéralisme et modernisme, tel est l'énorme secousse des attaques de l'esprit infernal contre l'Eglise catholique. (1)

Cependant, quelque nombreuses et puissantes qu'aient été les erreurs passées et que soient peut-être les erreurs futures, nous n'avons point frémi et nous ne frémirons jamais, fermes dans la foi en la divinité de notre religion.

L'Eglise est divine, et, en dehors de toute autre preuve nous avons celle-ci : qu'elle est divine. la société qui résiste, bien plus, qui se développe, malgré tant de coups mortels pour toute institution humaine ; elle est divine, l'œuvre qui reste immuable, seule au monde, alors que vingt siècles ont essayé tour à tour de la renverser ; divine enfin, l'Eglise qui a reçu de Dieu cette puissance de faire servir le mal à ses fins, l'erreur à la vérité ; Dépositaire infaillible, organe visible de la vérité ; seule elle conserve les sources de la foi et du salut ; elle en arrose le monde et en nourrit l'humanité. Telle est l'Eglise catholique. Son fondateur, c'est Dieu, son

Voir Conseil sur la France ch. V.J. de Maistre.

législateur, c'est Dieu, son conservateur, c'est Dieu, sa fin c'est Dieu.

Et de nos jours, fière de sa catholicité divine, elle marche en avant sur les deux hémisphères. Le temps, auquel rien d'humain ne résiste, n'a rien pu contre elle. Après plus de dix-neuf siècles d'existence, elle est encore toute jeune, débordante de vie. En dépit de dix-neuf siècles de persécutions, de prophéties de ses ennemis toujours démenties, de l'apostasie des gouvernements des tempêtes et des révolutions déchaînées à travers le monde, de la conjuration de toutes les passions humaines et des puissances de l'enfer, elle continue de remplir avec fruit cette mission qu'elle tient de son divin Fondateur : *Posui vos ut eatis et fructum afferatis.*

Veni, vidi, vici. Arrière donc le schisme, arrière l'hérésie ! Vive à jamais l'Eglise de Jésus-Christ, une, sainte, catholique, apostolique et romaine !! Vive à jamais la société immuable, éternelle ! *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Credo in sanctam Ecclesiam Catholicam.*

A.M.D.G.

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES.

	Pages
Notions préliminaires.....	4
Préface.....	5
Introduction.....	7
Agnoetes.....	37
Albigeois.....	54
Américanisme.....	102
Anabaptistes.....	73
Anglicanisme.....	79
Arianisme.....	20
Arminiens.....	82
Athéisme.....	95
Augures du protestantisme.....	52
Augures du rationalisme.....	53
Baïanisme.....	89
Beghards.....	54
Callixtins.....	64
Calvinisme.....	75
Cathares.....	54
Communisme.....	74
Corrupticoles.....	37
Déisme.....	95
Donatisme.....	18
Episcopaliens.....	80
Eutychianisme.....	30
Fébronianisme.....	89
Franc-maçonnerie.....	98
Gallicanisme.....	65,85
Gnosticisme.....	77

	Pages
Herrnhutes	84
Huguenots	77
Hussisme	64
Iconoclastie	42
Illuminés	96
Incorrupticoles	37
Inquisition	56
Jacobites	37
Jansénisme	90
Joséphisme	89
Jovinisme	31
Libéralisme	103
Luthéranisme	70
Mahométisme	39
Matérialisme	96
Manichéisme	13
Méthodistes	84
Modernisme	107
Monophysisme	36
Monothélisme	38
Montanisme	15
Multitudinisme	87
Nestorianisme	29
Novatianisme	17
Ontologisme	102
Orérites	64
Patarius	54
Pauliciens	54
Petites Sectes	31
Pétrebusiens	53
Pélagianisme	24
Piétistes	84
Positivisme	97
Prédestinatianisme	27
Protestantisme	70

	Pages
Quakers	84
Quiétisme	95
Rationalisme	94
Rebaptisants	18
Réflexions et progrès doctrinal	32
Sacramentaires	74
Schisme d'Orient	46
Schisme d'Occident	58
Schisme russe	49
Sectes rigoristes	31
Sectes anti-hiérarchiques	31
Sectes quiétistes	31
Sectes sensualistes	31
Semi-arianisme	22
Semi-pélagianisme	27
Sensualisme	40
Shewenkfeldiens	82
Socialisme	97
Socinianisme	81
Svedenborgiens	84
Tendances gallicanes	82
Taborites	64
Théopaschites	37
Traditionalisme	101
Trithéisme	37
Transformisme	97
Unitarisme	16
Vieux-catholiques	102
Vraie doctrine	24, 28, 45
Wicleffisme	62
Zwinglianisme	74

A. M. D.
